

11054

**D'AUTRES VOIX,  
D'AUTRES PERSPECTIVES**

**Contribution à l'élaboration de la  
stratégie canadienne en Afrique de l'Ouest  
(Québec, 11 et 12 mars 1993)**

par Luce CLOUTIER et Djénèba DIARRA

Échanges et réseaux no 9      Septembre 1993

**Composante Femmes société et développement au Sahel (FSDS)  
Centre Sahel - Université Laval**



---

Madame Luce Cloutier, docteure en Anthropologie, est professionnelle de recherche pour la composante FSDS du Centre Sahel.

Madame Diarra Djénèba détient une maîtrise en Sciences forestières. Elle était auxiliaire de recherche (de 1991 à 1993) pour la composante FSDS.

**Données de catalogage avant publication (Canada)**

**Séminaire sur la stratégie canadienne d'intervention en Afrique de l'Ouest  
(1993 : Québec, Québec)**

D'autres voix, d'autres perspectives : contribution à l'élaboration de la  
stratégie canadienne en Afrique de l'Ouest (Québec, 11 et 12 mars 1993)

(Échanges et réseaux; no 9)

**ISBN 2-921590-07-7**

1. Femmes dans le développement - Afrique occidentale - Congrès.
  2. Afrique occidentale - Conditions économiques - Congrès.
  3. Développement communautaire - Afrique occidentale - Congrès.
  4. Sociologie urbaine - Afrique occidentale - Congrès.
  5. Secteur informel (Économie politique) - Afrique occidentale - Congrès.
- I. Cloutier, Luce. II. Diarra, Djénéba. III. Université Laval. Composante Femmes, société et développement au Sahel. IV. Titre. V. Collection.

**HQ1240.5.A47S45 1993**

**305.42'0966**

**C93-097236-8**

© Centre Sahel

Dépôt légal -- 3<sup>e</sup> trimestre 1993

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-921590-07-7

Mise en page : Diane Mathieu

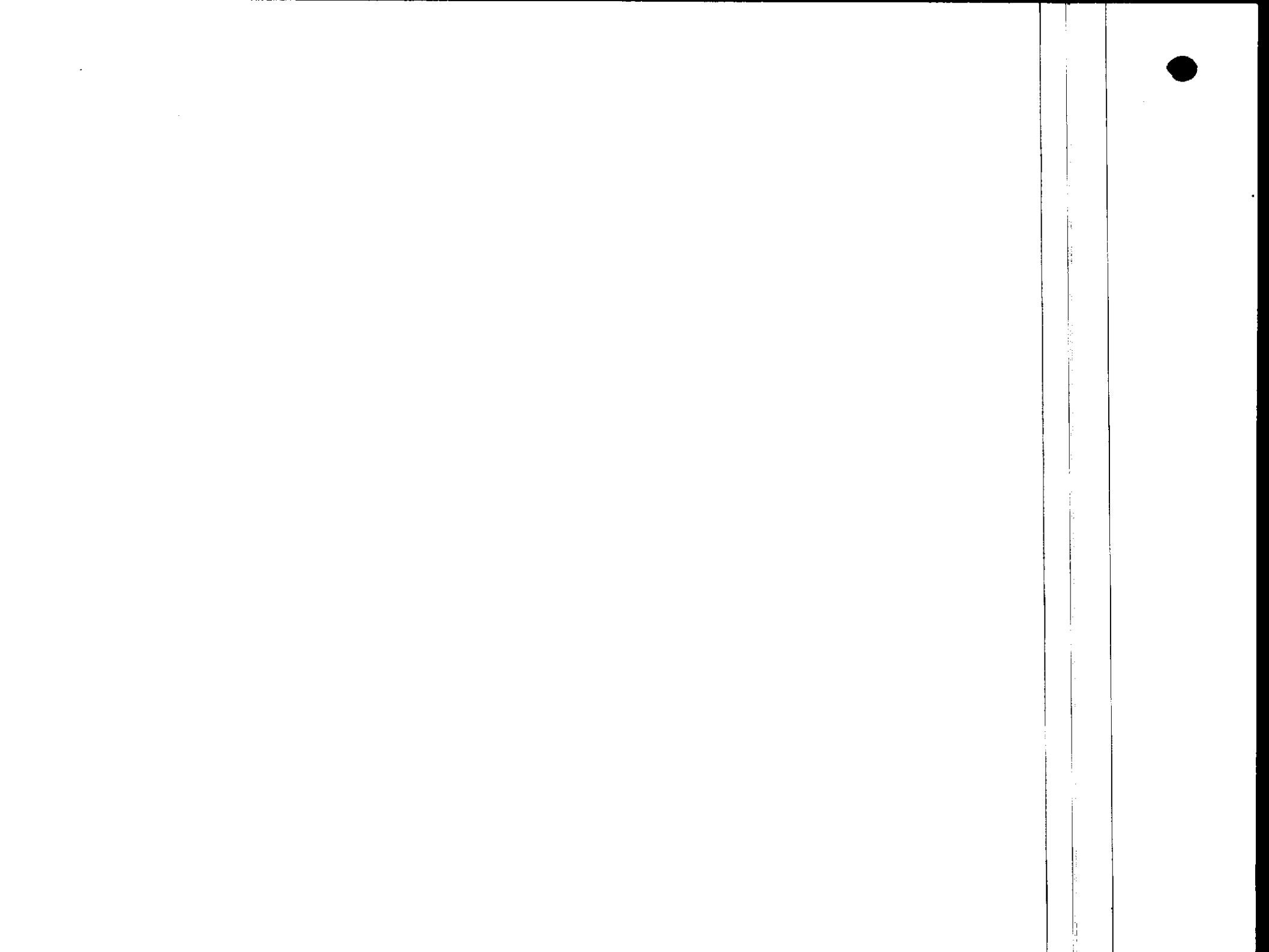
## **LE CENTRE SAHEL**

**Le Centre Sahel** veut favoriser la connaissance des milieux sahéliens et contribuer au rôle majeur que le Canada souhaite jouer en cette zone géographique dans l'amélioration des conditions de vie. Sa mission est de favoriser la réflexion, l'information, la formation mais aussi la collaboration scientifique et technique avec le Sahel. Le centre bénéficie de la participation financière de l'Agence canadienne de développement international.

La coopération canadienne avec les pays du Sahel entend contribuer aux nouveaux équilibres socio-écologiques souhaités par les Sahéliens pour freiner la désertification, promouvoir la sécurité alimentaire, accroître l'autonomie des pays tout en fondant son action sur la connaissance de la problématique globale de cette région. Dans cette perspective, les établissements d'enseignement et de recherche sont appelés à jouer un rôle plus grand dans la réflexion sur les stratégies à utiliser, de même que dans la conception et le suivi de projets spécifiques de coopération.

L'Université Laval possède depuis longtemps des liens significatifs avec le Sahel, tant par ses nombreux diplômés d'origine sahélienne que par les relations de travail, l'expérience et l'intérêt de ses spécialistes. Elle oeuvre dans des domaines cruciaux au Sahel : agriculture et alimentation, foresterie et aménagement des terroirs, éducation et santé, administration et sciences humaines, sciences et génie. En se dotant d'un centre interfacultaire spécialisé, situé à la jonction de la réflexion et de l'action, l'Université a exprimé une volonté collective de faire davantage dans un esprit de solidarité avec les Sahéliens et en collaboration avec les intervenants canadiens.

**CENTRE SAHEL**  
Local 3380  
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant  
Université Laval  
Québec, Canada  
G1K 7P4  
Tél. : (418) 656-5448  
Télex : 051-31 621  
Télécopieur : (418) 656-7461



## TABLE DES MATIÈRES

|  |            |
|--|------------|
| <b>Table des matières .....</b>  | <b>v</b>   |
| <b>Avant-propos par Maria De Koninck .....</b>   | <b>vii</b> |
| <b>Liste des participantes et des participants.....</b>  | <b>ix</b>  |
| <b>Liste des sigles.....</b>   | <b>xi</b>  |
| <b>Introduction par Luce Cloutier.....</b>   | <b>1</b>   |
| <b>1. Intervention des groupements autogérés dans la gestion de l'assainissement urbain de Bamako</b><br>Sy Kadiatou Sow (Mali).....   | 5          |
| <b>Remodelage de l'environnement urbain à Dakar : analyse des pratiques spatio-économiques des femmes sénégalaises</b><br>Khadidiatou Tall-Thiam (Sénégal) .....               | 13         |
| Discussion par Djénèba Diarra.....   | 28         |
| <b>2. Activités de la femme dans le développement au Bénin : le cas de la circonscription administrative de Ouidah</b><br>Léopoldine De Souza (Bénin) et Eusèbe Alihonou ..... | 33         |
| Discussion par Djénèba Diarra .....  | 49         |
| <b>3. Synthèse de la journée du 11 mars par Djénèba Diarra .....</b>   | 51         |
| <b>4. Les femmes et l'ajustement structurel au Ghana : les stratégies de développement de l'ACDI pour l'Afrique de l'Ouest</b><br>Takyiwaa Manuh (Ghana) .....                 | 53         |
| Discussion par Luce Cloutier .....   | 61         |
| <b>5. Culture et changement de mentalité : les effets de nouvelles lois sur les conditions sociales des femmes</b><br>Éliane Allagbada (Niger) .....                           | 63         |
| Discussion par Luce Cloutier .....   | 68         |

|  |    |
|--|----|
| 6. Synthèse du 12 mars par Luce Cloutier .....                 | 71 |
| 7. Cadre stratégique de l'ACDI par Luce Cloutier .....         | 73 |
| 8. Propositions générales du séminaire par Luce Cloutier ..... | 77 |
| Conclusion par Luce Cloutier .....                             | 81 |

## AVANT-PROPOS

En juin 1992, une rencontre eut lieu entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le centre d'expertise sur le Sahel de l'Université Laval concernant le cadre stratégique d'intervention en Afrique de l'Ouest, alors en élaboration. On y discuta, entre autres, de la pertinence d'organiser une activité permettant d'intégrer, dans la démarche de conception de ce cadre d'intervention, les points de vue des populations concernées. Par la suite, la composante Femmes, société et développement du Centre Sahel devait obtenir l'appui financier de l'ACDI afin de concrétiser cette proposition. Il fut ainsi convenu que cette composante organisera un séminaire de consultation auprès de femmes originaires de l'Afrique de l'Ouest oeuvrant au sein de leurs communautés sur l'une ou l'autre des problématiques identifiées comme significatives dans les versions préliminaires du cadre stratégique.

Considérant que les rapports sociaux de sexe sont une dimension incontournable de l'étude de la situation actuelle en Afrique de l'Ouest, la composante voulait, par la tenue de ce séminaire, identifier des perspectives de développement qui prennent en considération les positions différencierées des femmes et des hommes. On souhaitait également arriver à distinguer diverses propositions qui tiennent compte de la complexité sociale, des rapports sociaux et des conséquences résultant des interactions entre les stratégies d'intervention et ces rapports sociaux de sexe.

Cinq conférencières originaires d'Afrique de l'Ouest furent invitées sur la base de leurs connaissances et de leur expérience de travail avec les populations. Malgré des horaires considérablement chargés, elles ont accepté de se déplacer pour transmettre leurs analyses de la situation actuelle et échanger sur leurs perspectives. Ainsi, nous avons pu bénéficier des contributions de Madame Éliane Allagbada, juriste du Niger; de Madame Takyiwaa Manuh, avocate du Ghana; de Madame Léopoldine De Souza, médecin du Bénin; ainsi que de Madame Sow Kadiatou Sy, Gouverneur du district de Bamako au Mali et de Madame Khadidiatou Tall-Thiam, chercheure du Sénégal. Outre ces conférencières, devaient participer aux deux jours de rencontre, des représentantes et des représentants de l'ACDI ainsi que des membres du Centre Sahel et quelques personnes spécialisées en recherche sur la question du développement.

L'expérience de la tenue de ce séminaire et des activités qui l'ont entourée fut certes concluante. Le contenu des Actes présentés ici en témoigne. La complexité des réalités vécues, les limites des analyses élaborées sans la participation des populations concernées, les effets pervers de certains

changements sociaux que l'on qualifie d'améliorations ainsi que des exemples d'ingéniosité, de créativité et de mobilisation des communautés sont quelques-uns des éléments qui ressortent d'une démarche qui se voulait un effort d'intégration de différents points de vue sur l'interaction dans les milieux en développement.

L'organisation du séminaire fut coordonnée par Luce Cloutier, anthropologue et par une collaboratrice de la composante Femmes, société et développement au Sahel, Djénèba Diarra, ingénierie forestière. Elles ont pu bénéficier des apports de Yolande Pelchat, anthropologue, coordonnatrice de la composante et de Paule Simard, géographe, professionnelle de recherche, ainsi que du soutien du personnel du Centre Sahel.

Préalablement à la tenue du Séminaire, un document de réflexion *D'autres voix, d'autres perspectives : femmes, rapports sociaux de sexe et stratégies de développement en Afrique de l'Ouest*<sup>1</sup> préparé par Luce Cloutier et Yolande Pelchat fut transmis à l'ACDI ainsi qu'aux personnes invitées à participer au Séminaire. De plus, une journée d'échange avec des étudiantes originaires d'Afrique de l'Ouest fut organisée afin de bénéficier de leur présence au Canada pour la définition de perspectives d'intervention qui tiennent compte de lectures différentes de la réalité sociale. Le document intitulé *La problématique de développement en Afrique de l'Ouest et la «question des femmes» : éléments d'analyse critique* résume les débats de cette journée et est placé en annexe du présent document.

Nous espérons que les échanges qui ont eu cours dans le cadre de ce séminaire organisé par la composante Femmes, Société et Développement du Centre Sahel seront mis à profit non seulement dans le contexte de l'élaboration du cadre stratégique mais dans celui plus large de la réflexion sur les rapports Nord-Sud.

Nous tenons à remercier les conférencières ainsi que les participantes et les participants pour leur présence et la qualité de leur contribution.

Maria De Koninck  
Professeure  
Responsable de la composante Femmes, société et développement au Sahel

<sup>1</sup> Ce document est disponible au Centre Sahel de l'Université Laval.

## **LISTE DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS**

### **CONFÉRENCIÈRES**

**Allagbada Éliane**, juriste, ministère de la Justice, Niger

**De Souza Léopoldine**, médecin, CREDESA, Bénin

**Sy Kadiatou Sow**, gouverneure du district de Bamako, Mali

**Takyiwaa Manuh**, avocate, professeure invitée à l'université d'Indiana, Ghana

**Tall-Thiam Khadidiatou**, géographe, ministère de l'Éducation nationale, coordonnatrice de la Direction de l'Enseignement supérieur, Sénégal

### **AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

**Bertrand Paul**, analyste

**Lalonde Hélène**, consultante, section IFD

**Vermette Diane**, gestionnaire, Direction régionale Afrique de l'Ouest

### **COMPOSANTE FEMMES, SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT AU SAHEL**

**Carey-Bélanger Élaine**, professeure, École de service social

**Cloutier Luce**, anthropologue, professionnelle de recherche

**De Koninck Maria**, professeure, responsable de la composante FSDS

**Diarra Djénèba**, ingénierie forestière, auxiliaire de recherche

**Pelchat Yolande**, anthropologue, coordonnatrice de la composante FSDS

**Simard Paule**, géographe, professionnelle de recherche

### **CENTRE SAHEL**

**Gervais Suzanne**, directrice du Centre Sahel

**Grenon Éric**, professionnel de recherche, composante SPAS

**Lefebvre Marthe**, professionnelle de recherche, composante SIPEE

**Pineau Marius**, responsable de la composante AT

**Sorieul Françoise**, conseillère à l'information scientifique et technique

**Vuillet André**, professionnel de recherche, composante synergie et prospectives

**AUTRES**

**Boyd Rosalynd, Université McGill, Center for Developing Area Studies**

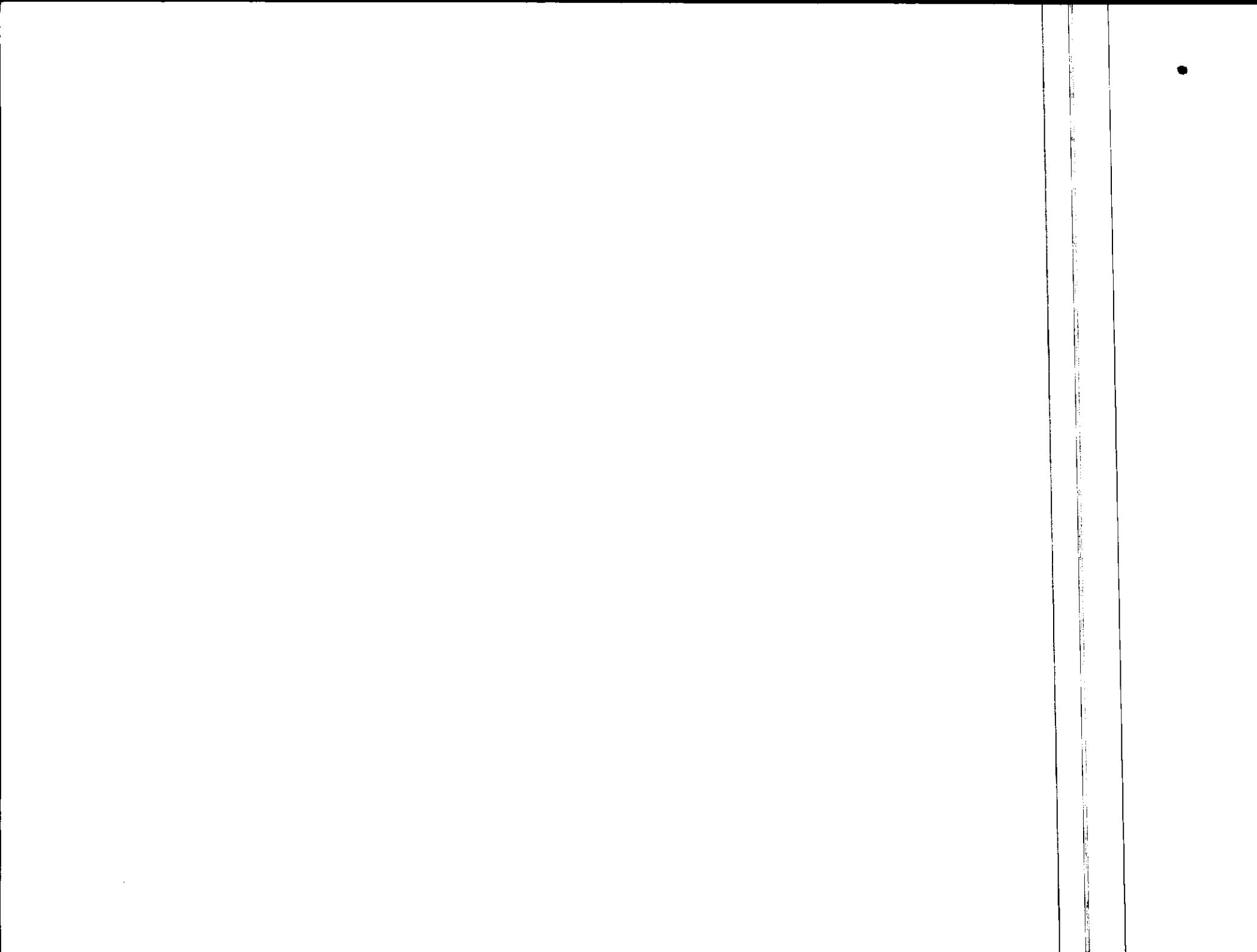
**Ouedraogo Lucie, étudiante, Université Laval**

**Rondeau Chantale, professeure, Science politique, Université du Québec à Montréal**

**Sarr Fatou, présidente de l'Association des femmes et étudiantes africaines, Université Laval**

## LISTE DES SIGLES

|                |  |
|----------------|--|
| <b>ACDI</b>    | Agence canadienne de développement international                       |
| <b>CREDESA</b> | Centre régional pour le développement et la santé                      |
| <b>UQAM</b>    | Université du Québec à Montréal  |
| <b>FSDS</b>    | Femmes, société et développement au Sahel                              |
| <b>IFD</b>     | Intégration de la femme au développement                               |
| <b>SPAS</b>    | Stratégies et politiques alimentaires au Sahel                         |
| <b>SIPEE</b>   | Secteur informel, petite entreprise et entrepreneuriat                 |
| <b>AT</b>      | Aménagement des terroirs   |
| <b>GIE</b>     | Groupement d'intérêt économique  |
| <b>COFESFA</b> | Coopérative des femmes pour la santé, la formation et l'assainissement |
| <b>SMIG</b>    | Salaire minimum garanti  |
| <b>SSP</b>     | Soins de santé primaires   |
| <b>ASC</b>     | Agent de santé communautaire   |
| <b>CVS</b>     | Comité villageois de santé   |
| <b>PAS</b>     | Programme d'ajustement structurel                                      |
| <b>CUGO</b>    | Clinique universitaire de gynécologie et d'obstétrique                 |



## INTRODUCTION

Le séminaire de consultation auprès des femmes originaires d'Afrique de l'Ouest, organisé en mars 1993 par l'équipe multidisciplinaire de la composante Femmes, société et développement au Sahel, avait pour objectif de «revoir l'analyse de la situation actuelle et de participer à l'identification des interventions à privilégier selon une perspective qui accorde une large place aux rapports sociaux de sexe»<sup>2</sup>.

C'est par le biais de questions d'actualité et de problématiques préalablement identifiées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) que la mise à profit dans l'intervention canadienne des stratégies des femmes qui touchent divers aspects de leur vie quotidienne a été abordée de manière plus spécifique.

Les questions soulevées dans les documents préparatoires de l'ACDI et élaborées par des consultantes et des consultants engagés pour le compte de cette agence avaient suscité l'intérêt<sup>3</sup>. Quatre thèmes issus de ces textes préparatoires ont été retenus : il s'agit de la croissance démographique, de la stratégie environnementale, de l'économie et du changement des mentalités. Les documents préparatoires de l'ACDI privilégiaient davantage une approche de type macro-sociale et macro-économique. Il est apparu nécessaire de contrebancer cette tendance afin de démontrer que le point de vue des populations, des communautés, des actrices et des acteurs sociaux était essentiel dans l'élaboration de stratégies de développement. Chaque thème retenu a apporté un éclaircissement sur la situation globale et on note la complémentarité des dimensions sociale, économique, démographique et juridique.

Les responsables de l'organisation du séminaire ont tenu des sessions de travail préparatoires avec les conférencières au cours desquelles une rencontre avec les étudiantes originaires d'Afrique de l'Ouest a aussi eu lieu. Ces rencontres de travail ont permis de préciser certaines questions, de dégager des éléments d'intérêt qui marquent les nouvelles préoccupations relatives à cette région, de diversifier les échanges et de tenir compte des perspectives différentes et multiples sur le développement. Les thèmes de changement social, de croissance urbaine et de prise en charge ont spécifiquement retenu l'attention des participantes. C'est par le biais des questions telles que celles

<sup>2</sup> Consulter : *D'autres voix, d'autres perspectives : femmes, rapports sociaux de sexe et stratégie de développement en Afrique de l'Ouest*, document soumis à l'Agence canadienne de développement international.

<sup>3</sup> De Kessous, J. C., Diamani Mukendi, J.P., Kabou, A. et al., *Cadre stratégique de l'Afrique de l'Ouest. Problématique de développement de la région. Document synthèse*, document présenté à l'ACDI, avril et août 1992.

du développement des villes, de la croissance démesurée et non contrôlée de l'urbanisation et de son cortège de changements dans les rapports sociaux ainsi que du secteur informel que ces thèmes ont été développés.

La question économique a occupé une place importante. Elle reflète les difficultés d'insertion des populations dans une économie monétarisée ainsi que l'ingéniosité de celles-ci à se tirer d'affaire. On reconnaît de manière générale que les communautés élaborent des stratégies qui leur permettent de survivre mais on se demande comment développer des stratégies adéquates qui permettraient aux différentes populations de dépasser la survie pour mettre l'accent sur le développement durable. D'autres thèmes fort intéressants ont été soulevés sans toutefois être approfondis. Il s'agit de la décentralisation, de la régionalisation, de la valorisation des centres urbains secondaires ainsi que des liens qui s'élaborent entre les familles du milieu rural et celles du milieu urbain.

Le séminaire s'est ouvert sous la présidence de Maria De Koninck, responsable de la composante Femmes, société et développement au Sahel. Après une brève présentation des conférencières et un rappel historique du séminaire, chacune des conférencières a été invitée à introduire le sujet de leur conférence, retenu en fonction de leurs expériences professionnelles.

La première communication est celle de Madame Sow Kadiatou Sy, originaire de Bamako. Particulièrement intéressée par les nouvelles approches qui favorisent l'auto-promotion des actrices et des acteurs sociaux de même que leur situation et leurs actions sur le terrain, elle présente l'expérience des groupements urbains autogérés et l'impact du secteur informel sur les rapports sociaux dans un contexte de crise économique et de décentralisation : comment est-ce possible de transformer ou d'adapter les mentalités au nouveau contexte socio-économique?

Khadidiatou Tall-Thiam, seconde conférencière, est préoccupée par les questions environnementales. À partir d'une recherche menée auprès de trois groupes de commerçantes insérées dans le secteur informel de Dakar, elle démontre le refaçonnage urbain conséquent aux activités économiques qui permettent aux femmes de survivre au quotidien, ainsi que les contradictions et les paradoxes qui émergent de ces nouvelles situations. La question consiste à savoir comment il est possible de réconcilier l'économie du secteur informel et du secteur formel. À partir de caractéristiques socio-économiques, elle tente de dégager les différentes formes d'intégration des femmes en ville; d'interpréter leurs comportements vis-à-vis de l'environnement et de l'espace et d'analyser les stratégies qu'elles développent.

Léopoldine De Souza, pour sa part, présente l'expérience d'un programme de développement intégré à la base, dans la région de Ouidah au sud Bénin, qui favorise la multidisciplinarité. À partir des besoins en santé exprimés par les populations et l'intervention du Centre régional pour le développement et la santé (CREDESA), ce programme a été élaboré en tenant compte des résultats d'une étude démontrant le rôle primordial joué par les femmes dans le secteur informel et les problèmes qu'elles rencontrent. Le programme a permis de mettre sur pied un système de banque communautaire assorti d'une gestion efficace de l'épargne ainsi que des cours d'information, d'éducation et de communication à la santé qui tiennent compte de la disponibilité des femmes.

Takyiwaa Manuh insiste aussi sur la rapidité de la croissance du secteur informel puisqu'il regroupe un grand nombre de femmes qui sont majoritairement peu scolarisées, qui n'ont pas développé d'habiletés techniques spécifiques et qui n'ont pas accès aux sources formelles de crédit, aux sources d'information et aux nouvelles technologies. Les programmes d'ajustement structurel ont restreint les opportunités d'emplois sans augmenter la productivité. Selon elle, il est important que la planification tienne compte des besoins du secteur informel en général, et des femmes en particulier, afin d'augmenter leurs habiletés techniques et de gestion, d'étendre le crédit, et de leur permettre de gagner des revenus qui maximaliseront leur contribution dans les ménages. Cette façon de faire rendrait le travail des femmes plus visible et plus reconnu par les membres de leurs communautés.

Enfin, Éliane Allagbada, en tant que juriste, insiste sur l'importance des réformes législatives pour que le statut juridique des femmes soit réellement adapté à leur rôle économique et social. Les réformes législatives peuvent accélérer le changement des mentalités par leur répercussion sur la structure économique et sociologique et aussi dans le domaine idéologique. L'auteure effectue un retour sur les diverses contraintes religieuses, sociales, coutumières, culturelles à l'autonomie des femmes. Selon elle, différents changements doivent avoir lieu afin d'éliminer toute discrimination et toute injustice envers les femmes. Toute action législative doit être accompagnée d'une campagne de sensibilisation qui permettra aux femmes de prendre connaissance de leurs droits et non seulement de leurs devoirs afin qu'elles apprennent à compter sur elles-mêmes et non plus sur les autres.

Des discussions ouvertes ont suivi chaque présentation et elles ont été enregistrées. Nous en présentons ici une synthèse. Pour faciliter la lecture du présent document et éviter les répétitions, nous n'avons retenu, et retranscrit le plus fidèlement possible, que les propos qui se rapportaient directement aux sujets des conférences.

Dans ce qui suit, nous présentons donc chaque conférence suivie d'une synthèse des discussions. Les plénières de chaque journée sont aussi brièvement résumées; celles-ci ont permis d'effectuer des retours sur les discussions de la journée, de préciser des questions relatives aux présentations et d'orienter quelques-unes des recommandations. Lors de la deuxième journée, de brèves explications au sujet de l'élaboration du cadre stratégique de l'ACDI nous ont été dispensées par les représentantes et les représentants de l'agence. À partir de ces réflexions, les participantes et les participants du séminaire ont proposé des recommandations concrètes tout en tenant compte des objectifs retenus par l'Agence, des moyens actuellement disponibles et des changements sociaux qui marquent l'Afrique de l'Ouest contemporaine.

## 1. INTERVENTION DES GROUPEMENTS AUTOGÉRÉS DANS LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN DE BAMAKO

**Kadiatou Sow Sy**

### **Résumé**

Deux constats peuvent être dressés aujourd'hui à propos des grands centres urbains en Afrique, soit : 1) la très faible capacité des pouvoirs publics à gérer les conséquences d'une trop rapide urbanisation et notamment les difficultés qu'ont les responsables municipaux à assurer une activité essentielle comme l'assainissement de la ville et 2) une saturation du secteur dit structuré entraînant une recherche effrénée de stratégies de survie pour les groupes sociaux les plus frappés par la crise économique : femmes, jeunes sans emploi, agents «déflatés» de la fonction publique ou des sociétés et entreprises liquidées. S'inspirant de deux cas concrets, --l'implication de groupements d'intérêt économique (G.I.E) dans les activités d'assainissement de la ville de Bamako et le jumelage de deux villages, malien et québécois--, cet exposé veut susciter des échanges sur le développement du secteur non structuré et son impact (positif et négatif) sur les rapports sociaux. Il cherche aussi à amorcer une discussion sur les méthodologies à privilégier pour réussir le changement de mentalité réclamé par la plupart des intervenants dans les programmes de développement des pays africains.

### **Abstract**

Two observations may be made regarding large urban agglomerations in Africa, namely : 1) government's reduced ability to cope with the consequences of rapid urbanization and particularly the difficulties facing municipal authorities in ensuring basics activities such as city sanitation, and 2) a saturation of the so-called structured sector which leads to a frantic search for survival strategies among the social groups most affected by the economic crisis : women, unemployed youth, "deflated" civil servants or former employees of liquidated companies and firms. My goal, through the presentation of two real-life cases, -- the involvement of economic interest groups (E.I.G.) in the sanitation of the city of Bamako and a partnership between two villages, one in Mali and one in Quebec--, is to stimulate exchanges on the development of the non-structured sector and its impact (both positive and negative) on social relations. I also wish to discuss effective methodologies for changing mentalities called for by most development workers in African countries.

Accusant un taux de croissance annuel de la population de 3,5 %, Bamako, à l'instar des autres grandes villes africaines, a connu, ces dix dernières années, une urbanisation trop rapide par rapport aux capacités d'accueil et de gestion des structures étatiques et municipales.

## **Des ressources municipales insuffisantes**

**Avec un taux de récupération des impôts et des taxes de l'ordre de 30 % depuis les changements politiques intervenus en 1991<sup>4</sup>, il est aisé de comprendre l'incapacité de l'administration municipale à faire face aux obligations essentielles d'une municipalité comme le ramassage des ordures ménagères qui représente un volet important de l'assainissement de l'environnement.**

Les Bamakois produisent près de 1700 mètres cubes d'ordures ménagères par jour alors que la voirie urbaine a une capacité de ramassage de 650 mètres cubes seulement, soit le tiers. Jusqu'à ces deux dernières années, la plupart des bamakois considéraient que l'assainissement était avant tout le problème de l'administration municipale, qu'elle était là pour ça et qu'elle avait les moyens de le faire. Dans les quartiers, les dépôts d'ordures anarchiques se créaient tous les jours, à tous les coins de rue, au gré des habitants. Un seul quartier (sur 60) de Bamako bénéficiait depuis 1990 de l'intervention d'un groupement, la Coopérative des femmes pour la santé, la formation et l'assainissement (COFESFA). Il existait aussi quelques fois des comités de salubrité mais qui ne fonctionnaient que sporadiquement à l'occasion de fêtes ou à l'approche de l'hivernage, par exemple. La direction des services urbains de la voirie et de l'assainissement accaparaît à elle seule pour son fonctionnement le quart du budget municipal mais à entendre les plaintes des populations, les résultats de ses interventions étaient loin d'être satisfaisants. Il fallait donc trouver une solution à cette terrible équation : faire le maximum avec le peu de ressources disponibles.

## **En quête de nouvelles stratégies de survie**

Les conséquences sur les couches défavorisées de l'exode rural et de l'urbanisation rapide liées aux crises économiques endémiques dans nos pays sont bien perceptibles même si elles n'ont pas fait l'objet d'analyses spécifiques. À Bamako, les jeunes représentent près de 50 % de la population et le taux d'alphanétisation est d'environ 30 % (10 % seulement chez les femmes). Le chômage s'est accru. À ceux qui n'avaient pas d'emploi à cause de l'insuffisance ou de l'inadaptation de leur formation, se sont ajoutés les «déflatés» de la fonction publique, c'est-à-dire les travailleurs victimes de la compression des sociétés et entreprises d'Etat suite à l'implantation des différents programmes d'ajustement structurel. Face à ces difficultés, beaucoup d'hommes chefs de familles, ainsi que beaucoup de jeunes ont choisi l'aventure pour tenter leur chance ailleurs. Les autres n'avaient pas d'autre choix que de chercher d'autres stratégies de survie.

---

<sup>4</sup> Le budget annuel du district de Bamako est de 2 milliards de francs CFA soit 10 millions de dollars canadiens.

Confrontées à cette situation de crise économique, de nombreuses femmes se sont retrouvées seules chefs de famille avec des tâches supplémentaires auxquelles elles ne sont pas forcément préparées. Au Mali, les stratégies des femmes se sont articulées autour de certaines activités comme la transformation et le commerce de produits alimentaires (restauration ambulante dans les centres administratifs et commerciaux), le commerce de produits artisanaux et de textiles, les services domestiques, le lavage de linge, le ramassage d'ordures ou autres activités d'assainissement et l'exploitation de fontaines. On assiste donc actuellement à une recherche effrénée de stratégies de survie chez les femmes et les jeunes.

### **L'intervention des groupements autogérés dans l'assainissement de Bamako**

La recherche de solutions s'est posée en ces termes : comment faire participer les populations à la gestion de leur environnement, comment créer et pérenniser des emplois ou des activités rémunératrices pour les groupes sociaux marginalisés (essentiellement les femmes et les jeunes) ? Les autorités de la ville de Bamako et les groupes concernés ont décidé d'explorer une des nombreuses pistes proposées soit la création de groupements autogérés -- groupements d'intérêt économique (G.I.E) et associations coopératives-- à qui la ville concède les activités d'assainissement telles que le ramassage des ordures ménagères, le curage des caniveaux (cas des G.I.E. à Bamako). Garantir la réussite de ces interventions suppose la mise en oeuvre d'une stratégie de mobilisation des populations concernées. En assurer la pérennité exige, d'une part, une évaluation de l'impact de ces activités sur le mode de vie et le comportement des différentes composantes sociales et, d'autre part, la définition d'une politique d'éducation des populations ayant comme objectif principal l'adaptation des mentalités et/ou des comportements au nouveau contexte socio-économique.

En 1991, les autorités municipales ont exploré avec les jeunes et les femmes la possibilité de leur concéder l'activité de ramassage des ordures ménagères dans les quartiers de Bamako, les objectifs étaient les suivants :

- impliquer les populations dans la gestion de leur propre environnement en faisant ramasser les ordures par les jeunes et/ou par les femmes du quartier;
- créer des emplois durables pour ces groupes sociaux; leur rémunération étant prise en charge par le prélèvement d'une cotisation (ou taxe) de 750 francs CFA en moyenne que chaque concession paye au groupement qui intervient dans le quartier;
- réduire les coûts du ramassage et du transport des ordures en utilisant l'équipement adapté aux possibilités financières des populations : utilisation des charrettes ou chariots dans les quartiers

périphériques pour le transport des ordures dans les dépôts de transit (le fonctionnement et l'entretien des camions coûtent très cher).

Toutefois, l'objectif le plus important à moyen et à long terme est de réussir une éducation des populations dans la gestion de leur environnement. On part du principe que les habitants d'un quartier ont plus de chance de réussir une campagne d'information et de sensibilisation au niveau des autres habitants et que les enfants qui naîtront dans un cadre de vie faisant l'objet de soins particuliers de ses habitants, acquerront de bons réflexes dans ce domaine précis.

Aujourd'hui, il existe à Bamako, près d'une quarantaine de groupements d'intérêt économique (G.I.E), d'associations et de coopératives qui veulent tous intervenir dans l'assainissement. Cet engouement s'explique par la réussite de deux expériences-pilotes réalisées dans deux quartiers de Bamako : Sema-Faladie, un quartier résidentiel composé en majorité de cadres où intervient un G.I.E., Sema-Saniya (propreté), qui a été créé par deux jeunes femmes diplômées sans emploi (auxquelles se sont joints des jeunes hommes sans emploi) et Hamdalaye, un quartier dit populaire où intervient un G.I.E. appelé Jigui (espoir). Ces deux G.I.E. ont été créés en 1991 et ont bénéficié de l'appui matériel et technique des services du district pour la confection des dépôts de transit, la mise à la disposition de charrettes et le préfinancement pour la traction des charrettes. Les G.I.E. ont créé en moyenne de 10 à 15 emplois. Ils font le ramassage quotidien des ordures devant chaque concession tandis que l'enlèvement des ordures des dépôts de transit est assuré par la voirie urbaine. Les concessions abonnées auprès des G.I.E. achètent les poubelles et payent chaque mois 750 francs CFA. Les populations sont très satisfaites du service ainsi rendu et souhaitent que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères habituellement perçue par la municipalité soit supprimée au profit de la cotisation versée aux G.I.E.

Il est important de signaler ici que la différence entre cette forme d'intervention et celle de la COFESFA réside dans le fait que les activités de la COFESFA étaient subventionnées, en partie par le district et en partie par les organismes non gouvernementaux; le quartier de Medinacoura n'intervenant pas dans le financement. Le Gouvernorat du District a d'ailleurs décidé de mettre fin au contrat qui le liait à la COFESFA pour que les populations de Medinacoura, à l'instar des autres quartiers, assument désormais une partie des charges de l'activité d'assainissement. Ces populations ont choisi la COFESFA comme partenaire.

La première difficulté rencontrée au cours de ces expériences se situe d'abord dans la réticence de certains chefs de famille à payer pour un service qui de toute façon est déjà rendu par la femme «ménagère» ou le personnel de maison (boy et bonne). Étant donné que l'adhésion d'une très

grande majorité des résidents au projet est indispensable à sa réussite, les membres du G.I.E. ont associé à leurs actions de sensibilisation, les notables et autres personnes influentes (leaders d'opinion) du quartier. À Hamdalaye, par exemple, un comité de sages a été créé. Son apport est aujourd'hui inestimable pour les actions du G.I.E.

Quant aux autorités municipales, elles sont un peu débordées par les demandes d'appui provenant des dizaines de G.I.E. créés cette année. Il a donc fallu, d'une part, réfléchir à un cadre d'intervention approprié pour éviter l'anarchie dans un domaine aussi sensible et, d'autre part, chercher auprès de divers partenaires, des sources de financement pour appuyer toutes ces initiatives. C'est dans ce cadre que nous avons proposé la création d'une cellule légère d'appui aux structures associatives; la Caisse française de développement a pris des engagements dans ce sens.

Malgré les quelques difficultés importantes, ces initiatives ont soulevé un grand espoir qui sera encore conforté par la mise en oeuvre de la politique de décentralisation décidée par les autorités. En attendant, les groupements autogérés ont beaucoup d'autres perspectives de diversification comme la création de petites unités de traitement des ordures ménagères, l'aménagement et le curage des caniveaux et la désinfection des logements. Les G.I.E. de Bamako s'intéressent, en outre, au développement d'ateliers pour la production de petits équipements nécessaires à l'activité de ramassage et d'évacuation des ordures : poubelles, charrettes ou chariots. Ils envisagent la construction de puisards pour l'évacuation des eaux usées, la construction de latrines dans les écoles et sur les marchés et les places publiques. D'autres possibilités d'intervention pour ces groupement autogérés comme l'entretien et le pavage des rues, la restructuration des quartiers spontanés sont également considérées.

L'ensemble de ces actions a bien sûr un impact direct et immédiat sur l'environnement, mais en dehors de la propreté de la ville et de la création de quelques emplois, ces actions ont-elles d'autres impacts? Il serait intéressant de mener des enquêtes pour les évaluer toutes mais en attendant nous pouvons quand même constater que les populations ont pris conscience que l'État et l'administration publique ne pouvaient pas tout prendre en charge et qu'elles pouvaient agir à travers des structures autonomes de l'État et y obtenir des résultats concrets satisfaisants. De plus, l'intervention de jeunes diplômés (femmes et hommes) dans l'activité de ramassage des ordures a permis de valoriser cette activité, mais aussi de faire changer la perception que les hommes en avaient : ce n'est plus un travail féminin, un travail de «bonne». Nous espérons aboutir à l'éclosion d'un sentiment de co-responsabilité d'abord au niveau du groupe familial et ensuite entre les habitants d'un milieu géographique donné (quartier, commune, ville). Cette prise de conscience

d'être le premier et le principal acteur de son propre développement est certainement la meilleure garantie de la réussite de tout projet ou programme de développement.

### **L'expérience d'un jumelage entre un village malien et un village québécois**

Je voudrais maintenant parler d'une autre expérience intéressante qui se déroule à Sanankoroba, à 35 km de Bamako. Depuis 1985, le village de Sanankoroba (4 000 habitants) entretient des relations de jumelage avec le village québécois de Sainte-Élisabeth (2 000 habitants). Ce partenariat entre deux localités du Nord et du Sud a aujourd'hui des retombées économiques, sociales et culturelles très significatives. Les principales actions menées concernent la culture attelée, l'installation de moulins à grains et à karité, la création d'une banque de céréales et d'une coopérative maraîchère, l'alphabétisation et la construction d'une case de l'Amitié. L'association qui gère ces activités et dont le nom est «Benkadi» (l'entente) déclare cette année un bénéfice net de 3 292 435 francs CFA. Elle est dirigée par 24 personnes dont 5 femmes. Au niveau des villages, c'est une véritable petite révolution d'organiser des débats où femmes et hommes échangent leurs points de vue sur les problèmes du village et font des propositions de projets. Les hommes de Sanankoroba disent qu'ils se sont inspirés de l'exemple de leurs amis de Sainte Élisabeth. Ils ont été impressionnés par l'atmosphère de collaboration au sein de la délégation québécoise où tous les membres, hommes et femmes, avaient un rôle précis et d'égale importance à jouer. Les femmes de Sanankoroba ont progressivement pris de l'assurance, elles ont totalement assumé la gestion des moulins et se sont placées au peloton des meilleurs exploitants du périmètre maraîcher. Elles interviennent au niveau de tous les autres projets et selon l'une de leurs représentantes, Mama Coulibaly, elles ont réellement le sentiment d'être considérées comme des partenaires et sont toujours consultées sur les problèmes du village. Qui plus est, elles ont droit à la parole en public et cela est très important. On a toujours dit que les femmes africaines étaient des conseillères très écoutées de leurs maris, mais au fond des cases! Ce qui a permis à plusieurs de nier le bien fondé de leurs revendications au droit à la parole et à la prise de décision. Il faut aussi noter que, de leur côté, les habitants de Sainte Élisabeth, membres de l'association «Des mains pour demain» se sont inspirés d'une pratique de solidarité courante en Afrique qu'ils ont observé à Sanankoroba : il s'agit du champs collectif. Aussi, en sont-ils venus à exploiter un champ collectif dans leur propre village et la vente des produits de ce champ leur permet de financer les projets élaborés par leurs amis de Sanankoroba. Les échanges annuels de délégation entre les deux villages ont non seulement permis de réaliser des actions concrètes, mais surtout, ils ont favorisé une meilleure connaissance par les uns des valeurs culturelles des autres. Les deux parties reconnaissent aujourd'hui que cela a eu un impact considérable sur la réussite des projets entrepris.

## Quelques pistes de réflexion pour la stratégie canadienne d'intervention

Il est superflu de vouloir démontrer que l'intervention de technologies et d'acteurs extérieurs sur un milieu de vie déterminé a des conséquences sur le mode de vie du groupe concerné. La véritable question à mon avis est de définir des façons de mesurer ces impacts sans se limiter aux résultats chiffrés de telle ou telle activité. Comment évaluer le changement intervenu dans le comportement, les habitudes de vie? Je répondrai tout simplement et peut être tout bêtement, en s'intéressant d'abord à cet aspect de la question. En effet, il a souvent été dit et écrit que certaines populations africaines étaient hostiles à tout changement, à toute évolution et ouverture vers le monde moderne, mais existe-t-il aujourd'hui une communauté humaine capable de survivre en vase clos? Je persiste à croire que c'est au niveau de l'idée que chacun se fait du changement, de l'évolution, que se situe la divergence. Les populations savent exactement ce qu'elles veulent pour améliorer leurs conditions de vie, et leur adhésion aux nouvelles technologies ou philosophies dépendra de la capacité des intervenants à identifier correctement avec eux leurs besoins et à mettre en oeuvre des actions concrètes. La réticence est aussi une forme d'opposition surtout pour des populations qui jusqu'à ces dernières années ont été toujours tenues à l'écart de la prise de décision. Mener de véritables enquêtes sur l'impact des interventions extérieures sur le comportement des composantes sociales aiderait à coup sûr à faire des pas de géant dans la recherche de stratégies de développement durable parce que profitable pour les populations africaines.

De nombreuses interventions auprès des groupements autogérés sont également possibles. L'appui des partenaires, notamment de l'ACDI, au développement peut s'articuler autour des actions suivantes :

- 1) la mise en place de fonds de roulement sous forme de *revolving credit* permettant aux groupements de démarter leurs activités et de fonds d'équipement destiné en priorité aux activités intégrées dans une chaîne de production, mais dont la faiblesse constitue un frein pour le développement des activités principales (cas du traitement artisanal des ordures ménagères, par exemple);
- 2) la formation aux nouvelles technologies (accessibles aux groupes sociaux concernés), aux techniques de gestion, d'animation et d'organisation, de même qu'aux techniques d'élaboration et de formulation de projets;
- 3) l'appui institutionnel et plus particulièrement la création de centres d'information et d'échanges pour les femmes permettant aux associations et groupements féminins de réussir leur actions

d'éducation civique, de sensibilisation et de formation des femmes autour des questions se rapportant à leurs droits civiques et aux possibilités d'entreprendre et de développer certaines activités avec les différentes formes d'appui offertes par les structures gouvernementales et non gouvernementales. Ces centres, s'ils sont proches des populations, pourraient combler le déficit en information que l'on constate chez les femmes. Celles-ci ignorent souvent où et à qui s'adresser lorsqu'elles ont un problème de santé, lorsqu'elles vivent un litige ou un conflit conjugal et familial, ou encore lorsqu'elles veulent planifier les naissances. Ces centres pourraient en fait répondre à beaucoup d'autres questions auxquelles les femmes ont du mal à trouver des réponses parce qu'elles ne savent pas à qui s'adresser ou parce qu'elles ne trouvent pas une oreille attentive qui leur inspire confiance. Aujourd'hui il existe au Mali une soixantaine d'associations féminines mais aucune n'a réellement les moyens d'atteindre les objectifs de mobilisation et de formation de ses adhérentes; 95 % au moins n'ont même pas de siège social et doivent vivre des produits de vente des cartes de l'association et des maigres cotisations, de sorte que les activités importantes sont souvent subventionnées bénévolement par les responsables des associations.

- 3) l'appui à la scolarisation des filles en contribuant à la création d'écoles de base et en mettant en place des infrastructures socio-éducatives pour alléger les charges domestiques des femmes et pallier à l'insuffisance d'encadrement des enfants dont les mères sont toute la journée à l'extérieur à la recherche de moyens de subsistance pour la famille. N'oublions pas que beaucoup de filles sont retenues à la maison pour aider leur mère à faire face aux nombreuses tâches domestiques. L'éducation des filles, c'est aussi une fécondité et une maternité bien programmée; c'est favoriser l'accès à l'emploi des femmes et leur présence à des postes de décision.

**REMODELAGE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN À DAKAR : ANALYSE DES  
PRATIQUES SPATIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES SÉNÉGALAISES**

Khadidiatou Tall Thiam

**Résumé**

La ville et son environnement sont devenus un grand sujet de préoccupation. Dans les pays du Sud, la croissance démographique rapide, l'urbanisation accélérée et non maîtrisée et les difficultés économiques multiplient la misère. La paupérisation des populations va en s'accentuant. En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, les villes sont partout en crise et sont le terrain privilégié de toutes formes de revendications et de mutations. La crise économique et les plans d'ajustement structurel ayant accentué le chômage et le sous-emploi des travailleurs, les femmes sont projetées au devant de la scène économique. L'espace urbain devient le lieu où se déploient leurs activités économiques. Les espaces publics, les zones de loisirs ou espaces de jeux se transforment peu à peu en espace commercial provoquant par tout à travers la ville une crise environnementale. Cette étude sur les pratiques spatio-économiques des femmes à Dakar tente de dégager, à partir de données socio-économiques, les différentes formes d'intégration des femmes d'origine rurale dans un réseau spatial urbain, d'interpréter les comportements vis-à-vis de l'espace et de l'environnement qu'elles s'approprient de façon irrégulière, d'analyser les stratégies développées et de cerner comment, à travers ces actions de survie, les femmes entament une modification des rôles respectifs des femmes et des hommes dans la société sénégalaise.

**Abstract**

The city and its environment have become a subject of great concern. In countries in the South, rapid population growth, accelerated and uncontrolled urbanization and economic difficulties have increased misery. The population is increasingly impoverished. The end of the 20th century sees cities in crisis everywhere, and they have become the main arena for all sorts of demands and mutations. With increased unemployment and underemployment among workers due to the economic crisis and structural adjustment plans, women are being projected to the front of the economic stage. Urban space has become the location for their economic activities. Public spaces, leisure areas or playgrounds are gradually being transformed into commercial space bringing about an environmental crisis throughout the city. The present study on the spatio-economic practices of women in Dakar attempts to identify, based on socio-economic data, rural women's different ways of integrating into an urban spatial network. It also aims to interpret behaviour related to space and to the environment that they irregularly take over, to analyse the strategies they develop and to grasp how, through these survival tactics, women have initiated a modification in women's and men's respective roles in Senegalese society.

En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, le monde en développement s'urbanise de plus en plus vite avec plus d'un milliard et demi de personnes vivant dans les villes. La ville et son environnement sont alors devenus un grand sujet de préoccupation. Dans les pays développés, la ville explose sous l'effet des crises socio-économiques. Les banlieues sont les lieux de grandes tensions. Dans les pays du Sud, la croissance démographique rapide, l'urbanisation accélérée et non contrôlée et les difficultés économiques ont multiplié la misère. La paupérisation s'accentue.

~~Les villes s'étendent, les taudis et les bidonvilles prolifèrent, la course effrénée pour l'occupation de l'espace urbain est amplifiée par un exode rural continu. À l'aube du troisième millénaire, les villes sont partout, à travers le monde, en crise. La ville est aussi le lieu de revendications démocratiques et de revendications syndicales. Dakar, à l'instar des villes du Tiers monde, connaît de graves crises qui se traduisent par des explosions de violence sous n'importe quel prétexte : événements post-électoraux de 1988, crise sénégal-mauritanienne de 1989.~~

Le milieu urbain devient dès lors pour les chercheur(e)s le terrain de nombreuses investigations. Les études sur les activités économiques exercées par les femmes sont relativement importantes. On peut ainsi citer l'article de Rita Cordonnier (1986), *Les commerçantes ouest-africaines entre marchés formels et informels*, l'étude de Madé Bandé Diouf (1981), *Les restauratrices de la zone industrielle de Dakar ou la guerre des marmites*, celle de Lambert Agnès (1987), *Les commerçantes en région du Cap-Vert*, et enfin celle de Fatou Sow (1991), *Les initiatives féminines au Sénégal, une réponse à la crise ?* Ainsi, ces dernières années, la situation économique et les nouvelles stratégies déployées par les femmes ont amené les chercheur(e)s à se pencher sur leurs activités. Mais si le secteur informel, qui offre plus d'opportunités, a fait l'objet de nombreuses études, la question de l'occupation de l'espace urbain et de l'impact socio-spatial du travail des femmes reste, pour sa part, ouverte.

Notre analyse des pratiques spatio-économiques des femmes sénégalaises dans l'environnement urbain dakarois s'appuie sur les données du recensement général de la population et de l'habitat (1988)<sup>5</sup>, les résultats de l'enquête sur l'emploi, le sous emploi, le chômage en milieu urbain dakarois de (1991)<sup>6</sup>, les résultats préliminaires de l'enquête sur les dimensions sociales de l'ajustement structurel (1992)<sup>7</sup>, et sur des enquêtes sur le terrain et des discussions libres avec les femmes (1992)<sup>8</sup>. L'analyse de ces différents matériaux a permis de révéler l'importance de cette dynamique des femmes dans un environnement urbain souvent peu favorable.

---

<sup>5</sup> Ministère de l'Économie, des Finances et du plan. DPS/BNR, *Recensement général de la population et de l'habitat 1988*.

<sup>6</sup> Commissariat général à l'emploi *Rapport définitif de l'enquête Emploi, sous-emploi, chômage en milieu urbain, avril/mai 1991 région de Dakar*. MEFP/DPS - Primature Doc. polyg.

<sup>7</sup> Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. DPS - *Projet d'appui à la gestion du développement. Les dimensions sociales de l'ajustement structurel : Enquête sur les priorités 1992* Doc. Polyg.

<sup>8</sup> Pour les enquêtes sur le terrain, notre choix s'est porté sur trois cas : 1) les pileuses de la Médina qui sont un véritable exemple de non insertion de migrantes à Dakar, 2) les commerçantes ou vendeuses de tissus aux abords du marché HLM, exemple de débordement des marchés et d'occupation irrégulière de l'espace public et des rapports conflictuels entre la collectivité locale, les résidents et les occupants irréguliers et 3) les restauratrices de la zone du port (Bel-Air).

## L'environnement urbain : Dakar sous forte pression démographique

Dakar, métropole Ouest africaine, s'étend sur 550 km<sup>2</sup>, située dans une zone aux altitudes basses avec de nombreuses dépressions. Elle est caractérisée par la présence d'une grande plaine centrale sableuse, occupée par la zone industrielle et les quartiers de résidence. Le sud au relief de bas plateau volcanique abrite le quartier administratif et les affaires. Les espaces non aménagés de la ville sont formés de dunes de sables (Naây). La végétation est partout pauvre. Ces facteurs biogéographiques ont des conséquences sur l'environnement : ensablement, stagnation des eaux pluviales, etc.

À l'instar des grandes capitales et villes africaines, Dakar connaît une expansion démographique importante depuis sa création. Sa position géographique privilégiée a fait de la capitale du Sénégal, un pôle de développement économique et une zone de forte concentration démographique. Dakar regroupe le quart de la population totale du Sénégal, 54 % de la population urbaine totale soit 1 500 459 habitants en 1988<sup>9</sup>, 1 566 657 en 1991 et 1 593 600 habitants en 1992<sup>10</sup> (tableau 1, en annexe).

Cette croissance de la population dakaroise, qui, précisons-le, est moins accentuée depuis quelques années (2,9 % par an entre 1988 et 1991 contre 4 % entre 1976 et 1988), trouve son origine dans l'immigration. Dakar exerce sur le reste du territoire, notamment le monde rural, une grande attraction. Ceci n'est pas sans influence sur la structure par âge et par sexe de la population. L'importance des adultes (51,08 %) sur les jeunes (45,82 % ont moins de 15 ans) ainsi que le sexe ratio en faveur des hommes (104 hommes pour 100 femmes) sont révélateurs du rôle joué par l'immigration masculine (53 % des migrants sont des hommes), même si aujourd'hui des tendances vers l'équilibre se dessinent car la migration féminine vers les centres urbains devient de plus en plus importante. En effet, entre 0 et 19 ans les femmes sont plus nombreuses à migrer, atténuant ce léger déficit du nombre de femmes.

Ce flux important de migrantes et de migrants à Dakar résulte de la dégradation de l'économie rurale. Dakar reçoit chaque année un peu plus de 28 000 nouveaux migrants et migrantes qui viennent remplis d'espoir dans une ville qui n'en offre plus. L'environnement urbain fait d'abord penser aux aspects architecturaux, économiques et sociaux, mais c'est aussi la concentration humaine et ses conséquences à savoir les activités humaines et les conflits sociaux qui se déroulent

<sup>9</sup> D'après le *Recensement général de la population et de l'habitat*, op. cit.

<sup>10</sup> D'après l'*Enquête sur les priorités : les dimensions sociales de l'ajustement structurel*, op. cit.

sur cet espace. À cet égard celui de Dakar devient un véritable enjeu au regard de l'évolution de la population urbaine.

**La croissance démographique dans bon nombre de villes africaines s'est faite sans rapport avec le développement des capacités de production économique et sans corrélation avec les structures d'accueil disponibles.** La capacité d'accueil des villes est aujourd'hui insuffisante dans les conditions actuelles de l'offre de logement, de services sociaux et éducatifs et d'emploi. Le déficit est durement ressenti, et l'espace urbain, espace artificiel aménagé par l'homme, lieu d'externalité où les inégalités se développent, est difficilement organisé. Cet espace est de plus en plus convoité. Malgré les efforts pour viabiliser de nombreuses zones, l'espace urbanisé ne représente que le cinquième de la superficie de Dakar.

Les populations dont les revenus sont peu importants, voire faibles, occupent de façon irrégulière, les espaces aux abords de la ville comme zones d'habitations, et la voie publique comme zone d'exercice des activités commerciales. Dans bien des villes du monde en développement, l'habitat plus ou moins illégal peut représenter jusqu'à 70 % du total des nouveaux logements occupés généralement par les migrantes et migrants de plus en plus nombreux.

L'urbanisation croissante entraîne non seulement une réduction des espaces occupables, mais aussi une expansion croissante de la demande foncière et, par conséquent, une gestion de l'espace urbain inopérante et un remodelage de l'environnement urbain. Parallèlement, la croissance urbaine de Dakar se poursuit dans un contexte de crise économique internationale et sous les effets de l'ajustement structurel, bouleversant ainsi les structures traditionnelles du marché de l'emploi.

### **Le marché de l'emploi à Dakar**

La population dakaroise en âge de travailler (10 ans et plus) s'élève à 1 096 344 soit 70 % de la population totale. Elle se répartit comme suit : 556 267 hommes (50,7 %) et 540 077 femmes (49,3 %). Les actifs sont au nombre de 585 222 soit 53,4 % de la population âgée de 10 ans et plus; 75 % (442 132) sont occupés et 25 % (143 090) sont chômeurs (tableau 2 en annexe). En outre, la population active dakaroise a un faible niveau d'instruction, 44,5 % des actifs n'ont aucun niveau d'instruction, 28,9 % ont un niveau primaire et 21,3 % un niveau secondaire. Par contre, les chômeurs ont généralement un niveau d'instruction élevé. Ceci est dû au fait qu'au Sénégal, le nombre de jeunes qui sortent du système scolaire (25 000) chaque année est supérieur à la capacité d'absorption du système économique moderne (4 000 emplois par an) et que la formation professionnelle fait, dans l'ensemble, défaut.

La population inactive représente 46,6 % de la population en âge de travailler (10 ans et plus). Elle est composée pour l'essentiel de femmes au foyer (40 %) et d'élèves (49 %). Ainsi, si l'on considère en plus les personnes âgées, la charge que doivent supporter les actifs est très lourde : un actif a à sa charge au minimum deux personnes. En 1989, l'enquête IFAN/ORSTOM considérait que chaque actif avait à charge 2,7 personnes. Pour certaines catégories socio-économiques comme les ouvriers, la charge par actif est de 3,5 personnes.

Le taux d'occupation est estimé à 75,6 % (76,8 % chez les hommes et 73,4 % chez les femmes). Le commerce et les affaires immobilières regroupent à eux seuls 55,4 % de la population occupée. Les autres branches d'activité sont : l'administration publique, les transports, entrepôts et télécommunications et les bâtiments et travaux publics. Les personnes occupées sont salariées dans une proportion de 40 %; 60 % sont par conséquent non salariées. La population occupée comprend 30,2 % de jeunes et 36,2 % de femmes.

Le chômage est élevé : 24,4 % en 1991. Avec des taux respectifs de 32,0 % et 26,6 % de chômage, les jeunes et les femmes sont les plus touchés. Le chômage des jeunes est lié en partie au niveau d'instruction et formation insuffisant, mais aussi à la nature des demandes d'emploi. Les offres d'emploi restent souvent sans suite car les jeunes n'ont généralement pas les formations requises. Au niveau de la formation supérieure, il existe une inadéquation entre la formation reçue et les besoins du marché de l'emploi. De nombreux jeunes se retrouvent ainsi sans emploi et souvent sous employés. Le chômage des femmes s'explique, pour sa part, par le faible niveau d'instruction et de qualification, mais surtout par leur statut dans la société sénégalaise. Le rôle de la femme reste encore limité à la gestion de l'économie domestique. La formation des femmes occupées est peu poussée (60 % d'analphabètes) et rares sont celles qui terminent le cycle universitaire (tableau 4 en annexe).

Aujourd'hui les jeunes filles ne représentent que 23,5 % de l'effectif des étudiants à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Le fort taux de chômage constaté aujourd'hui chez les femmes est dû au fait qu'elles sont toujours plus nombreuses sur le marché de l'emploi. Les difficultés économiques et les mariages tardifs, voire incertains, font qu'elles doivent de plus en plus se prendre en charge financièrement. Au delà de cette explication, même diplômées ou qualifiées, les femmes sont rarement sollicitées et viennent ainsi grossir le nombre de femmes au foyer.

Un hebdomadaire dakarois publiant les résultats de l'enquête sur l'emploi, le sous-emploi et le chômage faite dans la zone urbaine de Dakar en 1992 écrivait à la une de sa livraison : «diplômées femmes : s'abstenir». Le titre de l'article est lui aussi révélateur : «plutôt homme que femme,

adulte que jeune»<sup>11</sup>. C'est ainsi que la plupart des femmes dans les villes du Tiers monde, à la recherche de revenus, exerce dans le secteur informel.

### **Les femmes et le secteur informel**

Les femmes qui représentent la moitié de la population mondiale accomplissent les 2/3 des heures travaillées sur notre planète. Toutefois selon les statistiques officielles, les femmes ne représentent qu'un tiers de la main-d'œuvre mondiale. Les estimations et projections (1975 - 2000) de l'O.I.T. relatives à la main-d'œuvre indiquent que le pourcentage des femmes considérées comme économiquement actives est égal ou supérieur à 35 % dans de nombreux pays en développement. Si les femmes sont présentes dans les principales catégories socioprofessionnelles, -- emploi salarié, commerce, artisanat, professions libérales et agriculture --, leur insertion dans le secteur structuré reste encore faible. À Dakar, elles sont une minorité à travailler dans l'administration publique (6,6 % des actives occupées) ou privée (0,5 %) et dans l'industrie des produits alimentaires (4 %). Les femmes instruites se retrouvent généralement dans le secteur public qui leur offre un travail sédentaire, la sécurité de l'emploi, des avantages sociaux et parfois même des possibilités d'avancement. Cependant, elles sont surtout nombreuses dans les postes de subalternes et absentes au niveau des échelons supérieurs. Elles sont de moins en moins représentées à mesure que rémunération, prestige et responsabilité s'accroissent.

Dans le secteur privé, il y a de plus en plus de femmes parmi les cadres intermédiaires, mais elles vont rarement au delà et les postes de direction restent le fief des hommes. Le secteur non structuré vers lequel se tourne une grande majorité de femmes offre une plus grande diversité d'activités et plus de facilités d'insertion dans la vie économique<sup>12</sup>. Obligées de développer une dynamique qui consiste à offrir des services et à s'impliquer dans les activités rémunératrices, les femmes sortent donc de l'économie domestique et se déploient dans des activités spontanées nécessitant peu de qualification. Le secteur informel, qu'elles sont nombreuses à choisir, se situe dans le prolongement de leurs activités exercées traditionnellement. Ce choix illustre bien le nouvel élan d'insertion économique des femmes.

11 DIOP, B. «Marché de l'emploi : plutôt homme que femme, adulte que jeune» in SUD HEBDO no 190 - 02 janvier 1992 - Dakar.

12 À Dakar, le secteur non structuré prend de plus en plus d'envergure du fait non seulement de l'urbanisation mais aussi des crises économiques, des mesures d'ajustement de la progression du taux de chômage et des lourdeurs administratives. Ce secteur occupe plus de 60 % de la population active dakaroise et devient le premier employeur de la capitale (voir *Enquête emploi, sous emploi et chômage à Dakar*, op. cit.).

La situation économique des femmes ne cesse de se dégrader. En effet, elles font partie de la masse des pauvres et ont été les premières à faire les frais de la crise. Elles assument seules la responsabilité des enfants, en travaillant pour les nourrir et pour augmenter le revenu familial. Projetées ainsi au devant de la scène économique, elles s'investissent surtout dans le commerce (46 % des actives occupées) et dans les affaires. Elles mettent en pratique différentes stratégies de lutte contre la pauvreté et la dégradation de leur milieu, mais la discrimination économique, qui se manifeste aussi par le non accès ou l'accès difficile au crédit bancaire et l'interdiction de disposer pleinement de leurs biens ou de ceux de ménage, ne procure aux femmes que des moyens financiers dérisoires. Les salons de coiffure, les ateliers de confection vestimentaire, les magasins de vente de produits et denrées alimentaires sont créés par celles qui ont pu obtenir un crédit ou fait «un départ volontaire» de l'administration publique.

Mais la grande majorité des femmes, ne pouvant obtenir de crédit des banques et autres institutions, n'ont pu rassembler quelques liquidités que grâce aux tontines ou aux autres formes d'épargne collective. Ces femmes se déploient dans diverses activités. Leurs premières expériences d'insertion dans l'économie urbaine se sont faites dans l'espace habité; leur logement devenant un espace multifonctionnel. Le cherté des baux à usage commercial en amena d'autres à «squatter» l'espace public, les zones de loisirs et les espaces de jeux. Ces espaces transformés deviennent le lieu où elles peuvent développer des stratégies alternatives qui leur permettent de faire face aux besoins familiaux. Tout en marquant, par leur présence, l'espace urbain dans toutes ses dimensions , ces femmes mènent, quotidiennement une action de survie pour elles et leurs enfants. Elles combinent aussi le rôle familial et l'exercice d'un métier.

### **Actions de survie ou ascension sociale?**

Une enquête effectuée auprès de trois groupes de femmes, les pileuses, les restauratrices et les commerçantes «*bana bana*», est révélatrice du rôle de la femme dans la modernisation de l'économie urbaine et dans la lutte contre la pauvreté. Les pileuses de la Médina, installées dans un espace non aménagé à cet effet, pilent le mil tout au long de la journée. Elles occupent un espace auparavant destiné à des activités sportives. Les restauratrices de Bel Air, à proximité des unités industrielles, se sont appropriées l'espace public, une partie des trottoirs, où elles ont aménagé des abris de fortune. Les commerçantes «*bana bana*» prolongent aux abords du marché HLM, la vente de tissus et d'autres produits ou articles nécessaires à la confection des vêtements. Elles occupent les trottoirs, les devantures des maisons, les allées ou tout autre espace public ne semblant appartenir à personne. Malgré les nombreuses injonctions et l'intervention régulière des forces de sécurité, elles poursuivent leurs activités dans des conditions très difficiles. Toutes ces activités

sont connexes à des milieux très précis et répondent à des besoins et à la déficience des services urbains.

~~Toutes les femmes rencontrées sont âgées en moyenne de 38-42 ans. Mariées pour la plupart, elles évoluent souvent dans un ménage polygame (58,3 %) et ont la charge de l'économie domestique et la responsabilité des enfants. Elles ont en moyenne 4,19 enfants à charge (tableaux 5 à 8 en annexe).~~

Les revenus obtenus ne reflètent pas la valeur du travail fourni et les écarts sont importants à l'intérieur d'une même activité. Ils sont fonction de l'investissement et du pouvoir d'achat des consommateurs. La restauratrice à Bel Air répond à une demande régulière et journalière des consommateurs (les ouvriers) tandis que le mil, concurrencé par le riz, n'est pas consommé quotidiennement par les populations. Les écarts de revenus sont donc importants. La restauratrice de Bel Air peut ainsi se retrouver avec en moyenne 68 750 francs CFA par mois, la pileuse de la Médina avec 17 833 francs CFA et la commerçante vendeuse de tissus aux abords du marché HLM avec 55 916 francs CFA. La pileuse dont l'activité n'est pas valorisée du fait de la faiblesse de la demande et du faible degré de modernisation de son commerce ne perçoit même pas le SMIG<sup>13</sup> sénégalais. Elle est aussi l'exemple type de non insertion dans l'espace urbain. Les pileuses de la Médina se sont en effet appropriées certaines espaces où elles vivent toute l'année avec les enfants, mais sans protection et sans abri, et ce en attendant d'accumuler des ressources suffisantes pour retourner au village.

L'occupation irrégulière de ces espaces est-il le fait d'un groupe ethnique ou religieux ou d'une communauté villageoise? Les pileuses appartiennent toutes à l'ethnie *serere* (100 %), les commerçantes du marché HLM sont *wolof* à 91,6 %, seules les restauratrices forment un groupe hétérogène avec des *wolof*, *pular*, *mandingue* et d'autres ethnies non-sénégalaises. Cependant les *wolof* constituent l'ethnie la mieux représentée (66,6 %). En outre, toutes ces femmes pratiquent la religion musulmane même si elles sont de confréries différentes : 58,3 % sont Mourides, 30,6 % Tidianes, 2,8 % Khadrya et 8,3 % appartiennent à d'autres confréries. On constate donc que l'activité des pileuses en milieu urbain dakarois est particulière à l'ethnie *serere*<sup>14</sup>.

Ces femmes, tout en reconduisant les activités traditionnelles, participent à leur modernisation en milieu urbain. La grande nouveauté est cependant l'activité commerciale des femmes avec la

<sup>13</sup> SMIG : salaire minimum interprofessionnel garanti qui est de 35 000 FCFA par mois au Sénégal.

<sup>14</sup> Au Sénégal, d'autres ethnies sont ainsi spécialisées. Par exemple, les femmes *manjaks* sont généralement «lingères», et les *diolas*, «employées de maison».

prolifération des petites unités (salon de coiffure, magasin vestimentaire ou de produits alimentaires, etc.). C'est en prenant des initiatives comme celles-ci beaucoup plus tôt que d'autres femmes sont devenues aujourd'hui entrepreneures et disposent de suffisamment de garanties pour avoir accès au crédit et s'insérer dans le secteur évolué de l'informel.

Quelles sont les raisons qui amènent ces femmes à exercer certaines activités sur les espaces publics alors qu'elles sont presque toutes d'origine rurale (83,4 %)? Les revenus tirés des activités rurales sont insignifiants et ces femmes analphabètes et sans qualification professionnelle ne peuvent prétendre à un quelconque emploi en ville. Elles sont obligées de prendre certaines initiatives et même si elles savent que l'occupation des espaces publics est inédite, elles n'ont pas le choix. Cette alternative face à une situation désespérée est le seul moyen de lutter contre la pauvreté. L'utilisation de l'espace public urbain leur permet d'écouler facilement leurs marchandises malgré de nombreux risques et les relations conflictuelles avec les populations environnantes.

### **Le remodelage de l'environnement urbain**

L'interprétation du concept de l'espace public est ici différent du concept occidental. Les villes africaines ont été construites sur un modèle occidental, même les quartiers indigènes n'ont pas toujours intégré le mode de vie des africains (espace pour les femmes, espace pour les jeux ou autres cérémonies, etc.). Une tentative d'explication sur la perception de l'espace par l'Africaine pourrait nous mener dans un débat philosophique. Il faut cependant noter que les actrices et acteurs sociaux perçoivent et interprètent l'espace différemment. Il y est surtout question d'intérêt. Partout à travers les villes africaines, les populations remodèlent sans cesse l'espace par leurs activités économiques. Les «cantines» ou kiosques sont implantés un peu partout et surtout le long des trottoirs aux abords des grands marchés ou carrefours. Les rues et autres espaces publics sont encombrés et deviennent les meilleurs endroits pour faire de la publicité. Les marchandises sont étalées à même le sol ou sur une table basse.

L'aménagement originel est peu visible. L'environnement immédiat, surchargé, se dégrade progressivement. Les actrices et les acteurs sociaux, récemment immigrés, peu impliqués dans les questions de gestion urbaine reproduisent en général le mode de vie rural en milieu urbain et ne se préoccupent guère de la dégradation de l'environnement immédiat. À Dakar, l'environnement est rendu insalubre par la pollution atmosphérique, la pollution sonore, les déchets solides et les ordures ménagères qui s'amoncellent. Des quartiers entiers sont envahis par les ordures. Les

routes encombrées sont devenues impraticables. Le cadre de vie se dégrade et dans certains quartiers de la Médina, de la cité des HLM, le processus de taudification est déclenché.

**Le paradoxe de cette situation est que la municipalité de Dakar cautionne l'irrégularité en percevant des taxes sur ces installations non réglementaires.** Elle semble surtout préoccupée par le gonflement des recettes municipales. Ce «laisser faire» est à l'origine du remodelage continu de la ville. La commune devrait procéder à un aménagement urbain beaucoup plus adéquat en impliquant davantage les populations au moment de la mise en oeuvre des plans directeurs d'urbanisme. Elle corrigera ainsi les déséquilibres en tenant compte un peu plus de l'intérêt général. L'espace urbain est un espace global et partagé. Il est donc important que les actrices et les acteurs sociaux puissent y déployer différentes stratégies qui leur permettront de prétendre à un «mieux être». L'équilibre social des agglomérations apparaît de plus en plus fragile étant donné les difficultés des populations. La lutte contre la pauvreté doit être la principale priorité des collectivités locales car la dégradation des environnements est fortement liée à la situation socio-économique des populations.

### **Les mutations sociales : de nouveaux rapports de pouvoir hommes-femmes**

À travers ces différentes actions de survie, des mutations sont en cours au sein de la société sénégalaise. On assiste, entre autres, à une modification dans les rôles respectifs des femmes et des hommes. En effet, les frontières qui séparaient les activités et professions traditionnelles et modernes exercées par les femmes et les hommes ont éclaté. La division sexuelle du travail connaît ainsi des réaménagements qui distribuent les tâches à différents niveaux, dans des secteurs plus ou moins mixtes.<sup>15</sup> Aujourd'hui les femmes sont présentes dans tous les domaines de l'économie sénégalaise, même si parfois elles sont minoritaires ou occupent des postes de subalternes dans certains secteurs. De nouveaux rapports de pouvoir femmes-hommes se dessinent, mais la redistribution de l'autorité et du pouvoir entre les sexes au sein de la famille n'est pas effective à cause des nombreuses pesanteurs sociales et culturelles. Les hommes reconnaissent et ont toujours accepté la participation des femmes aux charges de la famille, mais certains, et malheureusement ils sont très nombreux, ont du mal à accepter ce nouveau pouvoir des femmes. Les pressions familiales aidant, les barrières se dressent contre la progression des femmes. Une redistribution équilibrée du pouvoir entre les sexes au sein même de la famille, voire une redéfinition du genre, reste un enjeu à atteindre.

---

<sup>15</sup> Fatou Sow «Les initiatives féminines au Sénégal, une réponse à la crise?» Colloque *État et Société au Sénégal. Crise et dynamiques sociales* CEAN-IFAN/CAD) 21-26 octobre 1991.

Le dynamisme des femmes en milieu urbain devrait amener les gouvernants ou autres ONG à intervenir davantage en ville, à redéfinir les axes prioritaires d'investissements en tenant dûment compte des besoins (alphabétisation fonctionnelle, formation professionnelle, encadrement, etc.) et des objectifs des populations. Un accès plus facile au crédit favorisera la participation des femmes aux activités économiques des villes ou du pays et, conséquemment, leur insertion et leur promotion économique et sociale. Elles ne resteront plus confinées dans le plus informel du secteur informel.

## RÉFÉRENCES

### **COMMISSARIAT GENERAL À L'EMPLOI**

1991 *Rapport définitif de l'enquête Emploi, Sous-Emploi, Chômage en milieu urbain . Avril/Mai - Région de Dakar - MEFP/DPS Primature Doc. Polyg.*

### **CORDONNIER R.**

1986 «Les commerçantes uest-africaines entre marchés formels et informels». *Cahier de sociologie économique et culturelle* n° 5 : 115-136.

### **CORDONNIER R.**

1987 *Femmes africaines et commerce, les revendeuses de la ville de Lomé (Togo)*. Paris l'Harmattan-coll. Villes et entreprises. 190 p.

### **DIOUF M.B.**

1981 «Les restauratrices de la zone industrielle de Dakar, ou la guerre des marmites». *Cahiers d'Etudes africaines* no 1 : 237-250.

### **LAMBERT A.**

1987 «Les commerçantes en région du Cap-vert (Sénégal)». *Communautés* no 79 : 6-15.

### **MAINET (G.)**

1985 «Le rôle de la femme dans l'économie urbaine à Douala». In *Femmes du Cameroun* - Paris Karthala : 369-383.

### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN - DPS/BNR**

1988 *Recensement général de la population et de l'habitat*

### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN - DPS**

1992 *Projet d'appui à la gestion du développement. Les dimensions sociales de l'Ajustement Structurel : enquête sur les priorités* Doc. Polyg.

### **SOW F.**

1991 «Les initiatives féminines au Sénégal, une réponse à la crise?» Colloque *État et Société au Sénégal. Crise et dynamiques sociales* CEAN-IFAN/CAD 21-26 oct., 36 p.

## ANNEXE

**TABLEAU 1**  
**ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE DAKAR, 1878-1992**

| Année | Effectifs |
|-------|-----------|
| 1878  | 1 600     |
| 1904  | 23 500    |
| 1909  | 26 391    |
| 1921  | 32 500    |
| 1936  | 92 600    |
| 1945  | 123 000   |
| 1961  | 374 000   |
| 1976  | 940 920   |
| 1984  | 1 380 732 |
| 1988  | 1 500 459 |
| 1992  | 1 593 600 |
| 2015  | 5 000 000 |

Sources : *Recensement général de la population et de l'habitat* (1988) et *Enquête sur les priorités* (1992)

**TABLEAU 2**  
**STRUCTURE DE L'EMPLOI À DAKAR**

|   |           |                                   |
|---|-----------|-----------------------------------|
| Population totale dakaroise                         | 1 566 657 |                                   |
| Population en âge de travailler<br>(10 ans et plus) | 1 096 344 | 556 277 hommes; 540 077 femmes    |
| Population active                                   | 585 222   | 442 132 occupés; 143 090 chômeurs |
| Population inactive                                 | 504 412   |                                   |
| Indéterminés  | 3 753     |                                   |

Source : MEFP/DPS 1991

## DISCUSSION

**Quatre grands thèmes se sont dégagés des discussions qui ont suivi les communications de Sy Kadiatou Sow et de Khadidiatou Tall-Thiam. Ces sujets concernent la responsabilisation des populations (femmes, jeunes et vieux) à la gestion de leur environnement; l'environnement urbain comme enjeu de l'évolution de la population urbaine et du flux migratoire; la conjoncture économique actuelle abordée plus spécifiquement par le biais des liens entre le secteur formel et le secteur informel et la manière de dépasser le stade de la survie pour aller vers un développement durable.**

*Diarra Djénèba* : Comment se fait la responsabilisation des populations à la gestion de leur environnement?

*Sy Kadiatou Sow* : Les femmes et les jeunes par le biais des groupements autogérés participent au ramassage quotidien des ordures ménagères, tâche encore considérée comme spécifiquement féminine. L'intervention des jeunes diplômé-e-s sans emploi dans l'assainissement a suscité une valorisation de cette activité et créé un sentiment de co-responsabilité entre les hommes, les femmes, les jeunes et entre les habitants d'un même quartier. Les services des groupements autogérés sont rémunérés par les populations des quartiers concernés à raison de 750 F CFA/mois/concession. Les populations ont proposé de remplacer les taxes municipales par les 750 F CFA, qu'elles payent chaque mois.

*Paul Bertrand* : D'après vous les deux types d'économie, informel et formel sont-ils réconciliaires?

*Khadidiatou Tall-Thiam* : Les solutions ne sont pas faciles. L'informel est une structure qui ne respecte pas les règles du jeu du formel. La relation informel-formel se situe au niveau du fonds d'investissement, car les populations vont vers le formel lorsqu'elles ont un fonds d'investissement important. On peut considérer certaines micro-entreprises féminines comme des exemples de pont entre ces deux secteurs, magasins de produits alimentaires, salons de coiffure, salons vestimentaires. Ces femmes, avant de percer le formel, commencent par l'informel.

*Paul Bertrand* : D'après une étude menée au Pérou, 60 à 65 % de l'économie était dans l'informel, secteur plus actif et plus dynamique que le formel. Souvent, on évolue plus rapidement dans ce secteur que dans le formel à cause des entraves institutionnelles. Par exemple, quelqu'un qui s'achète une machine à coudre à Lima, il lui faut près de deux ans et demi et quelque chose comme

300 \$ pour percer le marché du formel. Le même type d'exercice prenait deux semaines en Floride et 35 \$ et une demi-journée à New York. Est-ce que vous avez identifié la même situation en Afrique?

*Khadidiatou Tall -Thiam* : C'est exactement la même situation, en Afrique, le développement du secteur informel est en grande partie lié aux lourdeurs administratives du secteur formel.

*Sy Kadiatou Sow* : Au Mali, cette préoccupation a poussé les autorités au lendemain des changements de mars 1991 à créer un département chargé de l'initiative privée. Ce département est le Ministère chargé de la promotion de l'initiative privée. Il cherche à établir un ou des liens entre les deux secteurs, c'est-à-dire comment faire pour alléger ou simplifier les procédures administratives afin d'éviter que le développement du secteur informel n'amène une sorte d'asphyxie du secteur formel. Au Mali, on a constaté que le développement de la fraude était lié à celui du secteur informel; mêmes les gros commerçants du formel utilisaient la fraude pour faire vivre le secteur informel. C'est un défi important pour l'État. S'il n'intervient pas, ce serait une fuite de responsabilité.

*Khadidiatou Tall-Thiam* : Au Sénégal, lors de la dernière campagne électorale, le président en exercice avait fait la proposition de créer un ministère qui encadrerait l'informel. Une chose est sûre : si les gens sont dans l'informel c'est parce qu'ils n'ont pas envie d'être encadrés et que les bénéfices sont beaucoup plus larges et plus rapides que ceux du secteur formel. Il y a eu beaucoup de discussions autour de la question et d'autres candidats à la présidence ont répondu que c'est bon d'encadrer l'informel, mais il ne faut pas en faire le secteur informel-formel.

*Eliane Allagbada* : Actuellement ce qui inquiète nos États, c'est l'impact qu'a le secteur informel sur la diminution des ressources fiscales. En général, les gens qui opèrent dans ce secteur ne payent pas de taxes. Quelle sorte de taxes les populations oeuvrant dans l'informel paient-elles?

*Khadidiatou Tall-Thiam* : Il s'agit des taxes d'occupation de l'espace, d'où le paradoxe. Les gens sont déguerpis par la sécurité urbaine, parce qu'ils occupent les espaces publics non réservés pour le commerce. Simultanément, les agents municipaux passent pour prélever des taxes. La municipalité se préoccupe plutôt de gonfler ses ressources que de voir comment organiser ces populations de façon beaucoup plus durable vers d'autres zones. On assiste donc à une prolifération irrégulière d'installations du fait que les populations payent des taxes.

*Paul Bertrand : La formalisation de l'informel n'est-elle pas une menace pour les femmes qui sont plus nombreuses dans ce secteur?*

*Eliane Allagbada : Nous ne souhaitons pas que les femmes soient cantonnées dans ce secteur, nous estimons que leurs activités doivent dépasser la simple survie et intégrer le cadre du développement économique.*

*Fatou Sarr : Nous devons poser la question dans une analyse «macro» de l'orientation de l'économie. Comment les femmes pourront-elles accéder aux secteurs névralgiques de l'économie, par exemple, à la Chambre de Commerce et de l'Artisanat? Quand elles atteindront les instances de décision, c'est à ce moment qu'elles pourront influencer les orientations économiques.*

*Sy Kadiatou Sow : Le développement du secteur informel arrange ceux qui sont installés dans le formel, les enrichit. Pendant ce temps, on ne voit pas une progression au niveau des groupes installés dans l'informel, en particulier les femmes. Laisser le secteur informel se développer, c'est marginaliser davantage les femmes. La question est complexe, il faudra que les intervenants de ce secteur se sentent co-responsables de la dégradation de l'environnement dans lequel ils interviennent. L'administration fait payer le prix de la dégradation de l'environnement mais elle ne reconnaît pas l'informel.*

*Takyiwaa Manuh : Le secteur informel doit être valorisé en donnant l'éducation aux femmes. Par ailleurs, nous savons que ce secteur absorbe la main d'œuvre, augmente la productivité. Il serait important de trouver des solutions pour évaluer ce secteur. Je trouve que l'analyse «macro» de l'orientation de l'économie déjà proposée est un danger.*

*Diane Vermette : Y a-t'il eu des analyses sur les tendances à moyen et à long terme de l'impact du chômage des personnes scolarisées sur le secteur informel? Comme solution au problème du secteur informel, certaines et certains ont proposé l'augmentation du taux de scolarisation des filles. Est-ce-qu'en faisant uniquement cela, on ne risque pas d'augmenter l'inadéquation entre le besoin sur le marché du travail et la scolarisation?*

*Khadidiatou Tall-Thiam : Au Sénégal, on constate de plus en plus que les chômeurs scolarisés sont dans le secteur informel. Cela est dû au fait que leurs demandes étaient de moins en moins satisfaites dans le formel. Il faut ajouter à ces chômeurs scolarisés, les «déflatés» de l'administration publique et les volontaires de la retraite anticipée, conséquences du programme*

d'ajustement structurel. C'est pourquoi, nous tendons de plus en plus vers la modernisation du secteur informel.

*Takyiwa Manuh* : Il y a une contradiction en ce qui concerne le rôle de l'État qui assure la perception des taxes auprès des personnes «squattant» l'espace urbain et qui, en même temps, réclame la propriété des espaces publics. Il y a un besoin d'aller vers les populations et de discuter avec elles pour identifier leurs besoins.

*Luce Cloutier* : La modernisation du secteur informel profite à qui? Est-ce une exploitation en cascade?

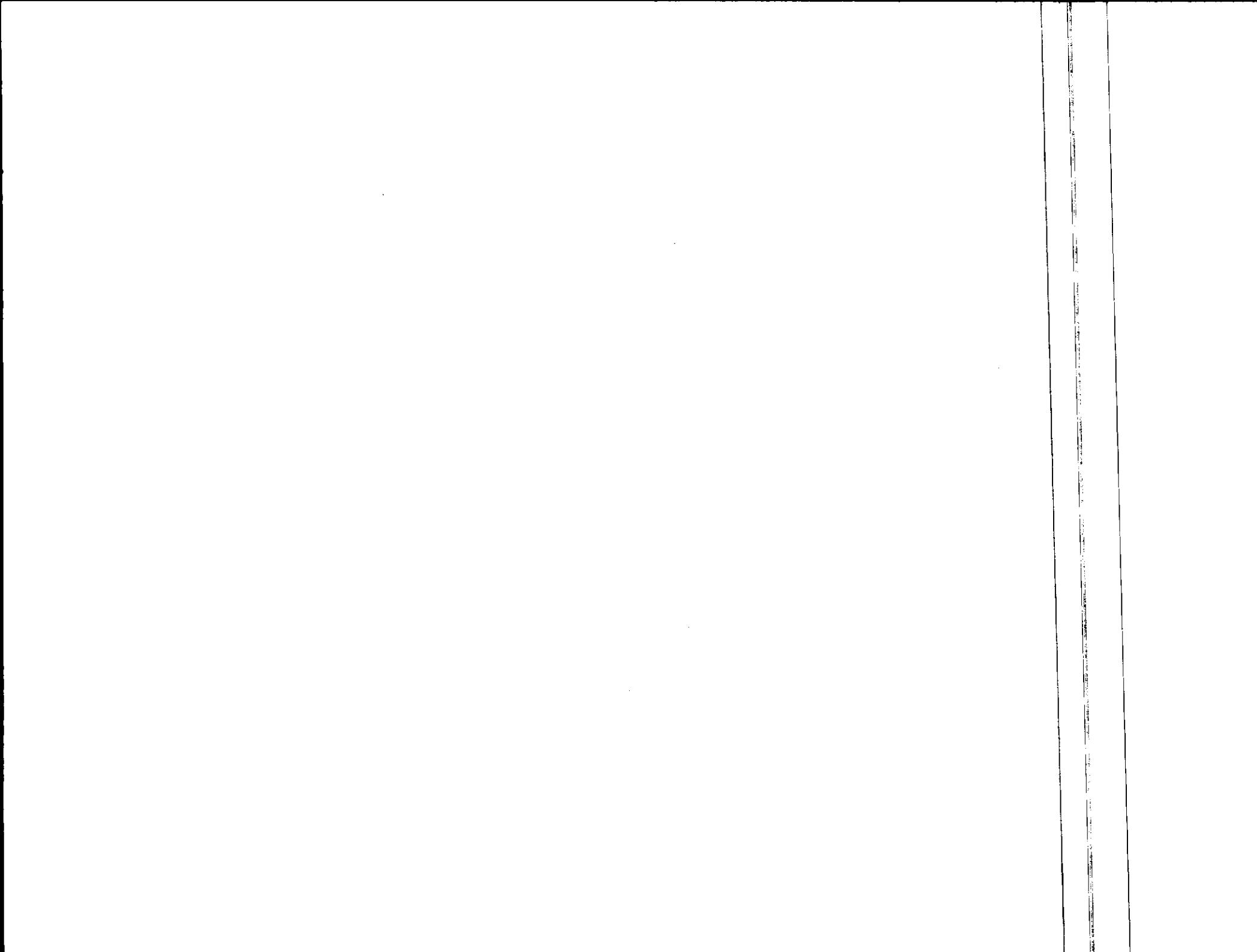
*Lucie Ouédraogo* : L'informel est une contrainte. Il serait nécessaire d'élaborer des stratégies qui permettront de passer de l'informel vers le formel. Quel cadre les populations moins scolarisées trouveraient-elles pour évoluer face à l'intervention des scolarisés dans l'informel?

*Chantale Rondeau* : Il est important de préciser le type de secteur informel et la catégorie de femmes. Fait-on la catégorisation uniquement selon le revenu des femmes?

*Fatou Sarr* : Est-ce que les interventions de l'ACDI se font avec les catégories de populations les plus défavorisées seulement?

*Diane Vermette* : La tendance jusqu'à présent est de cibler soit les plus pauvres à la base, soit le niveau supérieur ou intermédiaire qui va atteindre la base. Par exemple, il s'agit de savoir si on veut cibler les femmes d'un village ou une association féminine qui va rejoindre les femmes de la base.

*Fatou Sarr* : Je préfère le concept d'«économie améliorée» à celui de secteur informel. Il serait important de créer des mécanismes qui permettront aux femmes de dépasser le stade auquel elles sont aujourd'hui par l'amélioration du quotidien de certaines femmes, tendance actuelle des projets.



## 2. ACTIVITES DE LA FEMME DANS LE DÉVELOPPEMENT AU BÉNIN : LE CAS DE LA CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE OUIDAH

**Léopoldine de Souza et Eusèbe Alihonou<sup>16</sup>**

### **Résumé**

Le rôle joué par les femmes béninoises dans le secteur informel est prépondérant. Une étude menée à Ouidah au sud Bénin a montré que 41,2 % des femmes sont chefs d'entreprises, pour les activités sédentaires, 90,0 % pour les activités semi-sédentaires, 81,3 % pour les activités ambulantes. Les principaux problèmes rencontrés par les femmes sont : le manque de crédit, l'analphabétisme, l'absence de débouchés pour les produits, la surcharge liée aux travaux domestiques. Pour résoudre ces problèmes, le CREDESA a élaboré un programme de développement intégré à la base comportant un système de banque communautaire assorti d'une gestion efficace et une utilisation rationnelle de l'épargne. Il se propose également de mettre en place un programme d'économie familiale. Cet exposé vise à montrer que la stratégie de soins de santé primaires (SSP) peut constituer une porte d'entrée ouvrant sur un développement intégré à la base.

### **Abstract**

Women play a dominant role in the informal sector of the economy. A study carried out in Ouidah, in the south of Benin, shows that 41.2 % of women are heads of businesses for sedentary activities, 90.0 % for semi-sedentary activities and 81.3 % for itinerant activities. The main problems encountered by women are: lack of credit, illiteracy, lack of outlets for their products, and overwork due to household chores. In order to solve these problems, CREDESA has created an integrated development programme with a community bank system supplied with effective management and a rational use of savings. CREDESA also plans to set up a home economics programme. This text aims to demonstrate that primary health care (PHC) strategies can constitute an open door for integrated grass roots development.

Dans notre monde actuel marqué par la récession économique et la montée de l'égoïsme, les pays en voie de développement constituent, au niveau planétaire, les groupes vulnérables les plus atteints. À l'intérieur de ces pays, les femmes, les enfants et les jeunes des zones rurales et péri-urbaines méritent une attention particulière. Le rôle que jouent les femmes dans le développement d'un pays a été de tout temps très important sans toutefois apparaître clairement dans les statistiques officielles. Mais depuis ces dernières années les femmes elles-mêmes et la communauté internationale ont commencé à attirer l'attention du monde sur l'ampleur de la participation de la femme au développement. La décennie de la femme décrétée par les Nations Unies et la prolifération des programmes dits d'intégration de la femme au développement en sont une belle

<sup>16</sup> Eusèbe Alihonou est professeur à la Faculté des sciences de la santé à l'Université de Cotonou et directeur du Centre régional pour le développement et la santé (CREDESA).

illustration. Notre réunion actuelle s'inscrit dans ce cadre. C'est pour cela qu'il nous a paru opportun d'apporter notre modeste expérience à propos du rôle que joue la femme dans le développement du Bénin, et plus particulièrement dans la circonscription administrative de Ouidah.

### **Présentation du Bénin**

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest entièrement situé dans la zone intertropicale entre les parallèles 6° 30 et 2° 40 de longitude est. Il s'étend de l'océan Atlantique au fleuve Niger sur une longueur de 700 km; sa largeur varie de 125 km (le long de la côte) à 325 km au nord. D'une superficie de 112 622 km<sup>2</sup>, le Bénin est limité au nord par le fleuve Niger, au nord-ouest par le Burkina-Faso, à l'ouest par le Togo, à l'est par le Nigéria et au sud par l'Océan Atlantique. Le Bénin compte six départements (Atlantique, Mono, Ouémé, Borgou, Atacora et Zou) subdivisés en 77 circonscriptions administratives (67 sous-préfectures et 10 circonscriptions urbaines). Chaque circonscription comprend des communes rurales et des communes urbaines qui regroupent plusieurs villages ou quartiers de villes.

Selon le dernier recensement de population (INSAE-1992), le Bénin compte 4 855 349 habitants dont 51,3 % de femmes et 48,7 % d'hommes. En 1992, le taux d'accroissement de sa population était de 3,9 % .

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et le taux de mortalité infantile sont respectivement de 147 et de 88 pour 1000 naissances vivantes (1990), tandis que le taux de mortalité maternelle est de 2,15 (pour 1000 naissances vivantes). Les femmes en âge de procréer représentent 25 % de la population totale et une femme a en moyenne sept grossesses; 88 % des femmes sont analphabètes, soit 5 femmes sur 6 qui ne savent ni lire ni écrire; 60 % de la population féminine a une activité agricole. Le taux général de scolarisation des filles est de 42 % pour 58 % chez les garçons. Le taux de mortalité général est de 2,6 %. L'espérance de vie est de 48 ans pour les hommes et de 52 ans pour les femmes (UNICEF-INFO, 1992).

Avec un revenu annuel de 390 \$ US par tête (1990), le Bénin est classé parmi les 22 pays les moins économiquement avancés au monde. La population est à 80 % rurale et l'agriculture est la principale activité du pays. Le travail au champ occupe 43 % de la population et contribue pour environ 40 % du PIB (ATTIN, 1990). En dehors des activités agricoles, le secteur informel<sup>17</sup> de

<sup>17</sup> La définition du secteur informel retenu au Bénin (Direction de l'artisanat, INSAE et BIT) renvoie à l'ensemble des établissements ne tenant pas une comptabilité moderne, n'étant pas affiliés à la sécurité sociale et n'étant pas inscrits au registre de commerce. Cette caractéristique est celle du secteur informel localisé mais elle peut tout de

l'économie occupe au Bénin 33,4 % de la population active (1982). Les activités informelles représentent près de 15 % du produit intérieur brut et connaissent un taux d'accroissement de 7 % (ATTIN 1990).

Les femmes sont omniprésentes dans le secteur informel et monopolisent plusieurs activités telles que le commerce et l'artisanat<sup>18</sup>. Cependant, leur faible niveau de scolarisation et d'alphanétisation, leur quasi exclusion des centres de conception et de décision limitent leur contribution dans le processus global de développement.

### **La circonscription administrative de Ouidah**

La circonscription administrative de Ouidah est située dans le département de l'Atlantique à 40 kilomètres au sud-est de Cotonou. Elle couvre une superficie de 364 km<sup>2</sup> et est limitée au sud par l'Océan Atlantique, au nord par le district rural d'Abomey-Calavi et à l'ouest par le district rural de Kpommassè. Cette circonscription compte dix communes dont six rurales et quatre urbaines pour un total de soixante villages et quartiers de ville. Environ 64 000 habitants y vivent dont 51,8 % de femmes et 48,2 % d'hommes. Le taux d'accroissement annuel est de 2,1 % et la densité de population est de 185 habitants au km<sup>2</sup> avec 9,6 % des émigrants à prédominance masculine. L'analphabétisme touche 72,1 % des femmes de la circonscription. À l'image de l'économie nationale, l'économie de la circonscription de Ouidah repose essentiellement sur les activités du secteur primaire. Les activités des secteurs secondaire et tertiaire viennent au second rang.

La circonscription de Ouidah bénéficie depuis 1983 des prestations du Centre Régional pour le Développement et la Santé (CREDESA) qui a opté pour la stratégie de Soins de Santé Primaires (SSP) en vue de résoudre les problèmes de santé et de développement. Cette stratégie offre aux populations, avec leur pleine participation, des interventions à faible coût, abordable pour la communauté. Ainsi, on retrouve au niveau du village des Unités Villageoises de Santé (U.V.S.) dans lesquelles interviennent les Agents de Santé Communautaires (A.S.C.). Elles sont gérées par les Comités Villageois de Santé (C.V.S.). Au niveau des communes existent des complexes communaux de santé gérés par le comité de gestion de la commune où interviennent les infirmiers et sages-femmes. Enfin, au niveau de la circonscription (ou sous-préfecture) se trouve le Centre de

même être étendue au secteur informel non localisé, c'est-à-dire aux activités exercées à domicile, connues de la clientèle, mais qui échappent aux services administratifs.

<sup>18</sup> Selon Yves BERNARD et Jean-Claude COLLI dans «Vocabulaire économique et financier», sont inclus dans l'artisanat les activités de l'agent économique indépendant produisant pour le marché qui apporte lui-même son capital et son travail, avec l'aide de membres de sa famille ou d'un nombre restreint de compagnons.

Santé de sous-préfecture où exerce le personnel constitué comme suit : un médecin, 27 infirmiers et sages-femmes, des aides-soignantes et un comité de gestion de Sous-préfecture.

### **Les activités domestiques des femmes**

En plus de ses maternités et de l'éducation des enfants, la femme béninoise, comme ses soeurs africaines, a, à quelques rares exceptions près, la responsabilité exclusive des travaux domestiques<sup>19</sup>. Ces travaux parfois très durs sont indispensables pour la survie des membres de la famille et absorbent une grande partie de son temps. Malheureusement, ces efforts de la femme ne sont pas valorisés, quoiqu'ils exigent bien des investissements très lourds de conséquences pour la gent féminine.

L'étude du niveau socio-économique des populations de Ouidah menée en avril 1992 sur un échantillon de 2591 ménages a révélé que 43,9 % des femmes mariées sont ménagères<sup>20</sup>, c'est-à-dire qu'elles s'occupent exclusivement des travaux domestiques (CREDESA, 1992). Il n'est pas superflu de rappeler, ici, le rituel quotidien de la femme du milieu rural qui comprend le portage de l'eau des sources situées le plus souvent à plusieurs kilomètres de son domicile<sup>21</sup>; le ramassage et le transport du bois de chauffe pour la nourriture familiale; l'entretien des habitations ainsi que l'hygiène corporelle et vestimentaire des membres de la famille; les soins préventifs et curatifs aux enfants et aux personnes âgées; la vente des produits agricoles de la famille et/ou l'achat des denrées alimentaires; et enfin, la préparation et la distribution de la nourriture familiale.

Selon une enquête réalisée par la FAO (cité par le rapport de l'OIT 1985) sur l'économie familiale au Bénin, les travaux domestiques consomment 55 % du temps de travail quotidien des femmes dans le département de l'Atlantique (dont fait partie Ouidah) et les travaux agricoles, 13,4 %. D'autres études plus spécifiques menées par le CREDESA sur le calendrier journalier de la femme montrent que les femmes sont les premières à se lever le matin et les dernières à se coucher le soir. En effet, elles ont des journées de travail variant de 9 heures 9 minutes à 15 heures 39minutes avec une durée moyenne de 12 heures 24 minutes (CREDESA, 1987). Ce temps est réparti entre les activités économiques et les travaux domestiques.

19 On peut définir les «travaux domestiques» comme l'ensemble des travaux réalisés à la maison pour l'entretien de la maison et de la famille sans but lucratif.

20 On définit ici la «ménagère» comme la femme qui ne pratique pas une activité de production reconnue et dont les activités se déplient essentiellement dans la maison et pour la maison.

21 Signalons qu'à Ouidah, l'existence d'une adduction d'eau dans les quartiers urbains et des forages de puits dans quelques villages réduit quelque peu cette corvée des femmes.

### **Les activités des femmes dans le domaine sanitaire**

À Ouidah, en plus des soins qu'elle donne à la famille, la femme joue un rôle de premier plan dans la promotion du bien-être des populations. En effet, l'«agent de santé» du milieu, c'est aussi la femme accoucheuse traditionnelle, chargée du suivi des grossesses et de l'accouchement. Ces accoucheuses traditionnelles formées par le CREDESA et appelées «matrones» interviennent dans plusieurs domaines telles que la surveillance nutritionnelle des enfants; la prophylaxie antipalustre chez les enfants et les gestantes; le traitement de la fièvre par la chloroquine; la thérapie par réhydratation orale; et la participation aux séances d'immunisation contre les maladies infectieuses (rougeole, diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomycérite). Elles se retrouvent en grand nombre dans le sous-système sanitaire depuis le niveau village jusqu'au niveau sous-préfecture (voir le tableau 1 en annexe) (VISSOH, 1992). Ainsi avec le concours des matrones la couverture vaccinale s'est beaucoup améliorée.

Au CREDESA les femmes constituent également le moteur des interventions nutritionnelles. Celles-ci concernent les enfants de 0 à 5 ans et touchent la surveillance pondérale, l'éducation nutritionnelle et la récupération nutritionnelle à domicile. Cette dernière a suscité la curiosité des femmes qui, progressivement et avec l'aide du CREDESA, se sont constituées en groupements chargés des démonstrations culinaires et des séances d'éducation nutritionnelle. Au cours de ces séances de récupération nutritionnelle à domicile, plusieurs activités sont menées comme la pesée et l'explication de la courbe de croissance à la mère; le développement d'un thème d'éducation pour la santé; la démonstration culinaire; et le jardinage dont les fruits sont utilisés tant pour les démonstrations culinaires que pour la vente. Les séances nécessitant des denrées alimentaires , ces groupements ont élargi leurs activités au maraîchage puis à d'autres activités génératrices de revenus. Ainsi, selon les groupements on observera des activités d'élevage, d'extraction d'huile ou de sel ou le petit commerce.

### **Les activités économiques des femmes**

Les activités économiques de la femme sont essentiellement informelles et font vivre la plupart des familles dans les pays en voie de développement en général, et au Bénin en particulier. Ces activités sont de trois types : des activités sédentaires exercées dans des locaux fixes prévus à cet effet; des activités semi-sédentaires exercées dans des locaux fixes mais non définitifs; et des activités ambulantes. Une étude effectuée dans les quatre communes urbaines de la circonscription de Ouidah a montré que dans le cas des activités sédentaires, 41,2 % des chefs d'entreprise sont

des femmes tandis que pour les activités semi-sédentaires et ambulantes, les femmes chefs d'entreprise se retrouvent dans 90 % et 81,3 % des cas, respectivement (PEESI, 1992).

~~Par ailleurs, selon une étude socio-économique des populations effectuée sur 2591 ménages, à Ouidah, 39 % des ménages sont dirigés par les femmes (CREDESA 1992)~~<sup>22</sup>. Ces différents taux montrent combien les femmes sont sollicitées en même temps pour les activités économiques et les responsabilités familiales.

Les activités économiques que mènent les femmes chefs de ménage de Ouidah sont diverses. Selon le tableau 2 (en annexe), près de trois femmes sur quatre sont dans l'artisanat, une des activités les plus lucratives à Ouidah. Cela leur permet de faire face à leur situation de femmes mariées et chefs de ménage car la plupart des dépenses du ménage sinon la totalité leur incombe. La recherche des moyens de subsistance pour leurs enfants accroît la charge de travail des femmes. Elles représentent une force économique. Remarquons que 2,3 % des femmes se retrouvent dans des métiers jusque là exercés par les hommes (menuiserie, maçonnerie, mécanique, etc.).

Le niveau scolaire des femmes chefs de ménage est très bas : 79 % des femmes ne savent ni lire, ni écrire, 16,5 % ont un niveau d'enseignement primaire et 0,2 % seulement sont alphabétisées en langue nationale (tableau 4 en annexe). Cependant le manque d'instruction n'est pas un obstacle insurmontable pour ces femmes dont la survie de leurs familles constitue la motivation.

Selon l'étude sur l'entrepreneurship féminin à Ouidah 1991, les femmes disent que les débuts sont timides et souvent difficiles dans le métier. Ainsi, 17 % des femmes ont vu financer le capital de démarrage de leurs entreprises par des dons de leurs conjoints; 76 % des femmes ont financé le démarrage de leurs entreprises avec leurs épargnes personnelles; 34 % ont obtenu le capital de démarrage de leurs proches parents ou amies. Cette étude a également révélé que 44 % des entreprises comptent un seul travailleur (le chef d'entreprise est propriétaire dirigeante); 45 % d'entre elles emploient de deux à cinq travailleurs (incluant le chef d'entreprise); et 11 % emploient de six à neuf travailleurs. Dans le cas des entreprises de plus de deux travailleurs, il s'agit souvent d'ateliers de coiffure ou de couture dont les apprenants constituent une main-d'œuvre non rémunérée en échange de la formation reçue. Le système d'apprentissage conduit un bon nombre de femmes à l'entrepreneurship. Une étude sur le secteur informel en milieu urbain révèle que près de 80 % des femmes entrepreneures ont été apprenties. Ceci témoigne de l'importance des femmes dans la formation professionnelle.

<sup>22</sup> Pour plus de détails sur les caractéristiques socio-démographiques des femmes chefs de ménage, voir les tableaux 3 et 4 en annexe.

Les entreprises du secteur informel ne sont pas du type associatif, mais on retrouve tout de même des formes de co-propriété dans 2,2 % des cas. Celle-ci se réalise avec des proches parents (DOSSOU 1992).

Les activités entrepreneuriales menées par les femmes sont freinées par plusieurs problèmes. La difficulté majeure est l'absence de crédit bancaire avec son cortège de maigreurs ou d'absence de capitaux de démarrage. Au plan de la gestion des activités, on note l'absence de méthodes de gestion rigoureuses (tenues de documents comptables, etc.) causée entre autres par l'analphabétisme. On remarque également que la gestion de la trésorerie et des comptes n'est pas séparée de la gestion des besoins de la famille. Ceci ne facilite pas l'épargne et le réinvestissement si l'on sait que les besoins familiaux ne sont pas souvent programmés mais sont satisfaits par ces revenus.

L'écoulement du marché représente aussi un problème majeur. Pour les entrepreneures de Ouidah, le stockage des produits de transformation se fait à la maison où les structures adéquates pour la conservation n'existent pas. Les moyens de communication insuffisants font que les femmes offrent préférentiellement leurs produits aux populations de Ouidah et des environs et qu'elles ne réussissent pas à s'ouvrir d'autres marchés.

### Perspectives d'intervention

Pour améliorer la participation de la femme au développement de la communauté dans nos pays en développement comme le Bénin, le CREDESA a pris en compte trois axes essentiels à savoir : 1)l'amélioration de l'état sanitaire de la population et en particulier celui de la mère et de l'enfant; 2)l'amélioration des moyens de production et 3) la recherche de technologies simples et appropriées. Au CREDESA, l'approche privilégiée est celle de la participation communautaire qui implique les bénéficiaires dans la conception et la mise en oeuvre d'un projet de développement. Cette approche connaît plusieurs étapes dont l'identification des besoins prioritaires; l'identification des connaissances et solutions existantes dans le milieu; la sélection des interventions et l'identification des ressources; la planification et la mise en oeuvre des interventions; le monitoring et l'évaluation. L'identification des problèmes prioritaires et des solutions subséquentes est subordonnée à un dialogue entre les groupes ou les communautés qui vivent ces problèmes et les «agents de développement». Ainsi l'interaction doit être permanente dans les étapes qu'emprunte le CREDESA. Les deux premières étapes sont effectuées à travers une analyse de la situation de base avec forte implication des bénéficiaires suivie d'une rétroinformation. Cette démarche est très

importante si nous voulons que les femmes fassent leurs les projets de développement initiés pour elles.

**L'action des femmes en particulier dans le secteur économique, leur contribution au revenu familial, à l'entretien du foyer, à l'organisation et au développement communautaire ainsi que leur rôle reproducteur déterminent leur état de santé.** Non seulement les femmes ont des états de santé qui leur sont spécifiques comme la grossesse et l'accouchement, mais encore elles sont victimes de charges écrasantes, de l'ignorance, de la malnutrition, et d'un surcroît de travail de famille nombreuse à un âge précoce. Ce sont là autant de facteurs négatifs dont la santé de la femme et celle de sa famille pâtiront. Les besoins des femmes en matière de santé sont bien souvent négligés. Ceci est particulièrement vrai surtout au cours de la maternité et les femmes en sont conscientes. Pour preuve cette femme qui, allant accoucher, disait à son fils «je vais à l'océan chercher un nouveau bébé mais le voyage est long et dangereux et il se peut que je ne revienne pas». Voilà qui interpelle les systèmes sanitaires de nos pays afin qu'ils s'organisent au mieux pour répondre aux attentes des femmes.

Le CREDESA, utilisant la stratégie SSP, a décentralisé les soins jusqu'au niveau village dans la circonscription de Ouidah en utilisant des agents de santé communautaire, hommes et femmes. Parmi les agents de santé communautaire on retrouve 53 % de femmes qui, comme les hommes, sont choisies par la population pour dispenser les soins essentiels préventifs et curatifs, assurer les références et les accouchements normaux et enfin des soins aux enfants. Elles reçoivent une formation de base et sont régulièrement supervisées par les infirmiers et sages-femmes et sont capables de recenser les problèmes de la communauté et de fournir aussi des renseignements nécessaires à la surveillance, à la planification et à la gestion des services de santé.

Les principales interventions sont dirigées en faveur de la mère et de l'enfant car l'amélioration de l'état de santé de ces deux cibles accroît les chances de réussite d'un développement communautaire. Les principales interventions organisées pour les mères et les femmes sont : la distribution communautaire des contraceptifs; les soins curatifs; les soins préventifs (vaccination, prophylaxie antipalustre, consultation prénatale et post-natale avec distribution systématique de fer et acide folique); la surveillance des accouchements. Les principales interventions mises en place pour les enfants sont : la surveillance nutritionnelle (pesée et éducation nutritionnelle); la prophylaxie antipalustre; la thérapie par réhydratation orale; et les soins curatifs.

Les prestations de ces agents de santé communautaire au sein de leur communauté ont amélioré l'état de santé des populations comme le montrent les quelques indicateurs sanitaires que voici :

- le taux de mortalité infantile est passé de 63,1 (pour 1000) en 1989 à 31,8 (pour 1000) en 1992 (COMLAN Georges 1992);
- la proportion d'accouchements réalisés par les matrones formées est de 51,3 % contre 37,3 % pour les sage-femmes. Ce qui prouve que les matrones ont la confiance de leur population.

Cette amélioration passe aussi par l'organisation en groupements. Plus de 80 % des femmes du secteur informel de Ouidah souhaitent, pour l'avenir, agrandir, développer et diversifier leurs entreprises. Ceci n'exclut pas cependant qu'à l'intérieur de chaque groupement des groupes d'affinités se dégagent pour diriger des entreprises de leur choix. Des groupements sont techniquement encadrés et suivis par le CREDESA. Il s'agit de groupements mixtes d'élevage, de pisciculture et de groupements féminins de maraîchage, d'extraction d'huile de palme et/ou de coco...

Les femmes du milieu rural ont difficilement accès au crédit bancaire : les contraintes que le système bancaire impose les excluent *a priori* à cause de leur niveau socio-économique. Pour tenter de résoudre le problème de manque de moyens d'investissement (évoqué par 92 % des femmes de notre échantillon) tout en rendant les populations autonomes, le CREDESA a institué le système de banque communautaire dans deux communes. La banque communautaire est une association ou un groupement d'aide mutuelle ayant jusqu'à 50 membres au maximum. Ces membres constitués en groupes de solidarité reçoivent des fonds qu'ils investissent dans les activités productrices de leur choix. Ils se réunissent périodiquement pour rembourser l'emprunt, payer un intérêt et faire de l'épargne. Pour un bon fonctionnement des banques, 2 réunions se tiennent par mois avec les groupes de solidarité. La première réunion est prévue pour rembourser l'emprunt, céder l'intérêt et l'épargne et la deuxième réunion pour avoir des discussions sur la gestion, la santé et l'éducation nutritionnelle. La mise en place de ce système est assortie d'un programme de gestion efficace, d'utilisation rationnelle de l'épargne, d'alphabétisation fonctionnelle, d'éducation nutritionnelle, d'éducation à l'épargne et à l'économie sociale familiale.

La formation à la gestion de l'épargne concerne l'organisation de l'entreprise, la tenue d'une comptabilité (même simple et rudimentaire) et la recherche à l'adoption, à la demande, à l'élaboration d'un devis correct et la bonne décomposition des produits. Cette formation se réalise au cours d'une réunion mensuelle prévue à cet effet. La satisfaction de ces besoins de formation contribue à la promotion des activités, donc au développement.

Comme résultat quatre banques communautaires ont été déjà mises en place dont 64 % soutenues par les femmes et 36 % par les hommes. Après 2 mois de fonctionnement aucun problème ne s'est encore posé et les premiers remboursements ont été faits. Ces séances d'informations, de formation et d'éducation conduiront à l'acquisition de comportements propices à l'amélioration des conditions de vie et au développement des populations.

Un autre volet de la formation à l'épargne initié par le CREDESA est l'économie sociale familiale. Le but premier de cette formation qui démarera bientôt est de développer avec la pleine participation des populations de la circonscription de Ouidah un modèle de gestion des affaires familiales pouvant contribuer à améliorer leurs conditions de vie. Cette notion d'économie sociale familiale fait alors appel à plusieurs domaines d'action tels que l'économie domestique et la puériculture.

## Conclusion

Un développement durable passe par l'amélioration de l'état sanitaire, l'éducation des femmes, des enfants et des jeunes filles, mais aussi par leur éducation à la production d'activités génératrices de revenus, à l'épargne, et à l'économie sociale familiale. L'augmentation de revenus assortie d'une utilisation rationnelle, et d'une plus grande disponibilité de technologies appropriées pour aider les femmes dans l'accomplissement des travaux domestiques permettront à la femme béninoise d'être plus efficiente, de mieux profiter des fruits de son travail et d'améliorer sa qualité de vie. C'est à cette entreprise que le CREDESA s'est attelé depuis dix ans en mettant en place progressivement les différentes composantes énumérées ci-dessus pour faire des soins de santé primaires une porte d'entrée vers un développement intégré à la base.

Dès maintenant il faut assurer l'instruction scolaire à toutes les filles en rendant les horaires de cours compatibles avec ceux des femmes. Quant aux adultes, une alphabétisation fonctionnelle en langue nationale est en cours. L'expérience nous a révélé qu'une alphabétisation des adultes en langue officielle de travail serait la meilleure solution pour une communication aisée avec l'étranger.

Les activités des femmes, tant à la maison que sur le marché de la production, ont grand besoin d'être allégées. Pour les activités dites domestiques une source d'énergie autre que le bois de chauffe doit être adaptée et vulgarisée. L'approvisionnement en eau potable à l'aide des puits modernes dans les villages doit être intensifié. Des outils simples pour écraser la tomate et autres ingrédients doivent être trouvés afin de réduire sensiblement le temps consacré à l'alimentation.

**Pour les activités de production, la recherche de technologies simples de concassage de noix de coco et l'utilisation domestique de l'énergie solaire pour la préparation du sel doivent faire l'objet des préoccupations futures.**

## RÉFÉRENCES

---

- ALAYE FLENON, Agnès.**  
 1991 *Caractéristiques de l'entrepreneurship féminin dans la zone pilote du CREDESA Ouidah, Bénin* - Mémoire de maîtrise. Business and Administration, Université Laval.
- ANIAMBOSSOU, Zéphérine.**  
 1991 *Les immigrés du golfe du Bénin et le commerce informel à Dakar*. Mémoire de maîtrise,
- ATTIN, Sourou Joseph.**  
 1990 *Perspectives du passage du secteur informel au secteur formel au Bénin (Coût de la légalité)*. Genève : Bit.
- BOSERUP, Ester**  
 1983 *La femme face au développement*. Paris : PUF collection sociologie d'aujourd'hui 315 p.
- CEA/FAO/OPF/OECD**  
 1977 *Séminaire sur la jeunesse sur la femme et les coopératives*. Yaoundé
- COMLAN, Georges.**  
 1992 *Taux et causes de mortalité infantile* (à propos d'une cohorte de 802 enfants des communes rurales de Pahou et d'Avlékété au sud Bénin). Thèse de doctorat en médecine. Cotonou : UNB-FSS
- CREDESA**  
*Étude du niveau socio-économique des populations de Ouidah*. Rapport inédit.
- CREDESA**  
 1987 *Rapport du sondage sur l'ampleur et les causes de la malnutrition et de la morbidité dans la commune de Gakpé*. PDSP/CREDESA Pahou.
- DOSSOU, Antonin**  
 1992 *Le secteur informel en milieu urbain au Bénin : mode de fonctionnement, besoin de formation et perspectives de croissance*. PIPE / TTC 68 /DOC. UNESCO.
- LACHAUD, Jean-Pierre**  
 1985 *Les activités informelles et l'emploi au Bénin : Analyse et stratégie de développement*. Genève.
- MUCHNIK, I.**  
 1990 *Emploi pour les femmes et artisanat alimentaire urbain au Bénin*, Genève : Bit.
- O. IGUE, John et BIO G. Soule**  
 1992 *L'État entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise*.
- OMS**  
 1985 *Les femmes, la santé et le développement*. Rapport du directeur général-Genève Publication OFFSET n° 90.

**TABLEAU 3**  
**RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE DE SEXE FÉMININ SELON L'ÂGE**

| Âge            | Effectifs   | Pourcentages |
|----------------|-------------|--------------|
| 15 - 19 ans    | 6           | 0,6          |
| 20 - 24 ans    | 52          | 5,1          |
| 25 - 29 ans    | 81          | 8,0          |
| 30 - 34 ans    | 100         | 9,9          |
| 35 - 39 ans    | 101         | 10,0         |
| 40 - 44 ans    | 94          | 9,3          |
| 45 - 49 ans    | 97          | 9,6          |
| 50 - 54 ans    | 90          | 8,9          |
| 55 - 59 ans    | 97          | 9,6          |
| 60 - 64 ans    | 101         | 10,0         |
| 65 - 69 ans    | 55          | 5,4          |
| 70 - 74 ans    | 60          | 5,9          |
| 75 - 79 ans    | 44          | 4,4          |
| 80 ans et plus | 32          | 3,2          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1010</b> | <b>100,0</b> |

**TABLEAU 4**  
**RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE DE SEXE FÉMININ**  
**SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

| Niveau d'instruction            | Effectifs   | Pourcentages |
|---------------------------------|-------------|--------------|
| Aucun                           | 796         | 79,0         |
| Primaire                        | 166         | 16,5         |
| Secondaire                      | 43          | 4,3          |
| Supérieur                       | 1           | 0,1          |
| Alphabétisé langue(s) locale(s) | 2           | 0,2          |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>1008</b> | <b>100,0</b> |

**TABLEAU 5**  
**ÉTUDE COMPARATIVE DE QUELQUES TAUX DE MORTALITÉ**  
**À LA CUGO ET AU CREDESA (1989)**

|                              | C U G O (COTONOU)* | CREDESA (PAHOU)   |
|------------------------------|--------------------|---|
| Taux de mortalité périnatale | 50,1 pour mille    | 36,3 pour mille   |
| Taux de mortalité néonatale  | 57,8 pour mille    | 31,0 pour mille   |
| Taux de mortalité infantile  | 70,0 pour mille    | 31,8 pour mille   |
| Taux de mortalité maternelle | 800 pour 100000    | Aucun décès parmi les 720 accouchées enrégistrées durant la période d'étude |

\* La CUGO (clinique universitaire de gynécologie et d'obstétrique) est un centre de référence qui reçoit les cas compliqués mais souvent assez tard. Cette comparaison, bien que biaisée, illustre que les services bien organisés avec un personnel peu qualifié mais bien supervisé et soutenu, comme les matrones, donnent parfois des résultats meilleurs que ceux des services hautement qualifiés dans un environnement de services mal organisés. Les matrones contribuent à réduire la mortalité maternelle et la mortalité périnatale.

## DISCUSSION

Trois thèmes se sont dégagés de la discussion qui a suivi la communication de Léopoldine De Souza. Il s'agit de la responsabilisation des hommes à la gestion de la santé; de la participation communautaire perçue comme une voie permettant le développement durable et plus adapté aux besoins des populations. Le type de rapport social qui s'instaure entre le personnel de santé et les populations qui utilisent les services de santé publique a aussi marqué la période de discussion.

*Maria De Koninck* : Comment les femmes ont-elles été associées à la démarche du CREDESA?

*Léopoldine De Souza* : L'équipe du CREDESA, en concertation avec les populations (hommes, femmes et jeunes), organise une Assemblée de Village au cours de laquelle les problèmes de la communauté sont recensés et classés par ordre prioritaire par les populations elles-mêmes. La deuxième rencontre se fait avec différentes catégories de groupes, afin de vérifier si les problèmes déjà énoncés en assemblée générale sont restés les mêmes. Les populations sont informées à la suite de cette deuxième rencontre si les problèmes et la recherche de solutions sont identiques. L'équipe CREDESA demande d'abord aux populations quelles sont leurs solutions face aux problèmes qu'elles ont elles-mêmes évoqués. Les populations constatent les limites de leur possibilité et le CREDESA complète en offrant des programmes adéquats. Ensuite c'est la phase de planification des ressources faite en partenariat avec les populations et le CREDESA, suivie de la mise en oeuvre. L'évaluation se fait au fur et à mesure. Si les objectifs fixés ne sont pas atteints, les corrections se font avec les populations. C'est une démarche qui permet l'adhésion des populations aux projets de développement.

*Paul Bertrand* : La démarche du CREDESA est similaire à celle effectuée au Ghana, où les intervenants du milieu commencent par un problème central (l'eau par exemple), à partir duquel d'autres actions sont entreprises.

*Hélène Lalonde* : Qu'est-ce-qui fait que les femmes doivent se sentir responsables de la gestion de la santé?

*Fatou Sarr* : La question de gestion de la santé nous amène à la question de représentation féminine et masculine de la santé.

*Lucie Ouédraogo* : La perception des femmes concernant les problèmes de la santé a une dimension culturelle. Dans la pharmacopée, on assiste à une spécialisation des femmes de la

grossesse jusqu'à l'enfance. Ce qui nous amène à une répartition des soins selon le sexe, même traditionnellement.

*Sy Kadiatou Sow* : Plus qu'un problème culturel ou financier, la gestion des problèmes de la santé relève de la mission des femmes. Par exemple : on peut remarquer dans les ménages aussi bien en ville qu'au village, que lorsqu'un enfant tombe malade, c'est en général la femme qui l'amène au centre de santé, même si son père a un moyen de déplacement. Il serait nécessaire de poser le problème afin qu'il y ait un sentiment de co-responsabilité. Autre exemple : le suivi du calendrier de vaccination des enfants pose un problème sérieux aux femmes analphabètes. Les hommes instruits n'attachent pas d'importance à la question. Pour eux cela relève du rôle des femmes.

*Léopoldine De Souza* : L'intervention des femmes relève de leur valeur intrinsèque, de leur sensibilité. À mon avis il serait difficile de changer la perception des femmes.

*Diane Vermette* : Y-a-t-il une corrélation entre le personnel qui donne le service et l'utilisateur de service dans le domaine de la santé?

*Léopoldine De Souza* : Oui, par rapport aux ethnies. Les femmes Peuh ne fréquentent pas les centres tenus par les hommes. Au sud, le problème ne se pose pas car, traditionnellement chez les Fons et les Yoruba, il y a des hommes-accoucheurs.

*Khadidiatou Tall-Thiam* : Au Sénégal, le problème ne se pose pas en ville, les femmes cherchent la compétence du personnel. En revanche au village, il y a assez de réticences.

*Sy Kadiatou Sow* : Au Mali, on constate des réticences chez les femmes et les hommes Peuh qui refusent de se faire soigner par une personne de sexe opposé. Dans les arrondissements, le personnel est masculin du fait que les femmes, une fois mariées, restent en ville.

*Diarra Djénèba* : Non seulement il y a un problème homme-traitant/femme-consultante ou le contraire, mais aussi, un problème d'âge entre les femmes. Les femmes d'un certain âge abandonnent les centres de santé tenus par les jeunes sages-femmes ou les jeunes matrones parce qu'elles refusent de se faire assister lors d'un accouchement par une personne plus jeune. Pour contourner ce problème au Mali, on demande aux populations villageoises de désigner les accoucheuses traditionnelles devant suivre la formation de la médecine «moderne».

### **3. SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE DU 11 MARS**

**Djénèba Diarra**

*Lucie Ouédraogo* : Quel type de projet l'ACDI veut pour son cadre stratégique?

*Diane Vermette* : L'ACDI ne cherche pas nécessairement à s'alimenter en projets et en activités mais plutôt sur le plan de solutions à des problématiques, à des pistes d'intervention pour la réflexion générale.

*Fatou Sarr* : Pour sortir les femmes de leur situation de survie ou d'amélioration du quotidien, ce ne sont pas les lois et les décrets qui y arriveront; mais il faut que les femmes soient dans les instances de décision. Il serait intéressant d'agir sur le système éducatif et celui de la santé, de faire de l'accompagnement dans les domaines de l'économie et de l'environnement.

*Paule Simard* : En appuyant les élus seulement, ceux-ci vont s'éloigner de la base. Il faut avoir une base bien organisée, bien formée par des groupes de pression, pour revendiquer ou ajuster les actions en cours de route.

*Elaine Carey-Bélanger* : En donnant la formation, l'éducation et l'apprentissage des techniques de gestion aux femmes, nous pouvons parler de développement durable.

*Diane Vermette* : L'ACDI ne fait pas d'opposition entre le «macro» et le «micro». Dans le passé, les ONG canadiennes intervenaient directement auprès des populations, c'est-à-dire à la base par opposition à l'utilisation des institutions, des structures en place, pour atteindre les populations. Les ONG locales ont besoin de l'appui institutionnel, car c'est un moyen pour rejoindre les populations à la base. Le ciblage est important et inévitable.

*Yolande Pelchat* : J'aimerais revenir sur un point important soulevé par Madame De Souza dans son exposé à savoir l'importance accordée, dans le cadre de projets de développement, à la production des résultats immédiats. Il serait plus pertinent, à mon avis, de s'attarder davantage aux tendances générales plutôt qu'aux résultats à court terme.

*Fatou Sarr* : Du point de vue économique, il faut identifier les personnes qui ont fait leurs preuves et les activités qui dégagent un surplus et créent de la richesse. Il serait intéressant d'identifier des

femmes de ce genre, de les amener à développer leur productivité et de leur permettre d'acquérir plus d'autonomie. Cela est une bonne piste de réflexion.

*Luce Cloutier* : Nous devons adopter une démarche permettant aux populations d'exprimer leurs besoins. L'éducation et la prise en charge peuvent faciliter le sentiment de co-responsabilité des populations.

*Diane Vermette* : La notion de responsabilité est différente de celle de consultation ou de participation. L'exemple de responsabilisation et d'implication des populations dans la gestion de leur environnement à Bamako prouve qu'elles se sentent responsables quand il y a un coût à payer et qu'elles peuvent en tirer un bénéfice. Ces genres d'activités sont porteuses d'avenir.

*SY Kadiatou Sow* : L'implication des notables de Bamako dans les actions d'assainissement entreprises a eu un impact positif sur le projet des groupements autogérés. Cet geste important dans le milieu. La seule présence de ces notables peut être un élément positif pour la participation de plusieurs personnes aux actions entreprises à cause du respect qu'on leur accorde. Par ce fait, ils se sentent valorisés dans un milieu urbain en pleine mutation.

*Élaine Carey-Bélanger* : Il faut exploiter les valeurs traditionnelles pour faire participer les gens. Cela peut amener un changement très rapide de comportement. Par exemple, l'intervention des notables du quartier a facilité le développement du projet assainissement de Bamako.

*Maria De Koninck* : Sur le plan de la démarche, il faut travailler avec les populations à tous les niveaux. Ceci permettra de tenir compte de la dimension culturelle.

*Paul Bertrand* : La vision macro-économiste laisse de côté tout ce que l'Afrique avait comme dynamisme pour son propre développement. Le développement doit se faire en conformité avec certaines normes du milieu. En ce qui concerne la démocratie, celle-ci doit se faire de façon flexible, en d'autres termes, il faut l'africaniser. Dans tous les cas, l'intervention de l'ACDI doit être un support aux efforts locaux.

**4. LES FEMMES ET L'AJUSTEMENT STRUCTUREL AU GHANA :  
LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACDI POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**Takyiwaa Manuh**

**Résumé**

Cet exposé constitue un effort pour lier les développements macro-économiques, notamment dans le cas du Programme d'ajustement structurel (PAS), aux aspects micro-économiques de la vie des femmes au Ghana. À l'opposé des discussions portant sur le PAS et les femmes en Afrique où celles-ci sont généralement vues comme des «bénéficiaires», cet exposé se centre sur les pré-supposés sous-jacents au PAS et tente de cerner leurs effets sur les femmes en tant que productrices. L'argumentation principale est que malgré la rhétorique sur «femmes et développement» ou «genre et développement», peu d'attention est portée aux femmes en tant que productrices et aux moyens d'améliorer les conditions de leur production, et ce, même si on exalte leurs contributions à la production alimentaire, au commerce et à la transformation des produits en Afrique. Mais si l'Afrique veut passer de la survie au développement, il devient alors impératif que l'on s'attarde aux rôles de productrices des femmes et à la suppression des difficultés à devenir entrepreneures. Dans cet ordre d'idées, nous devons examiner en profondeur les choix à court terme que les femmes font et les effets à long terme de ces choix sur leur vie. Aussi, lorsque l'on dit que les besoins en revenus des femmes est tellement urgent qu'elles choississent, en vue de soulager leur pauvreté, les activités génératrices de revenus plutôt que l'éducation, nous devons évaluer ce choix en regard des besoins et des intérêts stratégiques des femmes. Même si certaines questions soulevées dans cet exposé sont spécifiques au Ghana, d'autres reflètent les tendances générales à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest et des pays représentés à ce séminaire.

**Abstract**

In this contribution there is an attempt to link macro developments in the area of the economy, in this case the Structural Adjustment Programme (SAP), to the micro aspects of women's lives in Ghana. In contrast to the usual emphasis on women as objects of welfare in discussions on SAP and women in Africa, there is an attempt in this short contribution to focus on the assumptions behind the SAP and to show how they impact on women as producers. A major contention in my contribution is that in spite of the rhetoric on women and development or gender and development, little serious attention is paid to women in their role as producers and to the ways of enhancing the conditions for their growth, even as we intone their contributions to food production, marketing and processing in Africa. But if Africa is to move from survival to development, then it becomes imperative that attention is paid to women's productive roles and to the removing of the constraints on their way to becoming entrepreneurs. In this connection we need to subject to serious scrutiny the short-term choices that women make and the impacts on them in the long term. Thus while it is said that women's needs for an income is so pressing that they choose income-generating activities over education to alleviate short term poverty, we need to measure this against the strategic needs/interests of women. While some of the issues posed are specific to Ghana, others reflect general trends within West Africa and the countries represented at this meeting.

---

Les femmes représentent 51.3 % de la population ghanéenne estimée à 15 millions (chiffres de 1991, Ghana Statistical Service). La majorité des Ghanéens, environ 67 %, vivent en milieu rural et s'adonnent à l'agriculture, à la pêche et à d'autres activités du secteur primaire. En milieu urbain, la plupart des travailleurs oeuvrent dans le commerce ou dans des emplois reliés à la vente. Le gouvernement et le secteur privé, pour leur part, emploient une proportion de plus en plus réduite de la population. Les femmes constituent près de 70 % de la population rurale et environ 52 % de la main d'oeuvre dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'industrie forestière. Cependant, elles ne constituent que 26 % des propriétaires ou des gérants agricoles. Elles représentent 89 % des travailleurs dans des emplois de vente ou de commerce. La plupart des femmes travaillent à leur propre compte et n'ont pas d'employé-es. Bien que le pourcentage global des salariés soit faible (16 %), les femmes en constituent un pourcentage encore plus bas (3.8 %).

La plupart des femmes au Ghana se marient à un moment ou un autre de leur vie; moins de 5 % des femmes entre 25-29 ans n'ont jamais été mariées (GDHS 1988). Environ un tiers des mariages sont polygames. L'âge médian au premier mariage varie entre 18 ans chez les femmes non scolarisées et 22 ans chez celles qui ont fait des études secondaires ou universitaires. Le mariage précoce, la grande valorisation des enfants dans toutes les cultures ghanéennes et le faible taux d'utilisation des contraceptifs (seulement 12.9 % des femmes mariées ont recours à une méthode contraceptive, GDHS:1989), ont comme résultat des taux élevés de fécondité, qui se situent à 6.43 enfants pour l'ensemble de la population; ce taux étant légèrement plus élevé chez les femmes en milieu rural (6.64 enfants).

Traditionnellement, au Ghana, il y a peu de mise en commun des biens chez les couples mariés. En effet, le transfert de la richesse se fait entre parents co-sanguins et les épouses ne sont pas considérées comme membres de la famille de leur époux. Ceci vaut pour les communautés matrilinéaires ou patrilinéaires. En pratique, cependant, le couple partage la responsabilité de fournir les ressources nécessaires à l'entretien du ménage.

De plus en plus, les femmes deviennent chefs de ménage au Ghana (29 % des chefs de ménage sont des femmes); le milieu urbain ayant un taux de 33 % en comparaison à 28 % en milieu rural (GDHS 1988). Cependant, il y a de grandes variations régionales qui reflètent à la fois l'influence de la culture et des opportunités économiques. De façon générale, il y a peu de femmes chefs de ménage dans les trois régions du Nord, qui sont, par rapport à l'ensemble du pays, les plus pauvres en ressources et les moins développées.

Au Ghana, on s'attend à ce que les femmes travaillent pour contribuer au bien-être de la maisonnée et de la famille de même que pour rencontrer leurs obligations envers la parenté. Le travail constitue également un moyen qui permet aux femmes de former et d'agrandir leurs réseaux sociaux et d'accroître leur autonomie. La loi ghanéenne reconnaît le droit des femmes à séparation des biens et leur laisse la liberté de faire des activités pour leur propre compte. Les femmes jouissent d'un degré élevé d'autonomie socio-économique.

Les femmes ne constituent que 20 % de la population qui sait lire, écrire et faire de l'arithmétique (GLSS 1988). Les taux estimés de scolarité sont les suivants : 32 % des filles sont inscrites à l'école secondaire comparé à un taux de 12 % en Côte d'Ivoire (Banque Mondiale 1990). Cependant, à l'intérieur du pays, le rapport entre le sexe et l'éducation est frappant. Les résultats relatifs à l'alphabétisation, à la capacité de calcul et à l'écriture divergent de façon significative entre les garçons et les filles vers l'âge de 13-15 ans. Aussi, on constate que les filles fréquentent l'école de manière moins assidue ou de façon moins intensive que les garçons, qu'elles choisissent des sujets qui exigent moins d'habiletés acquises, et que les enseignant-es ne leur consacrent pas la même attention (Haddad 1991).

Ces faibles niveaux d'alphabétisation chez les femmes, aggravés par leur manque de formation et d'habileté techniques, maintiennent la majorité d'entre elles dans les domaines de l'agriculture et du commerce et dans des emplois salariés de faible statut où elles exécutent des tâches exigeant une main-d'œuvre nombreuse et peu de technologie. C'est à cause de ces faibles niveaux que les femmes sont absentes des structures de pouvoir et des postes formels de prise de décision et que la plupart d'entre elles occupent peu de positions d'influence. Cependant, à l'intérieur de leurs communautés, il leur est possible, à titre individuel, d'acquérir du prestige et de l'autorité. C'est ainsi que plusieurs d'entre elles dominent la vie religieuse et culturelle de leur communauté en tant que prêtresses, médium, guérisseuses ou prophètes. C'est également dans des communautés matrilinéaires que l'institution de la reine-mère permet aux femmes de participer à la vie politique et rituelle de leur communauté.

Les femmes ghanéennes ont une plus grande charge de travail que les hommes, et ceci vaut pour toutes les couches socio-économiques. Les charges de travail des femmes sont augmentées par leurs responsabilités au niveau de la maisonnée, telles que la transformation des aliments, la préparation des repas, les soins aux enfants, le transport de l'eau et du bois de chauffage. Dans les régions du Nord, les femmes passent beaucoup plus de temps à ces deux dernières activités, et ce, sans aucune rémunération. Ces responsabilités prennent beaucoup de temps; autant d'heures que les femmes ne peuvent consacrer à des activités génératrices de revenus. C'est à partir des données

du GLSS que Haddad (1991) estime que le temps de travail des femmes est de 15 à 25 % plus élevé que celui des hommes. Les femmes sont beaucoup plus impliquées dans le travail de la maisonnée; elles y passent en moyenne 20 heures par semaine alors que les hommes n'y consacrent que 5 heures. Selon Haddad (idem), cette charge importante puisqu'elle empêche la mise sur pied de nouvelles activités génératrices de revenus. Cet auteur cite l'exemple d'Adioukrou en Côte d'Ivoire, où les femmes se sont tournées vers la production et la mise en marché d'*attieke* (manioc). Ce travail, ajouté aux tâches quotidiennes des femmes dans la maisonnée, s'est révélé exigeant et sa rentabilité a été estimée faible. Des facteurs tels que le manque d'accès des femmes à la terre préparée et à d'autres ressources comme le transport expliquent ces résultats.

### **Le programme d'ajustement structurel (PAS)**

Depuis 1984, le gouvernement du Ghana a mis sur pied un programme de réforme économique (Programme d'ajustement structurel) avec l'appui de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. En plus de réduire les dépenses gouvernementales, particulièrement dans les secteurs sociaux, des changements de politiques ont été introduits afin de modifier l'équilibre entre divers secteurs. On tente également, à travers des ajustements de prix et de revenus, de réaligner les prix de même que la structure de la production et de mettre davantage l'accent sur l'économie de marché. On vise aussi la réduction du rôle de l'État dans l'activité économique, particulièrement à travers la dissolution des entreprises étatiques et le retranchement des ouvriers de ces secteurs.

Le PAS du Ghana a été présenté comme une des plus grandes réussites en Afrique; un taux de croissance annuelle moyen d'environ 5 % a été noté depuis la fin des années 1980, particulièrement dans les secteurs traditionnels d'extraction. Cependant, de manière générale, ni les plus pauvres, ni les femmes n'ont bénéficié à court terme de l'ajustement (Clark et Manuh 1991). En réaction aux préoccupations exprimées quant aux effets de l'ajustement structurel, à court et à moyen terme, sur la vaste majorité de la population, quelques mesures d'atténuation de la pauvreté ont été introduites par le PAMSCAD (Programme of Action to Mitigate the Social Costs of Adjustment) et par le programme de la Banque Mondiale sur les dimensions sociales de l'ajustement (DSA). Un certain nombre d'enquêtes ont été mises sur pied afin de mesurer les impacts de l'ajustement au niveau des ménages. Haddad (1991) soutient que les indicateurs de bien-être révèlent peu de différences sur la base du sexe. Par contre, alors que pour certains indicateurs de bien-être (ex. budget pour les aliments) les ménages ayant une femme comme chef semblent plus défavorisés que ceux dirigés par un homme, pour d'autres (ex. mesures anthropométriques), il ne semble pas y avoir de différence dans le niveau de vie.

D'autre part, des processus générateurs de pauvreté semblent être davantage différenciés sur la base du sexe; la scolarisation est citée comme le facteur qui différencie le plus les filles et les garçons vers l'âge de 10-14 ans. Cette donnée revêt une importance considérable à cause des conséquences de ce phénomène sur la mobilité et l'accès des femmes aux ressources. De plus, l'accès différentiel à la scolarisation, exige que des initiatives soient prises au niveau des politiques afin d'améliorer l'accès des filles à l'éducation et, fait encore plus important, que des mesures soient arrêtées pour les inciter à rester à l'école. Il est à espérer que l'ACDI prenne ces données en considération dans la conception de sa stratégie d'intervention en Afrique de l'Ouest.

De manière générale, dans la discussion sur les PAS, la réflexion semble avoir porté sur l'impact de l'ajustement sur le bien-être des femmes mais peu d'attention a été mis sur les femmes en tant que productrices. Étant donné que les femmes ghanéennes ont un niveau d'activité élevé, il est primordial qu'on se penche sur leurs expériences en tant que productrices sous le PAS. On pourrait donc se demander comment les femmes, qui constituent un si grand pourcentage des travailleurs agricoles, participent-elles et bénéficient-elles de la nouvelle «efficacité» du marché. Quels changements s'effectuent au niveau de leur accès à la terre, des services de formation, des intrants, des conseils techniques et du crédit? Comment la place dominante qu'elles occupent dans le commerce informel a-t-elle affecté l'attribution des ressources et la valorisation du travail qu'elles effectuent dans ce secteur? (Clark et Manuh 1991). Puisqu'on s'attend à ce que certains domaines, tels que la production d'aliments de subsistance (activité dominée par les femmes), soient réduits durant la période d'ajustement, quelles ressources sont dirigées vers les femmes afin d'assurer un ajustement efficace en fonction des changements souhaités? Un ajustement réussi exigera sans doute la mobilité des ressources féminines et l'accès à de nouvelles ressources (Haddad 1991; Appleton 1991).

On peut affirmer, à partir des données concernant la plus faible scolarisation et le plus grand nombre d'heures de travail des femmes, que leurs rôles économiques ont été sous-valorisés. De même, une évaluation des pratiques des agences d'aide concernant les femmes (ci-après) démontre que malgré les bonnes intentions, il y a eu, à plusieurs reprises, incapacité à les considérer comme des actrices économiques qui ont besoin d'aide pour devenir des entrepreneures prospères. Étant donné ce contexte, des politiques et des mesures d'ajustement économique qui ne tiennent pas compte des impacts sexuels différenciés, pourraient en fait exacerber les pressions vécues par les femmes dans le passé et les marginaliser davantage dans l'avenir. Il importe donc d'accorder plus d'attention aux facteurs qui ont désavantagé les femmes dans le passé et qui continuent de les désavantager dans le présent.

## De l'aide aux femmes : le rôle des agences multilatérales et bilatérales et des ONG

Reconnaissant les contraintes vécues par les femmes dans leurs rôles productif et reproductif, on a dirigé l'aide vers les femmes à partir du milieu des années 1970 via des modèles d'intégration des femmes au développement (IFD), femmes et développement, (FD) et de genre et développement (GED). Au Ghana, c'est par le Conseil National sur les Femmes et le Développement, l'organisation nationale des femmes, et une variété de groupes de femmes, que l'aide a surtout été accordée aux femmes rurales et à quelques groupes de femmes en milieu urbain. On a initié des activités génératrices de revenus, on a dispensé un peu de formation et on a mis sur pied quelques plans de crédit à travers le Ghana. Plusieurs de ces derniers sont sous forme de projets avec une durée typique maximum de 5 ans. Bien que plusieurs projets aient rencontré les objectifs prévus, peu ont réussi à aider les femmes à devenir des micro-entrepreneures prospères, à favoriser le «décollage». La réalité est que beaucoup de femmes retournent à un état de pauvreté à la fin du projet. Souvent, l'argent qui est attribué aux femmes dans les plans de crédit par le biais d'autres activités, est insuffisant et a peu de rapport avec les pressions de l'inflation dans les économies locales. Parfois le projet joue le rôle de médiateur entre les femmes et l'économie réelle, et après son retrait, celles-ci sont incapables d'accéder aux institutions sociales et économiques. Le projet s'élabore aussi parfois à l'écart de la communauté, de ses structures et de ses institutions; il ne s'y intègre pas suffisamment ce qui désavantage les participantes. Généralement, le projet repose sur différents biais, préconditions et exigences qui représentent des contraintes à l'entreprise des femmes. Ici, je donnerai l'exemple d'un projet de crédit au Ghana qui, par ailleurs, a été bien conçu, mais qui n'a pas reconnu suffisamment le caractère multidimensionnel des activités économiques des femmes. On y a refusé des prêts aux femmes pour le commerce, malgré le fait que leur cycle de production annuelle consistait en activités agricoles pendant la saison des pluies; en transformation et en mise en marché des produits et en artisanat pendant la saison sèche. Dans cet exemple, le projet portait dans sa conception des biais par rapport à ce qui est «productif» et par rapport aux activités pertinentes pour les femmes. Afin de se qualifier pour le crédit, les femmes ont été forcées de s'engager dans d'autres activités.

De la même façon, la condition voulant que les femmes s'engagent dans des activités en groupe afin de se qualifier pour le crédit ou pour d'autres formes d'aide, bien que cela soit représentatif de la manière dont les femmes fonctionnent dans certains contextes, universalise une forme de regroupement pour toutes les femmes africaines défavorisées et construit une vision du fonctionnement des femmes «africaines» qui ne tient pas compte de leurs préférences et de leurs besoins. On pourrait se demander premièrement pourquoi les femmes africaines doivent travailler

en groupe même si elles ne veulent pas, et deuxièmement, si une telle association est essentielle (ou si au contraire elle constitue une contrainte) à leur émergence en tant qu'entrepreneures. En plus de l'obligation de se regrouper en association, on insiste sur le fait qu'une femme ne peut se qualifier pour un prêt tant et aussi longtemps que toutes les autres femmes du groupe n'ont pas remboursé leur prêt, et ce, même si elle a elle-même respecté son engagement. Une telle position se base sur l'hypothèse que tous les membres du groupe possèdent un pouvoir équivalent pour faire pression sur les membres du groupe. Même si l'on admet que des institutions de prêt doivent s'assurer du remboursement de leurs prêts, un tel traitement dévalorise toutefois les activités des femmes en tant que productrices et montre la difficulté à concevoir ces femmes comme des entrepreneures qui doivent être évaluées sur la base de leur propre mérite. On constate donc le besoin de rendre les activités d'aide plus adéquates aux besoins réels des populations.

En conclusion, j'aimerais souligner que le défi actuel est de savoir comment on peut aider les femmes productrices à devenir des actrices économiques qui n'auront pas à supporter les entraves liées à des considérations non-économiques. Comment, dans notre façon de penser, pouvons-nous aller au-delà d'une vision des femmes perçues essentiellement comme des bénéficiaires, des dépendantes, qui ont besoin d'aide pour s'occuper de leurs enfants, à une vision des femmes en tant que personnes ayant leurs propres besoins de formation et du crédit, des productrices qui ont à développer des habiletés afin de devenir des entrepreneures prospères? Pour moi, répondre à ces questions constituent un défi et j'espère que nos discussions nous aideront à le relever.

**RÉFÉRENCES**

- Appleton, Simon  
1991 «Gender Dimensions of Structural Adjustment : The Role of Economic Theory and Quantitative Analysis» *IDS Bulletin*, vol. 22, no 1
- Clark, Gracia and Takyiwaa Manuh  
1991 «Women traders in Ghana and the Structural Adjustment Programme» in C. Gladwin (ed) *Structural Adjustment and African Women Farmers* : University of Florida Press.
- Haddad, Lawrence  
1991 «Gender and Poverty in Ghana : A descriptive Analysis of Selected Outcomes and Processes» *IDS Bulletin* vol. 22 no 1.
- Republic of Ghana  
1989 *Demographic and Health Survey*
- Republic of Ghana Statistical Service  
1989 *Ghana Living Standards Survey*. World Bank, Social Dimensions of Adjustment Unit.
- Republic of Ghana Statistical Service  
1988 *1984 Population Census*. Accra.
- World Bank  
1990 *World Development Report, 1990 : Poverty*. Oxford University Press.

## DISCUSSION

Trois grands thèmes se sont dégagés de la discussion qui a suivi cette communication, à savoir : l'importance de l'éducation formelle ou de tout type de formation afin d'aider les femmes à développer leurs habiletés et favoriser une réduction du temps qu'elles allouent à leurs activités de production; l'accès au crédit afin de libérer les femmes des charges et des contraintes d'un quotidien aléatoire en leur permettant de développer les secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent et, la mise à jour du dualisme, des liens ainsi que des contradictions qui existent entre le secteur informel et le secteur formel de l'économie.

*Diane Vermette* : Je sens aujourd'hui le besoin de définir ce que l'on entend par **secteur informel** afin de nous aider dans la formulation de recommandations futures.

Dans la relation éducation et capacité d'absorption du marché, je me demande comment on peut, à long terme, supporter l'éducation et répondre aux besoins du marché. Comment faire, stratégiquement, le lien entre une priorité à l'éducation et particulièrement celle des femmes, à la capacité d'absorption du secteur économique d'aller chercher l'expertise de ces femmes pour développer un pays? Va-t-on encore une fois former des chômeurs scolarisés incapables de s'intégrer dans la société? Comment fait-on à long terme, dans les stratégies d'intervention, le lien entre ces deux éléments?

*Takyiwaa Manhu* : Tout dépend du type d'éducation que l'on veut dispenser. Si on forme des personnes qui attendent d'être engagées par l'État, il y aura problème et on créera une situation désastreuse, pour ne pas dire un échec. (...) Les femmes restent marginalisées et il faut mettre le focus sur leur éducation, viser et miser sur leur dynamisme. Il faut repenser le système d'éducation car le marché ne peut prendre toutes les personnes formées.

*Diane Vermette* : Je reviens sur le lien entre le prêt individuel et la solidarité collective au niveau des prêts. Takyiwaa Manuh a donné, dans son exposé, un exemple d'instauration d'une banque communautaire au Ghana. Selon moi, l'idée de ce projet de banque communautaire reposait essentiellement sur l'expérience de la Grameen Bank au Bangladesh. Je me demande pourquoi on a tendance à toujours vouloir reproduire le même modèle? Plusieurs donateurs ont tenté de copier le modèle de la Grameen Bank sans tenir compte des particularités culturelles, des conditions sociales particulières des pays (...). Pourquoi tomberions-nous dans ce modèle et essayer de le copier intégralement? Car il est peut être bon pour certains milieux et non pour d'autres.

*Léopoldine De Souza* : Au Bénin, pour organiser les banques communautaires dans la circonscription de Ouidah, nous avons laissé les gens former des groupes de solidarité en fonction d'affinités. Les gens sont ainsi solidaires dans leurs activités de survie. Cette approche favorise l'entraide parce que les membres des groupes se sont choisis.

*Takyiwaa Manuh* : Dans les projets de développement, on pense davantage selon une dimension qui privilégie le court terme et non le long terme. Pendant la durée du projet, les femmes améliorent leurs conditions et après, il ne se passe plus rien. La situation de pauvreté revient encore. Comment éviter la rupture à la fin du projet, comment penser les projets afin d'éviter cela?

*Paul Bertrand* : Le crédit est une des formes d'aide mais elle doit être ajustée à la réalité locale et c'est pourquoi il faut étudier le milieu avant d'intervenir. Par exemple, en Amérique latine, au Pérou, l'accès au crédit basé sur la solidarité commune ne fonctionne pas. En ce qui concerne l'éducation, si celle-ci est perçue comme la transmission de toute forme de savoir qui devrait être utile, j'en fais la promotion...et même dans une situation de difficulté économique. Si les personnes peuvent occuper des postes ou encore mieux en créer par leur imagination et un bon entendement par rapport à ce qui se passe...ces personnes peuvent devenir des provocatrices, des agentes de développement. L'alternative est impensable car on aurait une population non prête, préparée à rien, devant une situation inchangée.

*Éliane Allagbada* : On devrait s'entendre sur la définition du secteur informel parce que c'est important pour les activités des femmes insérées dans ce secteur afin de leur permettre d'accéder au secteur de l'économie formelle. Je m'oppose à la structuration du secteur informel et je me demande comment passer de ce stade et arriver au formel...organiser, structurer et intégrer les femmes ou reconnaître un peu les femmes en tant que productrices dans le secteur économique. Si l'économie du pays ne favorise pas les ressources internes du pays, car par exemple, dans le secteur informel, les gens ne paient pas d'impôt, on n'arrive pas à évaluer leurs ressources pour vraiment les imposer. Or, c'est l'impôt qui fait vivre un pays. Quand on parle de ressources internes, on pense à l'impôt. Si l'informel est très élevé, nous allons nous-mêmes vers notre propre disparition, c'est-à-dire la disparition du pays. L'apport des femmes au Niger est très important et a un impact économique réel. Évaluer le travail des femmes montre que celles-ci travaillent plus que les hommes. Les femmes sont des agentes réelles du développement. C'est la place qu'elles occupent dans la société qui freine leur élan. Il faut trouver des stratégies pour que les femmes prennent conscience de leur propre rôle dans la société et je pense que perpétuer le secteur informel ne nous arrange pas dans notre politique de développement.

## **5. CULTURE ET CHANGEMENT DE MENTALITÉ : LES EFFETS DE NOUVELLES LOIS SUR LES CONDITIONS SOCIALES DES FEMMES**

**Éliane Allagbada**

### **Résumé**

Les contraintes d'ordre socio-culturel rendent difficiles le travail de développement en ce qui concerne les femmes. Ces contraintes varient d'un pays à l'autre et selon le contexte religieux et son influence sur le comportement des femmes. Comment faire face à ces contraintes quand on croit à un développement global impliquant une plus grande participation des hommes et des femmes dans tous les domaines? Dans un premier temps, il s'avère nécessaire d'identifier ces contraintes et de relever leur impact sur la condition sociale de la femme. Une fois ces contraintes définies, il faut procéder à des réformes législatives; celles-ci doivent s'efforcer d'adapter le statut juridique des femmes à leur rôle économique et social réel et de poser les bases de la famille moderne dans laquelle l'épouse joue un rôle déterminant. Cet exposé portera donc sur deux points à savoir : 1) les contraintes qui peuvent avoir un impact sur les femmes et le développement économique et 2) les réformes législatives et leurs effets sur la condition de la femme.

### **Abstract**

Socio-cultural constraints make development work with women difficult. The constraints vary from one country to another and according to the religious context and its influence on women's behaviour. How can these constraints be confronted when we believe in a global development that involves a greater participation of men and women in all areas? To begin with, the constraints, as well as their impact on women's social status, must be identified. Once the constraints have been defined, legislative reforms must be made; the latter must attempt to adapt women's legal status to their real economic and social role and to lay the foundation of the modern family in which the wife plays a determining role. This text will focus on two points, that is: 1) the constraints that may have an impact on women and economic development and 2) legislative reforms and their effects on women's conditions.

La mise en application des objectifs de développement reste très tributaire des contraintes socio-culturelles auxquelles sont soumises les populations. La prise en compte de la diversité sociale, économique, politique et culturelle de chaque région et surtout des pratiques quotidiennes des populations est nécessaire à la réussite de tout projet de développement.

Dans cet exposé, c'est la dimension socio-culturelle qui retiendra notre attention. La question que nous posons aujourd'hui est la suivante : comment faire face aux contraintes socio-culturelles lorsqu'on croit qu'aucun développement ne peut se faire sans les acteurs et les actrices de ce développement? En ce qui concerne les femmes, faut-il démythifier certaines de ces contraintes et réhabiliter la femme dans son rôle de productrice et actrice du développement ou faut-il taire ces

contr<sup>a</sup>  
dans  
dével.  
est fo  
toute :

Il ne s  
évolue  
dynan  
crise e  
statut  
résulta  
dix ar  
compc  
légifér  
fonctio  
stabilit

Ma co  
culture  
nouvel  
garante

Contr<sup>a</sup>

La fem  
change  
certaint  
de la fa  
devient

La hiér.  
toujour  
sociales  
des sex

## **5. CULTURE ET CHANGEMENT DE MENTALITÉ : LES EFFETS DE NOUVELLES LOIS SUR LES CONDITIONS SOCIALES DES FEMMES**

**Éliane Allagbada**

### **Résumé**

Les contraintes d'ordre socio-culturel rendent difficiles le travail de développement en ce qui concerne les femmes. Ces contraintes varient d'un pays à l'autre et selon le contexte religieux et son influence sur le comportement des femmes. Comment faire face à ces contraintes quand on croit à un développement global impliquant une plus grande participation des hommes et des femmes dans tous les domaines? Dans un premier temps, il s'avère nécessaire d'identifier ces contraintes et de relever leur impact sur la condition sociale de la femme. Une fois ces contraintes définies, il faut procéder à des réformes législatives; celles-ci doivent s'efforcer d'adapter le statut juridique des femmes à leur rôle économique et social réel et de poser les bases de la famille moderne dans laquelle l'épouse joue un rôle déterminant. Cet exposé portera donc sur deux points à savoir : 1) les contraintes qui peuvent avoir un impact sur les femmes et le développement économique et 2) les réformes législatives et leurs effets sur la condition de la femme.

### **Abstract**

Socio-cultural constraints make development work with women difficult. The constraints vary from one country to another and according to the religious context and its influence on women's behaviour. How can these constraints be confronted when we believe in a global development that involves a greater participation of men and women in all areas? To begin with, the constraints, as well as their impact on women's social status, must be identified. Once the constraints have been defined, legislative reforms must be made; the latter must attempt to adapt women's legal status to their real economic and social role and to lay the foundation of the modern family in which the wife plays a determining role. This text will focus on two points, that is: 1) the constraints that may have an impact on women and economic development and 2) legislative reforms and their effects on women's conditions.

La mise en application des objectifs de développement reste très tributaire des contraintes socio-culturelles auxquelles sont soumises les populations. La prise en compte de la diversité sociale, économique, politique et culturelle de chaque région et surtout des pratiques quotidiennes des populations est nécessaire à la réussite de tout projet de développement.

Dans cet exposé, c'est la dimension socio-culturelle qui retiendra notre attention. La question que nous posons aujourd'hui est la suivante : comment faire face aux contraintes socio-culturelles lorsqu'on croit qu'aucun développement ne peut se faire sans les acteurs et les actrices de ce développement? En ce qui concerne les femmes, faut-il démythifier certaines de ces contraintes et réhabiliter la femme dans son rôle de productrice et actrice du développement ou faut-il taire ces

~~contraintes en continuant à crier et à chanter les valeurs de mère et d'épouse qui les maintiennent dans des activités de survie et dans un statut d'assistées continues? Peut-on réaliser un développement sans la moitié de la population active d'une société? Nous pensons réellement qu'il est fondamental de se départir de certains préjugés qui peuvent nuire au jugement, au détriment de toute action de développement.~~

Il ne s'agit pas ici de dresser un portrait figé de la culture de notre société, car culture et moeurs évoluent avec le temps et parfois à un rythme accéléré, surtout lorsqu'on a à faire avec une dynamique sociale en pleine mouvance; mouvance due à une crise sociale, elle-même liée à une crise économique. Il est très aisément d'observer aujourd'hui un changement profond du rôle et du statut de la femme dans la société nigérienne et nous devons en tenir compte si l'on veut des résultats positifs à long terme. Ce qui est acceptable aujourd'hui pourrait ne plus l'être dans cinq ou dix ans, et vice versa. La part de la loi comme garante de certains acquis positifs dans le comportement des acteurs et des actrices du développement doit obliger les décideurs politiques à légiférer sans cesse et à être à l'écoute des populations. Les besoins en législation sont souvent fonction des changements de comportements sociaux observés et seule la réforme garantit la stabilité.

Ma communication s'articulera autour de deux éléments : 1) les contraintes ou obstacles d'ordre culturel ayant un impact sur le statut de la femme en tant qu'actrice du développement et 2) les lois nouvelles en tant qu'inductrices de comportements favorables au développement et en tant que garantes des acquis sociaux engendrés par ces changements de comportements.

### **Contraintes ou obstacles d'ordre culturel ayant un impact sur le statut de la femme**

La femme nigérienne évolue aujourd'hui dans une société en pleine crise économique qui l'oblige à changer de comportements afin d'assurer sa survie et celle de ses enfants lorsqu'elle en a. Ainsi, certaines moeurs et traditions qui l'obligerait à se cloîtrer chez elle et à attendre tout de l'époux ou de la famille sont bousculées avec la complicité des hommes qui, soit fuient leur responsabilité, soit deviennent impuissants face au chômage ou aux aléas climatiques.

La hiérarchisation sociale due à la religion dominante au Niger, et panachée avec la coutume, a toujours expliqué la dissociation entre les hommes et les femmes tant au niveau de leurs activités sociales qu'au sein de la communauté familiale. Les activités sont menées séparément en fonction des sexes. Par exemple, il est rare que la femme interroge son conjoint sur ses revenus. En

conséquence, les intérêts socio-économiques au sein de la famille sont divisés, chacun gérant ses ressources de façon indépendante.

La crise économique actuelle obligeraient pourtant les familles à se concerter pour trouver une solution à leur condition économique gravement affaiblie, mais force est de constater la persistance de cette division homme-femme qui n'est pas du tout favorable à la femme. En effet, faute d'un cadre légal devant régir les relations familiales, la femme est contrainte à faire fi de certaines considérations sociales pour embrasser des activités de survie pour elle-même et pour ses enfants.

La religion continue à cultiver l'image de la femme cantonnée uniquement dans son rôle de mère et d'épouse. Se marier et avoir des enfants doit être l'unique sens de sa vie; son prestige et sa position sociale sont fonction du nombre d'enfants qu'elle a. Mais peut-on continuer à voir la maternité comme une simple fonction biologique alors qu'on sait que la présence de la femme dans le secteur économique a pour but de faire survivre ses enfants face à la démission de l'autre? Actuellement le secteur informel de l'activité économique est occupé par les femmes, mais ceci n'a guère changé leur condition économique car elles n'ont jamais été considérées comme productrices, leurs revenus étant engloutis par les charges familiales. La collectivité n'a jamais valorisé leur force de travail, mais aujourd'hui si les hommes ne sont pas descendus dans la rue pour exiger plus à l'État, c'est grâce à l'apport économique des femmes. Si le législateur n'intervient pas pour valoriser cet apport, en créant un cadre légal du travail de la femme, ce changement des rapports sociaux en tant qu'acquis positif pour la femme disparaîtra en même temps que la dynamique qui l'a créé.

Force est de constater aujourd'hui qu'il y a contradiction entre notre pratique quotidienne de vie et nos moeurs et traditions, mais la société ferme les yeux parce qu'elle y trouve son compte et n'y voit pas d'impact négatif sur la structure sociale. Pourtant, c'est ce hiatus entre culture et pratique sociale qui doit inciter le législateur à entreprendre de grandes réformes législatives. Il faut sensibiliser les femmes sur les droits qui leur sont reconnus par la religion et les coutumes. L'objectif recherché est une meilleure participation des femmes dans tous les domaines publics dans un contexte culturel à dominance religieuse et marqué par une grande hiérarchisation des relations sociales, la polygamie, une croissance démographique importante et l'exode rural.

### **Les lois nouvelles en tant que facteurs de changement de comportements**

Le constat aujourd'hui est que la crise économique a profondément bouleversé les rapports sociaux. Ce bouleversement peut modifier positivement le statut de la femme si l'on crée rapidement un cadre légal qui tient compte de certaines tendances de comportements favorables au

développement social. Le droit doit pour cela s'adapter à l'évolution sociale par la mise en oeuvre de grandes réformes législatives, faute de quoi toute politique de redressement économique sera vouée à l'échec. Parmi ces réformes, on peut retenir :

1. **La réforme du code de la famille.** Ériger en normes les relations familiales, c'est doter la société d'une institution fondamentale à son fonctionnement. Pour cela, le mariage doit être réglé minutieusement, les droits et devoirs de chacun des conjoints doivent être définis. Ainsi, la femme nigérienne pourra être valorisée et sécurisée.
2. **Les réformes relatives à la natalité.** Ces réformes sont à entreprendre afin de permettre à la femme de mieux percevoir la relation entre la natalité et le bien-être familial. Il s'agit de sensibiliser la femme, à partir d'une législation appropriée, au libre choix de la maternité et de montrer en quoi ce libre choix peut influer positivement sur sa condition de femme. Les lois nouvelles doivent véhiculer les idées suivantes :
  - la maternité n'est pas une fatalité biologique mais l'accomplissement pour la femme de sa destinée et son épanouissement;
  - la maternité n'est plus un devoir social mais un libre choix;
  - la femme doit comprendre qu'elle peut avoir les enfants qu'elle désire et quand elle le désire.
3. **Les réformes du droit social et du droit fiscal.** Ces réformes viendront en appui à la réforme législative sur la natalité. Pour aboutir à des effets positifs, il faut que cette dernière soit accompagnée par une réforme du droit social et du droit fiscal afin d'inciter le changement du comportement des femmes.
4. **La réforme de la sécurité sociale.** Les réformes relatives au travail de la femme passent par la réforme de la sécurité sociale qui tiendra compte des femmes travaillant dans certains secteurs économiques plus ou moins informels. Jusque là, la collectivité ne sent pas la nécessité de protéger la force de travail de la femme parce que l'on pense à sa destination purement privée ou familiale. Il faut changer ce comportement en incitant les femmes à se regrouper pour créer des mutuelles ou à s'inscrire à la sécurité sociale. Il est temps qu'on tire les conséquences des profonds bouleversements économiques et sociaux entraînés par la crise économique et la présence très marquée des femmes dans la vie active.

**5. Les réformes sur les législations bancaires.** Celles-ci auront pour objectif la création de mécanismes juridiques pouvant faciliter l'accès au crédit, soit en accordant directement des prêts, soit en cautionnant les femmes auprès des banquiers.

## Conclusion

Je conclurai en disant que la dépendance économique est l'ennemi du progrès social et économique pour un peuple. Il en est de même lorsqu'elle existe entre l'homme et la femme. Tant qu'on cultivera cette dépendance économique des femmes, les lois et règlements ne pourront pas grand chose pour le bien-être de la femme et des enfants. On doit conscientiser les femmes sur la présence d'un système social qui ne les valorise pas afin de les amener à choisir librement leur destinée. Lorsqu'elles s'assumeront comme actrices de développement parce qu'elles se considèrent comme productrices, lorsqu'elles accepteront que la maternité n'est pas une fatalité biologique, on pourra espérer un changement de comportements par les lois et règlements. L'action législative doit donc être soutenue par une grande campagne de sensibilisation devant amener les unes et les autres à exiger l'application de toute réforme législative en leur faveur.

Les stratégies de développement doivent tenir compte des aspects socio-culturels en concédant une grande place aux politiques de population et de développement social. En effet, c'est la dynamique sociale qui influe, soit positivement, soit négativement, sur le développement économique. L'éducation et la sensibilisation sont deux priorités incontournables pour toute politique de développement économique.

Parmi les moyens à privilégier, on peut mentionner l'appui institutionnel aux États et associations féminines susceptibles de jouer le rôle de groupe de pression par une large diffusion du droit des femmes. À court terme, on doit aider les femmes à franchir le cap des activités économiques de survie pour aller vers des activités économiques beaucoup plus structurées et porteuses de développement. À long terme, il faut assurer aux femmes leur indépendance économique et les amener ainsi à se voir comme actrices du développement au même titre que les hommes.

## DISCUSSION

---

Les thèmes qui se dégagent de la discussion qui a suivi cette présentation concernent l'importance de la législation sur les changements des mentalités, le rôle des lois sur les mutations de comportements et la profondeur des changements sociaux influencés par l'élaboration d'une nouvelle législation. C'est pourquoi différents thèmes tels que la tenure des terres, la question des politiques de population via la démographie ou le contrôle de la natalité visant la restriction ou l'augmentation des naissances, la perception de l'enfant par les populations ainsi que l'intervention de l'État ont davantage marqué les discussions qui ont suivi l'exposé.

*Marius Pineau* : Votre exposé suscite chez moi une certaine crainte à l'effet de faire des lois et de se servir de la loi pour faire changer les mentalités. Je me demande pourquoi avoir fait un code de la famille puisque la population nigérienne n'est pas prête à le recevoir. Parce que normalement une bonne loi, un bon code, c'est tout simplement l'expression des activités, des mentalités et de la réalité sociale. Les activités sociales ont changé, donc il faut changer la loi mais si les mentalités n'ont pas changé, votre loi ne peut être efficace. On dit qu'une bonne loi, c'est celle qui exprime toute la réalité sociale, de l'activité sociale aussi bien que des mentalités.

J'ai une question concernant la tenure des terres parce que dans tous les points touchés vous n'en parlez pas. On semble dire que c'est un élément important pour les femmes afin de leur permettre de s'intégrer dans l'économie du pays. Modifier la tenure des terres de façon à faciliter l'accès à la terre pour les femmes aura comme conséquence de leur ouvrir l'accès au crédit, parce qu'il faut avoir des biens pour avoir accès au crédit. Les biens tels que les immeubles et les terrains sont ceux que les banques préfèrent. Pourquoi n'a-t-on pas touché à la loi concernant la tenure des terres?

*Djénèba Diarra* : Au Mali, on dit que toute personne qui exploite la terre a accès à la terre. Mais dans les faits, c'est différent : une femme entretient la terre d'un mari, d'un fils ou de la communauté. Parle-t-on d'exploitation ou d'accès à la terre?

*Éliane Allagbada* : Rien ne s'oppose. La terre ne se vend pas mais elle est insuffisante et pauvre. La terre appartient à l'État et selon l'ancien président du Niger, la personne qui cultive la terre, on la lui laisse. Ce discours n'est pas légalisé et le débat non approfondi. Du point de vue légal et des mécanismes, on applique les règles du droit musulman. On n'a jamais interdit aux femmes d'hériter de la terre, mais il s'agit, pour elles, de méconnaissance de leurs droits.

*Lucie Ouedraogo* : Comment les juristes peuvent-ils intervenir au niveau de la natalité? Pour moi, il y a deux aspects importants dans la natalité : il s'agit de l'aspect sanitaire et celui de la représentation de l'enfant comme force de travail, richesse et capacité travailleuse. Mais la crise économique est là. Comment la loi peut-elle réglementer cela?

*Éliane Allagbada* : L'enfant, comme symbole de richesse, c'est vrai, mais dans la société ancienne. Aujourd'hui, au Niger c'est difficile de dire que l'enfant est un symbole de richesse ou encore que sa force de travail sera utile dans l'agriculture. Dans un pays où il pleut un mois et demi par année, la situation est aléatoire et il est difficile de survivre. Je pense que l'on fait les enfants pour autre chose : sur huit enfants, six vont partir à l'exode et deux vont soutenir le père. Quand un État parle de démographie, dans l'évolution de son histoire, c'est par rapport à sa responsabilité. On ne peut pas décider d'agir sur la démographie, si on n'agit pas sur la natalité. Il y a des croyances mais aussi d'autres réalités. Il y a des contraintes économiques. C'est dans le cadre d'une situation globale qu'il faut intervenir. Il y a des mécanismes, des comportements sociaux et on trouve, par exemple, au Niger, au niveau de l'impôt, quand une personne n'a pas d'enfants, les impôts sont élevés. Quand une personne a plusieurs enfants, elle a peu de charges d'impôt.

*Fatou Sarr* : Le code de la famille a favorisé une amélioration de la situation des femmes au Sénégal. Par exemple, auparavant, une femme qui n'avait pas d'enfant pouvait être répudiée. Le tout se passe au niveau des approches et de la compréhension.

Pour la question de l'accès à la terre : c'est aussi une question d'approche et il existe des différences entre une société individuelle et une société collective. Dans ce dernier cas, l'individu n'a pas droit à la terre et n'acquiert ce droit que lorsqu'il se marie. Ces sociétés à rapports entre groupes vivent actuellement le passage vers d'autres valeurs et il est difficile de légiférer sur cela. Pour les femmes, les stratégies sont différentes. Il est très important qu'elles accèdent à l'éducation et non seulement à la scolarisation. En termes de stratégies, la crise économique et les programmes d'ajustement structurel ont aidé les femmes à se libérer de certaines contraintes, à se responsabiliser et à acquérir plus de contrôle sur elles-mêmes. La part de la participation des femmes est maintenant reconnue et elle n'est plus invisible. En milieu urbain, les femmes acquièrent plus de contrôle et elles négocient leur rôle. La libération économique des femmes demeure un des aspects sur lesquels il faut miser dans le développement. Dans ces sociétés en changement et en mutation, comment en tant que chercheur-e-s, concevoir nos cadres d'analyse pour bien appréhender la réalité?

*Sy Kadiatou Sow : Financer un projet dans un milieu donné veut dire que vous avez comme souci de voir améliorer les conditions de vie d'une population donnée, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes. C'est dans cet objectif là que vous le faites. Mais si ceci ne correspond pas aux besoins réels des personnes, vous êtes passés à côté. Il est important qu'il y ait ces deux choses ensemble et que les gens qui pensent, que les groupes de pression, que les gens qui veulent provoquer des changements importants et qui ont conscience qu'il faut provoquer des changements puissent s'exprimer. Et ce, notamment pour nous en tant que responsables des associations féminines, il est important que l'on parte de la base et en même temps que l'on se dise que du côté du législateur, il faut faire pression. Mais si jamais on fait pression du côté du législateur et que nous ne sommes pas sûres que les femmes que nous sommes censées représenter ne voient pas les problèmes de la même manière que nous, à ce moment-là, nous aurons mené une bataille perdue à court et à moyen terme.*

Ceci dit, je voudrais aussi parler du problème de natalité (...). Je dis que l'exemple de l'impôt, de payer des impôts ne suffit pas parce que la majorité des gens pense qu'il faut faire beaucoup d'enfants. Ces gens-là vivent dans les milieux où l'on se fiche pas mal d'impôt et les décisions que le législateur prend dans son bureau, ce n'est pas leurs problèmes. Si on veut agir sur la natalité, il faudrait prendre des mesures dans tous les domaines et des mesures incitatives aussi bien sur le plan économique, politique et social. Il faudrait mettre en place des séries de réformes et entreprendre des séries d'actions concrètes qui permettraient aux femmes de voir qu'elles ont intérêt à faire moins d'enfants. C'est ça, parler du problème de la santé chez nous. On le dit beaucoup : si vous faites le planning des naissances et que les enfants que vous avez, meurent, comment ferez-vous? Les femmes partagent le travail entre les enfants : pratiquement, ceux qui peuvent aller à l'école iront à l'école et ceux qui ne le peuvent pas, partiront pour l'exode. Les enfants se relaient. En tout cas, c'est comme ça dans le milieu peuhl et ceci fait partie des stratégies de survie. Si on veut encourager la baisse de la natalité en laissant le choix aux personnes, il faut mettre en place le maximum d'infrastructures sanitaires les plus près possible de la population. Il faut mettre l'accent sur la diminution de la mortalité infantile pour que les gens se rendent compte qu'avec peu d'enfants, on peut quand même arriver et obtenir un bien-être familial et social.

## 6. SYNTHÈSE DU 12 MARS

### Luce Cloutier

*Paule Simard* : Ce qui est ressorti de manière générale, c'est le rôle des lois par rapport aux changements de comportements. Est-ce que l'un doit venir avant l'autre, on n'a pas vraiment réfléchi à cela.

*Yolande Pelchat* : Je veux revenir sur la question de l'éducation et la tendance utilitariste que l'on semble souvent adopter. Il me semble que le système d'éducation ne doit pas être complètement assujetti au marché du travail, son rôle ne doit pas se résumer à former des personnes en retenant comme seul critère la structure actuelle du marché de l'emploi.

*Takyiwaa Manuh* : La question réside dans le type de support à donner aux femmes. Il est important que les femmes soient impliquées dans la vie politique et qu'elles puissent bénéficier d'une représentation véritable. Mais il y a les problèmes d'information. Il est donc nécessaire de dispenser une formation aux femmes pour qu'elles puissent jouer un véritable rôle de représentation au niveau politique. Comment entraîner certaines femmes à représenter réellement d'autres femmes? Les femmes manquent de support et il faudrait s'assurer que les personnes puissent réellement suivre la vie des communautés et qu'elles puissent intervenir non seulement pour surveiller mais pour remettre en question le travail des gouvernements et pour être informées.

*Maria De Koninck* : Comme soutien aux forces démocratiques : quel type d'intervention doit-on privilégier? Quand on décide de privilégier la démocratie, doit-on favoriser le renforcement de l'État ou créer des contre-pouvoirs qui pourront consolider le processus démocratique? Ceci dépend de la définition que l'on a du rôle de l'État et de la perception que l'on a de ses interventions récentes et de ce qu'il est actuellement.

*Djénèba Diarra* : L'essentiel est de partir des besoins exprimés et ressentis par les populations afin d'éviter que les planificatrices et les planificateurs pensent à la place des personnes à qui s'adressent les projets.

*Marius Pineau* : On doit non seulement partir des besoins exprimés par les populations mais aussi de la connaissance de base que les gens ont déjà. Il faut valoriser le savoir-faire du milieu, la connaissance et les compétences parce que l'on sait que toute forme de connaissance égale pouvoir.

*Diane Vermette* : Nous sommes allé-e-s plus loin que cela : on a parlé de prise en charge. ~~L'exemple du projet de Damako, c'est l'impulsion qui vient de l'intérieur par opposition à l'extérieur. C'est un élément très important.~~

*Éric Grenon* : On a aussi parlé des contraintes liées aux coutumes, aux traditions, à la religion qui empêcheraient les actions de développement. Ça peut être un élément important quand on diagnostique des problèmes, des besoins au niveau des populations.

*Paul Bertrand* : Si on regarde les contraintes, il faut aussi regarder le dynamisme : ce sont les deux volets d'une même réalité.

## 7. CADRE STRATÉGIQUE DE L'ACDI

**Luce Cloutier**

Cette section rapporte les propos des représentantes et des représentants de l'ACDI concernant l'élaboration du cadre stratégique d'intervention. Nous y avons ajouté quelques informations tirées des documents de l'ACDI cités plus bas.

Les recommandations sur les approches à privilégier à l'issue du séminaire ont été définies en fonction du cadre stratégique d'intervention en Afrique de l'Ouest de l'ACDI. Il s'agissait notamment d'établir des points de convergence entre les pays et les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest.

La macro-stratégie de l'ACDI est liée aux politiques du gouvernement canadien et celles-ci sont définies dans le document **Partageons notre avenir**<sup>23</sup>. L'ACDI, ayant la responsabilité de mettre en oeuvre des programmes de coopération avec l'étranger, est tenue de respecter ces politiques pour toutes les régions d'intervention. Ainsi, un certain nombre de thèmes corporatifs ou politiques de l'ACDI déterminent toutes les stratégies régionales explorées dans la réflexion sous-jacente à l'élaboration du cadre stratégique d'intervention. **L'objectif de cette stratégie d'intervention est de soutenir les populations d'Afrique de l'Ouest dans leur processus de développement durable et de croissance visant à établir un équilibre entre la population, l'économie et l'environnement.**

L'identification des problématiques et des thèmes à prioriser est incluse dans le document **Afrique 21**<sup>24</sup> qui encadre l'ensemble de la coopération canadienne. Les politiques proposées dans le document gouvernemental intitulé **Partageons notre avenir** orientent pour leur part la philosophie et la méthodologie de l'intervention.

Afin d'aider le continent africain à se transformer au XXI<sup>e</sup> siècle, l'Agence en est venue à la conclusion qu'elle doit avoir une meilleure stratégie, jouer un rôle de catalyseur et favoriser une plus grande intégration régionale.

---

<sup>23</sup> Voir : Agence canadienne de développement international, *Partageons notre avenir*, L'assistance canadienne au développement international, ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1987.

<sup>24</sup> Référer au document de l'Agence canadienne de développement international, intitulé *Afrique 21. Une vision de l'Afrique pour le 21<sup>e</sup> siècle*, Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient, 1991.

~~Deux éléments majeurs de la gestion stratégique de l'ACDI ressortent de l'analyse effectuée par le groupe SECOR (1991)<sup>25</sup> et sont repris dans les propositions actuellement mise de l'avant par l'agence gouvernementale. Il s'agit de la notion de «concentration de l'aide» et d'«effet de levier».~~

La notion de «concentration de l'aide» ou de «pays de concentration» signifie que l'Agence fait converger l'aide publique au développement sur un certain nombre de pays bénéficiaires de l'aide. La notion d'«effet de levier» relève davantage d'une démarche méthodologique visant à mesurer l'effet de levier du Canada dans les pays bénéficiaires et les institutions d'aide internationale. Cette notion explique la façon dont la répartition de l'aide est liée aux décisions en matière d'aide prises par les autres pays donateurs. Dans le contexte de l'aide bilatérale, l'«effet de levier» représente le pourcentage du nombre de pays bénéficiaires d'un pays donateur où ce dernier fournit 10 % ou plus de l'aide bilatérale versée en ce pays (Rapport Secor, 1991:117/1).

Divers principes stratégiques<sup>26</sup> sont suggérés concernant le mode d'opération de base de l'ACDI pour les années 90. Ceux-ci déterminent en quelque sorte la philosophie et la méthodologie de fonctionnement du programme de l'Agence en Afrique de l'Ouest sans toutefois fournir des indications plus détaillées sur les sujets ou les lieux d'intervention. Ces principes s'appuient sur les éléments suivants :

### 1) Auto-promotion

Le développement est perçu comme la responsabilité première des partenaires. L'Agence canadienne de développement international intervient dans les milieux qui ont déjà fait preuve d'initiative et de leadership.

Le programme canadien d'aide au développement reconnaît la *présence des actrices et des acteurs sociaux* et de leur importance dans le développement. Il vise à renforcer les ressources humaines et institutionnelles que possèdent déjà les pays en voie de développement pour leur permettre de régler eux-mêmes leurs problèmes en harmonie avec l'environnement naturel et social.

---

<sup>25</sup> Consulter le document du Groupe Secor intitulé *Examen de la gestion stratégique*, document de travail, étude réalisée pour l'Agence canadienne de développement international, traduit de l'anglais par le ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, octobre 1991.

<sup>26</sup> À ce sujet, consulter le document suivant de l'ACDI : *Vers une stratégie régionale pour la coopération canadienne*, ébauche pour discussion, mai 1993.

## **2) Programmation plus sélective**

Une plus grande *concentration* des thèmes d'intervention et des pays visés ainsi qu'une *coordination* plus étendue entre les donateurs et les récipiendaires devraient susciter un impact ainsi qu'un «effet de levier» davantage adaptés aux réalités des communautés.

Pour cela, on suggère que le programme de l'Agence soit défini de façon à cibler et à prioriser certaines façons ou moyens ou types d'intervention **compte tenu de l'argent disponible, des compétences canadiennes et des besoins et aussi parce que l'ACDI ne peut tout faire.**

## **3) Connaissance et compréhension du milieu**

«Un programme destiné à réussir doit se fonder sur une *analyse sérieuse et sur un dialogue des politiques*, au niveau macro-économique et sectoriel» (ACDI, mai 1993: 7)

## **4) Recherche de synergies et d'impacts multiples**

Pour assurer un développement durable, on reconnaît la nécessité de tenir compte de la globalité des facteurs sociaux et économiques. C'est pourquoi les priorités axées sur les sujets de genre et de lutte contre la pauvreté doivent être intégrées dans le cadre plus large de l'économie, de la démographie, de l'environnement, de la démocratie et de la culture. Les programmes seront ainsi multipliés de même que les objectifs visés.

Par exemple, l'analyse de «*genre*» et/ou selon les sexes doit favoriser une élaboration de programmes et de projets de développement qui comportent une analyse des répercussions sur les femmes. L'ACDI appuie la réalisation de projets dont les femmes sont à la fois les agentes et les bénéficiaires, particulièrement au niveau local. Il s'agit de donner aux femmes les moyens d'améliorer leur vie et de participer davantage à l'ensemble du développement.

## **5) Efficacité des programmes stratégiques**

De nouvelles normes basées sur l'apprentissage, l'expérimentation, l'évaluation des résultats et la transmission des leçons apprises à d'autres communautés serviront de balises pour des programmes stratégiques reconnus comme efficaces.

La macro-stratégie de l'Agence définit, à long terme, la perspective et les objectifs du programme ainsi que les thèmes et les instruments d'ensemble, et ce, sur une période de 10 à 20 ans. À court, moyen et à long terme, les approches stratégiques doivent favoriser la régionalisation, la démocratie et l'entrepreneurship.

Par ailleurs, la micro-stratégie fixe la nature et la portée du programme bilatéral de l'ACDI en Afrique de l'Ouest. Ce sont les lieux d'intervention ainsi que les thèmes d'intervention qui sont adaptés aux particularités régionales afin de favoriser l'adéquation entre la population, l'économie et l'environnement. Le changement social, la démocratie, la coopération régionale, l'utilisation durable des ressources sont perçus comme les moyens permettant «le renforcement de l'interaction entre le développement des ressources, la bonne gouverne et les potentiels de développement communautaire» (ACDI, mai 1993:10).

Ces stratégies d'intervention impliquent une réflexion sur les rôles des différents intervenants dans le développement de la région d'Afrique de l'Ouest. Ces préoccupations devraient favoriser la communication entre les donateurs des différents pays et soutenir une coopération basée sur une vision commune des problématiques.

## **8. PROPOSITIONS GÉNÉRALES DU SÉMINAIRE**

**Luce Cloutier**

Les différentes propositions énumérées ici concernent les moyens d'intervention et la philosophie d'intervention qui devraient faciliter un développement durable pour les populations d'Afrique de l'Ouest. Ont été retenus la nécessité de «favoriser le passage d'un état de survie à un état de développement durable pour l'ensemble des actrices et des acteurs sociaux», le besoin de «faciliter la vulgarisation des lois sociales afin de permettre aux populations d'exercer et de vivre une véritable démocratie» et l'exigence, pour les agences de développement international, «d'encourager et d'insister sur la connaissance du milieu d'intervention afin d'identifier avec les populations les problèmes réels et de proposer des solutions adéquates».

### **Première proposition**

**«Favoriser le passage d'un état de survie à un état de développement durable pour l'ensemble des actrices et des acteurs sociaux»**

Le développement exige une connaissance du milieu d'intervention et une compréhension des dynamiques sociales locales. Les facteurs économiques, politiques et socio-culturels sont à prendre en considération afin de saisir les problématiques régionales dans leur globalité. La finalité du développement étant la croissance et le bien-être social des populations, il conviendrait pour parvenir à ce but, de dépasser l'accent mis sur l'économie comme seul indicateur du développement des populations.

Pour échapper à une vision macro-économique, il importe de faire un effort pour saisir les liens qui se tissent entre le secteur informel et le secteur formel de l'économie tout en approfondissant les perceptions et les valeurs priorisées par les membres des communautés. Une telle démarche rendrait possible des interventions plus adaptées aux réalités quotidiennes des populations. Cela ne doit pas faire oublier que pour assurer l'indépendance économique des femmes et leur fournir les moyens de passer de la survie au développement, des appuis concrets sont nécessaires afin, par exemple, de garantir un développement global des ressources matérielles et humaines.

Il y a nécessité d'investir afin de reconstruire les fondements économiques des sociétés d'Afrique de l'Ouest. Ceci favoriserait la croissance économique, le développement de l'entrepreneuriat et maximaliserait l'utilisation des ressources humaines et naturelles. De petits investissements,

~~appuyés par des réformes étatiques, des revues des dépenses et des investissements publics, des réformes sectorielles et régionales, pourraient favoriser une efficacité économique et jeter les bases de changements sociaux à moyen et long terme.~~

Ainsi, la reconnaissance et l'identification des activités économiques porteuses de développement et de création de richesse pourraient diversifier le soutien à la productivité, à la croissance et à la stabilité. La protection des activités économiques et le développement des petites entreprises favoriseraient une économie entrepreneuriale porteuse de stabilité. L'industrialisation et l'appui technologique, l'intervention directe auprès des producteurs et des productrices, l'accès aux sources formelles de crédit et le développement du secteur privé par le transfert de capitaux, de technologie et la promotion de la technologie appropriée, le développement des activités de transformation des produits locaux et le renforcement des circuits de distribution sont autant d'éléments reconnus qui ont été rappelés au cours du séminaire. Ils sont perçus comme des moyens essentiels qui permettront aux femmes et aux membres des communautés d'adapter leurs activités économiques au monde d'aujourd'hui.

L'appui institutionnel est vu comme un moyen de renforcer les capacités d'intervention de l'État afin de rendre possible l'élaboration de politiques sociales, culturelles, économiques et juridiques favorables aux populations. Cet appui des organismes de développement international, perçu comme lieu d'intervention de niveau macro-social, permettrait le déploiement de programmes à long terme. De plus, cette forme d'aide, tout en accordant un soutien spécial aux programmes liés à l'éducation, augmenterait la capacité des cellules de base dans l'instauration d'étapes vers l'exercice véritable de la démocratie.

C'est ainsi que la jonction macro/micro doit se faire par un ancrage des interventions dans les communautés de base et, parallèlement, par un appui aux institutions. Si ce n'est le cas, il y aura démission des États et naissance des problèmes futurs difficiles à résoudre.

### Deuxième proposition

#### **«Faciliter la vulgarisation des lois sociales afin de permettre aux populations d'exercer et de vivre une véritable démocratie»**

Si les communautés bénéficient de campagnes de sensibilisation, d'information, de formation et de moyens de communication, elles feront ainsi l'apprentissage de leurs responsabilités et on pourra réellement parler de démocratie pour s'assurer que les citoyennes et les citoyens connaissent leurs droits et leurs devoirs. Un appui aux groupements de la base et aux groupes de pression est nécessaire. Cette assistance favorisera l'émergence des contre-pouvoirs qui pourront remettre en question les façons de gouverner et de faire valoir les droits de diverses couches de population. Redonner aux populations la parole et la liberté d'expression signifie qu'elles peuvent demander des comptes aux dirigeants. La liberté d'expression est porteuse de développement par la reconnaissance de droits et des libertés des citoyennes et des citoyens. L'existence d'une base importante, représentée par des groupes de pression, est garantie d'un ajustement constant des intérêts souvent divergents des acteurs sociaux. L'appui à la société civile constitue une alternative à la centralisation excessive des gouvernements et des États clientélistes.

En revanche, le renforcement des capacités d'intervention de l'État dans tous les domaines représente une nouvelle capacité à élaborer des politiques sociales, politiques, culturelles, juridiques et économiques. Ces stratégies devraient permettre aux États de retrouver leur crédibilité et de mener des activités en faveur des populations et des communautés. La création de centres d'information et d'échanges pour les citoyennes et les citoyens sur leurs droits civiques mettrait en évidence l'importance d'une éducation sociale prioritaire. En effet, toute forme de transmission des savoirs peut être utile quelque soit le contexte parce que les individus sont des agents de changement. L'éducation constitue en quelque sorte le meilleur investissement vers un développement qui permette l'expression de la créativité des personnes et stimule la co-responsabilisation.

La tendance à favoriser une réconciliation du droit coutumier et du droit «moderne» signifie que l'on tienne compte des lois sociales qui pourront favoriser les femmes et reconnaître leur apport réel. De nouvelles lois qui s'accordent davantage avec les changements sociaux représentent un élément-clé de l'émancipation sociale des femmes tout en étant le juste reflet des situations actuelles.

### **Troisième proposition**

**«Encourager et inciter sur la connaissance du milieu d'intervention afin d'identifier avec les populations les problèmes réels et de proposer des solutions adéquates»**

Pour penser des interventions à long terme, le milieu de la coopération internationale doit se doter de stratégies de gestion et de plans d'opération souples ainsi que de mécanismes de revue de programmes qui tiennent compte de la mouvance sociale et des changements subséquents.

Des recherches permettant d'identifier les besoins des différents milieux, de hiérarchiser les problèmes et d'élaborer des solutions en étroite collaboration avec les populations ainsi que de retourner les résultats au milieu d'intervention faciliteraient la mise sur pied de projets plus adéquats. Ces recherches, doublées de la mise en place de mécanismes pour saisir les changements, devraient s'appuyer sur une philosophie d'intervention qui privilégie l'ancrage des actions dans le quotidien et dans la vie communautaire. Considérer les personnes comme des actrices du développement et non seulement comme des bénéficiaires est un élément-clé d'une nouvelle vision associée à une démarche d'auto-développement. Afin que les populations soient responsables de leur développement en dernière instance, les agences extérieures de développement fourniraient les ressources humaines, matérielles et financières et les populations pourraient les ajuster à leur contexte. Une définition commune du développement et une action concertée des agences de développement international des divers pays iraient dans le sens d'une co-responsabilisation des populations.

La mise en place de méthodes de suivi efficaces permettrait d'évaluer l'impact différentiel selon les catégories de population. De plus, le développement de mécanismes minimisant les effets négatifs marqués par le temps de latence qui s'écoule entre l'identification des besoins et l'exécution des projets, généreraient un contexte plus favorable à leur opérationnalisation. Pour maintenir la participation communautaire, il faut suivre le rythme des populations, rester avec elles et leur laisser le temps de s'approprier le processus. La responsabilisation qui découle de cette appropriation est importante pour changer les comportements et assurer la pérennité de ces changements.

Le développement d'une méthodologie globale qui prend en considération les réalités socio-culturelles, les rapports sociaux, les actrices et les acteurs sociaux et leur dynamisme, les «effets pervers» des programmes de développement demeure un des éléments à la base de la création d'une démarche d'accompagnement et de réajustement à partir des besoins ressentis et exprimés par les populations.

## CONCLUSION

Le présent document fait état des discussions qui se sont déroulées lors du séminaire *D'autres voix, d'autres perspectives* organisé par la composante Femmes, société et développement au Sahel du Centre Sahel en mars 1993. Nous avons voulu dépasser le compte-rendu afin de souligner les points de convergence qui sont apparus dans la réflexion portant sur l'élaboration du cadre stratégique d'intervention de l'Agence canadienne de développement international en Afrique de l'Ouest. La démarche de consultation que l'ACDI a entreprise auprès du Centre Sahel, en juin dernier, favorisait une recherche de nouvelles perspectives qui tiennent compte des conséquences et de l'impact des projets de développement sur les femmes.

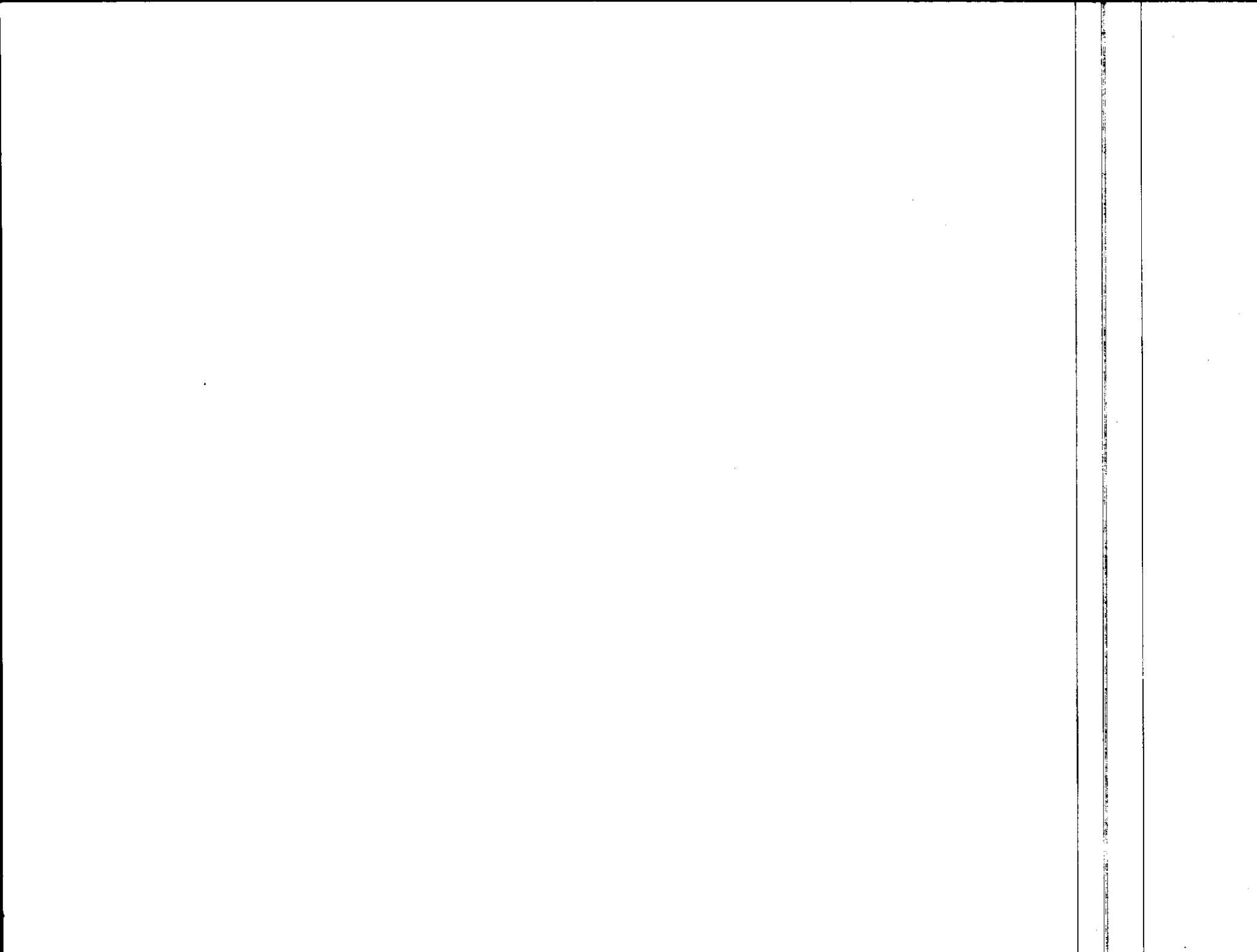
Ce document rassemble aussi les points de vue et les éléments de discussion qui se dégagent du document de réflexion élaboré par la composante Femmes, société et développement au Sahel en décembre 1992, les recommandations de la journée de consultation du 27 novembre 1992 auprès d'étudiantes d'Afrique de l'Ouest, les discussions tenues lors des journées préparatoires au séminaire et les propositions issues du séminaire. C'est aux questions «comment le Canada peut-il répondre aux aspirations des résidentes et des résidents de cette région du continent africain?» et «comment faire converger les préoccupations des femmes africaines et le développement d'une coopération globale qui tienne compte des différentes problématiques telles que la population, l'environnement, l'économie et la culture?» que nous avons tenté de répondre en proposant des avenues de réflexion ainsi que des recommandations utiles pour le développement de la Stratégie canadienne.

Ce processus de consultation laisse apparaître des similitudes quant au constat de la situation actuelle en Afrique de l'Ouest et à la description de l'état des lieux. La majorité des participantes et des participants a souligné une accentuation de l'appauvrissement collectif, la présence d'une crise économique et la nécessité pour les femmes de multiplier leurs activités de production afin de répondre à leurs nouvelles responsabilités. Les moyens dont elles disposent actuellement s'apparentent davantage à des stratégies de survie contraignant les populations à s'accrocher à ce qu'elles ont. L'urbanisation à croissance démesurée bouleverse les plans de développement suscitant des paradoxes et des contradictions majeures. C'est ainsi que les problèmes de chômage, de dépendance économique, de manque de ressources matérielles et financières favorisent le développement du secteur informel. Ce sont les conséquences directes des migrations croissantes dont le contrôle échappe à l'État.

peuvent être ainsi brisées et permettre un développement endogène qui tienne compte des stratégies des actrices et des acteurs sociaux et de la réalité concrète qui se livre dans la lecture du quotidien.

Bref, traiter la question du développement non plus uniquement de façon technique mais plutôt selon une démarche dynamique et globale permettrait de trouver des solutions simples, adéquates et de portée modeste.

**ANNEXE**



**LA PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST ET  
LA «QUESTION DES FEMMES» : ÉLÉMENTS D'ANALYSE CRITIQUE**

**Actes de la journée de consultation  
organisée par la composante  
Femmes, société et développement au Sahel  
Centre Sahel, Université Laval  
27 novembre 1992**

**Luce Cloutier  
Djénèba Diarra**



## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| Présentation .....  | 7  |
| Liste des participantes .....   | 8  |
| Déroulement.....  | 9  |
| <br>  |    |
| 1. Thèmes priorisés par chacune des participantes originaires d'Afrique de l'Ouest..... | 10 |
| 1.1 Ce qui préoccupe.....   | 10 |
| 1.2 Ce qui doit faire l'objet d'intervention.....                                       | 10 |
| 1.3 Le comment de l'intervention.....   | 10 |
| <br>  |    |
| 2. Choix des thèmes de discussion .....   | 11 |
| 2.1 Économie.....   | 12 |
| 2.2 Formation et éducation .....  | 12 |
| 2.3 Les stratégies d'intervention .....   | 12 |
| 2.3.1 La culture.....   | 12 |
| 2.3.2 Le politique.....   | 13 |
| 2.3.3 La multidisciplinarité ou la multiplicité des points de vue .....                 | 13 |
| <br>  |    |
| 3. Synthèse des ateliers et de la plénière .....  | 13 |
| 3.1 Économie.....   | 14 |
| 3.1.1 État de la situation .....  | 14 |
| 3.1.2 Mécanismes d'intervention.....  | 15 |
| 3.1.3 Philosophie d'intervention .....  | 15 |
| 3.2 Formation-éducation.....  | 15 |
| 3.2.1 État de la situation .....  | 16 |
| 3.2.2 Mécanismes d'intervention.....  | 16 |
| 3.2.3 Philosophie d'intervention .....  | 17 |
| 3.3 Stratégies d'intervention.....  | 17 |
| 3.3.1 La culture .....  | 18 |
| 3.3.2 Le politique.....   | 19 |
| 3.3.3 L'interdisciplinarité.....  | 19 |
| <br>  |    |
| Conclusion .....  | 20 |



## PRÉSENTATION

En juin 1992, une rencontre a eu lieu entre l'Agence canadienne de développement international et le Centre Sahel sur l'orientation des stratégies d'intervention canadienne en Afrique de l'Ouest pour la prochaine décennie. À la suite de ce séminaire, il fut décidé d'organiser une activité qui permettrait d'intégrer les points de vue des actrices et des acteurs sociaux dans la définition du cadre stratégique en élaboration à l'Agence. Cette réunion devait faire appel à des personnes originaires d'Afrique de l'Ouest et qui oeuvrent dans leur milieu. La composante Femmes, société et développement du Centre Sahel a ainsi été chargée de l'organisation d'un séminaire devant permettre la mise en valeur des éléments d'analyse non considérés dans les documents préparatoires soumis à l'ACDI. Ce projet devait aider à «revoir l'analyse de la situation actuelle et de participer à l'identification des interventions à privilégier selon une perspective qui accorde une plus large place aux rapports sociaux de sexe» (De Koninck, 1992)<sup>1</sup>. Préalablement à la tenue de ce séminaire et dans le cadre d'une démarche de réflexion et d'échange, il a été convenu d'organiser une journée de consultation avec des étudiantes originaires de l'Afrique de l'Ouest afin de bénéficier de leur présence au Canada pour la définition de perspectives d'intervention qui tiennent compte des lectures différentes de la réalité sociale. Ce sont les témoignages des participantes qui sont ici résumés.

Quelques semaines avant la journée de consultation, nous avons expédié une invitation à une quarantaine d'étudiantes originaires d'Afrique de l'Ouest inscrites aux universités de Montréal, de Sherbrooke et Laval. Nous leur avons demandé d'identifier des thèmes prioritaires de développement en tenant compte du document de travail élaboré par la composante Femmes, société et développement au Sahel (*D'autres voix, d'autres perspectives : Femmes, rapports sociaux de sexe et stratégies de développement en Afrique de l'Ouest*). Ce texte devait servir de base et d'orientation pour la discussion de la journée de consultation.

---

<sup>1</sup> Consulter *D'autres voix, d'autres perspectives : femmes, rapports sociaux de sexe et stratégies de développement en Afrique de l'Ouest*, document soumis à l'Agence canadienne de développement international, composante Femmes, société et développement au Sahel, Centre Sahel, Université Laval.

**LISTE DES PARTICIPANTES**

Abou Oumou Soulake, Mali, maîtrise en physiothérapie, Université Laval  
Ali Amadou Fatoumata, Niger, maîtrise en administration, École Nationale d'Administration Publique  
Atinga Teni, Ghana, maîtrise en Andragogie, Université Laval  
Carey-Bélanger Élaine, professeure à l'École de service social, Université Laval  
Cissé Mariam, Mali, maîtrise en Géographie, Université Sherbrooke  
Cloutier Luce, professionnelle de recherche, Centre Sahel  
Daga Fernande, Bénin, doctorat en Science politique, Université Laval  
Dagnoko Sokona, Mali, maîtrise en Zootechnie, Université Laval  
De Koninck Maria, professeure, responsable composante FSDS, Centre Sahel  
Diané Marième, Sénégal, commerçante de passage à Québec  
Diao Fatou, Sénégal, maîtrise en Administration, Université Laval  
Diarra Djénèba, Mali, maîtrise en Sciences forestières, Université Laval  
Diop Madeleine, Sénégal, maîtrise en Service social, Université Laval  
Djessous Ariane, Bénin, doctorat en Philosophie, Université Laval  
Ouedraogo Lucie, Burkina Faso, maîtrise en Économie rurale, Université Laval  
Pelchat Yolande, coordonnatrice composante FSDS, Centre Sahel  
Robaldo Silva Magda, Guinée Bissau, maîtrise en Épidémiologie, Université Laval  
Sangaré Tenin Aoua, Mali, stagiaire en Épidémiologie, Université Laval  
Sarr Fatou, Sénégal, doctorat en Service social, Université Laval  
Sourang Maïmouna, Sénégal, Stagiaire service social, Université Laval  
Traoré Fatoumata, Mali, maîtrise en Gestion des coopératives, Université de Sherbrooke.

Labrecque Marie-France, professeure au Département d'anthropologie, Université Laval. Elle s'est jointe au groupe à la fin de la journée.

## DÉROULEMENT

Pour démarrer la journée, nous avons demandé à chacune des participantes d'exposer le thème de discussion qui lui semblait prioritaire eu égard au développement de la zone d'Afrique de l'Ouest. Les sujets identifiés par les intervenantes présentes manifestent une certaine divergence dans leurs préoccupations. Ainsi, quelques-unes ont clairement identifié leurs intérêts personnels découlant de leurs expériences professionnelles ou de recherche alors que d'autres se sont davantage concentrées sur les sujets retenus dans le document élaboré par la composante. La majorité s'est prononcée sur les modes d'intervention de l'aide internationale.

Par la suite, nous avons discuté, en plénière, afin de synthétiser et de préciser quels thèmes seraient retenus pour le travail en atelier pour l'après-midi tout en limitant les possibilités compte tenu des sujets préalablement identifiés et inventoriés dans les documents préparatoires du cadre stratégique soumis à l'ACDI. De plus, les objets de discussion identifiés comme prioritaires par les participantes ont été intégrés après avoir été synthétisés et cernés lors de discussions en plénière.

Dans ce qui suit, nous présentons en première partie, la liste des thèmes de discussion soulevés par les participantes au début de la rencontre; ils sont regroupés selon les priorités établies par les femmes. En seconde partie, les diverses propositions de recherche et d'intervention, qui tiennent compte à la fois de la complexité sociale et des rapports sociaux de sexe, seront résumées en fonction des trois thèmes de discussion identifiés discutés en deux ateliers.

Les questions soulevées dans les ateliers et la plénière qui a suivi ayant été fort nombreuses, nous avons cru bon d'en faire une seule synthèse présentée dans ce qui suit. On remarquera que des éléments identifiés plus tôt reviennent. Nous les avons quand même repris parce que cela permet de faire ressortir qu'il y a eu, des convergences vers certaines questions, ces convergences nous paraissant significatives d'un consensus autour de certaines idées.

### 3.1 Économie

Ce thème a amené les participantes à dresser une liste exhaustive de moyens susceptibles de soutenir les activités économiques des femmes et leur en permettre la consolidation et le développement. L'absence de moyens matériels et financiers est reconnue mais les intervenantes notent que le soutien des agences de développement international devrait davantage s'insérer dans des projets déjà initiés par les femmes. De plus, les causes de la pauvreté collective et de ses conséquences sur les migrations et la croissance de l'urbanisation ont marqué les discussions. Les critiques émises au sujet des interventions auprès des femmes dans ce domaine ont surtout insisté sur le fait qu'elles ne tiennent pas compte de l'ensemble du procès de travail et sont de l'ordre du ponctuel. Ainsi, les éléments favorisant une vision plus globale se résument, en tenant compte des dimensions, à ceci :

#### 3.1.1 État de la situation

- Pauvreté et appauvrissement collectif; conditions écologiques défavorables;
- déstructuration sociale et diminution de la solidarité;
- multiplication des migrations du milieu rural vers le milieu urbain et croissance démesurée de l'urbanisation : multiplication des problèmes en ville : chômage, augmentation du nombre de personnes dans le secteur informel, prostitution; carence d'infrastructures en milieu urbain : augmentation des problèmes socio-sanitaires;
- dépendance économique des femmes; augmentation des responsabilités des femmes et déresponsabilisation des hommes;
- compétition et problèmes de survie : insertion massive des femmes dans le secteur informel de l'économie;
- manque de ressources matérielles et financières et absence de technologie nouvelle et appropriée;
- non rentabilité et absence de valorisation des produits locaux; promotion des produits importés.

### **3.1.2 Mécanismes d'intervention**

- Regroupement des femmes en coopératives ou en associations par secteur d'activités;
- assouplissement des lois d'accès au crédit pour les femmes;
- valorisation de la richesse des femmes souvent thésaurisée dans des bijoux, des pagne ou des ustensiles de cuisine; ces objets pourraient servir de garantie bancaire puisque les femmes ont rarement accès à la propriété privée ou à la propriété des moyens de production;
- organisation des réseaux d'épargne pouvant permettre aux femmes de poursuivre leurs activités;
- appui aux activités déjà entreprises par les femmes impliquées majoritairement dans la production de produits locaux;
- soutien aux différentes étapes des activités économiques : production, transformation, distribution, commercialisation, conservation, transport;
- modernisation et amélioration de l'accès à la nouvelle technologie pour les femmes.
- questionnement sur la technologie appropriée et les besoins en ressources matérielles des femmes.

### **3.1.3 Philosophie d'intervention**

- Tenir compte de la pluralité des contextes;
- initier les interventions avec des associations qui ont fait leurs preuves, comprendre les raisons de leur réussite pour orienter les politiques globales plutôt que de favoriser le fonctionnement inverse;
- considérer les besoins essentiels exprimés par les femmes tout en élargissant l'éventail aux besoins potentiels;
- favoriser les initiatives féminines qui permettront aux femmes de défendre leurs intérêts en stimulant leur créativité et en leur offrant des projets qui tiennent compte de toutes les étapes de réalisation.

## **3.2 Formation-éducation**

Il semble que l'absence ou la défaillance des programmes de formation ou d'éducation contribue à la stagnation et à la perpétuation des conditions de pauvreté actuelles. De plus, les effets néfastes et les contradictions des programmes inhérentes aux programmes d'ajustement structurel s'inscrivent dans un contexte qui oblige les États à faire des coupures budgétaires dans le domaine des ressources sociales alors que les besoins sociaux des communautés ne sont pas comblés. L'éducation est toujours perçue comme un préalable au développement. Ainsi, les participantes

proposent des solutions en matière d'alphabétisation, d'instruction, de formation professionnelle et d'éducation à dispenser aux femmes en fonction des objectifs à renouveler et des approches à privilégier.

### 3.2.1 État de la situation

- Analphabétisme de la majorité des femmes et manque d'habiletés professionnelles (gestion, comptabilité);
- présence de blocages culturels à l'éducation des femmes.

### 3.2.2 Mécanismes d'intervention

- Analyse des besoins et des priorités des femmes;
- amélioration des connaissances sur les migrations rurales et plus spécifiquement sur la situation des femmes et des jeunes filles qui vont vers les villes;
- actions favorisant : 1) l'éducation à la santé et à l'hygiène 2) la réalisation de programmes de lutte et de sensibilisation contre les MTS et le sida 3) l'accessibilité financière, géographique et culturelle aux soins de santé primaires;
- vulgarisation de l'information et adaptation aux réalités locales afin d'encourager l'utilisation de services sociaux;
- promotion de l'alphabétisation fonctionnelle afin de dynamiser les initiatives féminines et élargir l'éventail de leurs activités;
- introduction de nouvelles technologies;
- mise sur pied de formations intégrées dans tous les secteurs d'activités où les femmes sont insérées et qui concourent au développement afin d'améliorer leurs capacités d'organisation et de gestion;
- activités d'éducation adaptées afin de tenir compte des coûts qu'elles peuvent représenter pour les femmes ainsi que de leurs horaires de travail lors de la production, de la transformation et de la commercialisation de leurs produits;
- mise en place de programmes de formation et de gestion s'adressant aux femmes pour l'amélioration de leurs pratiques de transformation et de conservation de leurs produits agricoles ou alimentaires;
- appui aux activités déjà entreprises par les femmes impliquées majoritairement dans l'élaboration de produits locaux.

### **3.2.3 Philosophie d'intervention**

- Mettre sur pied des programmes d'éducation-formation fonctionnelles conçus pour les femmes c'est-à-dire qui tiennent compte des différentes catégories de femmes, de leurs savoirs, de leurs compétences et de leurs acquis afin de répondre à leurs besoins particuliers; la connaissance des initiatives féminines peut aussi soutenir un type de formation professionnelle qui réponde à leurs besoins immédiats;
- valoriser les échanges d'informations et d'expériences positives d'une zone à l'autre, d'un pays à un autre non pour copier le processus de développement mais pour stimuler et encourager les populations;
- éviter les transpositions, les imitations et les reproductions des modèles éducatifs étrangers afin que les programmes de formation plongent leurs racines dans le contexte socio-économique et culturel du milieu;
- engendrer un processus de développement autonome par des actions d'éducation, de formation, d'information, d'animation, de communication et de vulgarisation. Ces interventions devraient avoir pour objectif la stimulation et la préparation à la participation active, volontaire, effective et consciente des groupements féminins;
- mettre à la disposition des groupes des techniques ou un modèle d'organisation facilitant le processus de démocratisation afin qu'un partage réel du savoir-faire technique soit instauré.

### **3.3 Stratégies d'intervention**

L'approche utilisée dans les projets de développement en favorise le succès ou l'échec. Les participantes ont noté à cet effet qu'il est essentiel de solidifier les liens entre les institutions et les personnes intéressées à participer activement aux projets de développement. Elles ont également mentionné que les effets positifs d'un projet perdurent même après le départ des agences d'aide internationale. À cet effet, elles ont souligné l'importance de tenir compte des valeurs des populations et des besoins qu'elles expriment. Alors que les différentes agences se rejoignent dans leur constat de pauvreté et d'existence d'inégalités entre les pays du Nord et ceux du Sud, des divergences apparaissent entre elles dès qu'il s'agit de mener l'action : elles agissent de manière isolée, sans coordination et sans approche globale.

Sous le thème des stratégies, ce sont les obstacles au développement, les politiques de développement, les rapports aux populations et les niveaux d'interaction qui sont davantage mis en exergue par les participantes. Elles reconnaissent que différents enjeux de pouvoir se déroulent entre les techniciennes et les techniciens du développement, l'administration et les populations.

C'est pourquoi, elles ont abordé ce sujet de discussion en le divisant en trois sous-thèmes. Il s'agit de la culture, de la politique et de l'interdisciplinarité.

### 3.3.1 La culture

Les limites actuelles des programmes de développement sont liées à la conception dominante des femmes perçues uniquement dans leur rôle de reproductrices. Cette idée contribue à confiner les femmes dans des secteurs spécifiques de l'économie peu rentables et elles demeurent à l'écart des processus de décision. Afin de remettre en cause les préjugés qui sont présents lors de la définition des projets, il conviendrait de :

- éviter de concevoir des projets en fonction d'idées préconçues sur les femmes mais créer des programmes en fonction des besoins et des responsabilités sociales et familiales qui leur incombent;
- consulter les populations avant d'entreprendre toute activité, bien cibler les problèmes et inviter les populations à trouver elles-mêmes les solutions aux problèmes rencontrés en vue de favoriser l'auto-promotion;
- travailler selon la diversité sociale, économique, politique et culturelle de chaque zone tout en tenant compte des réalités quotidiennes; concevoir des projets qui tiennent compte de la globalité et de la complexité des réalités sociales afin d'éviter la mise sur pied de projets morcelant ces réalités; développer des mécanismes d'intervention avec des expériences locales;
- partir de la base où il y a partage de certains objectifs et identifier les associations ou les groupements qui ont fait leurs preuves tout en évitant les grands projets plaqués sur les «associations traditionnelles» où il ne semble pas y avoir de changement dans l'organisation sociale coutumière. Ceci permettrait d'éviter l'isolement des femmes en tant que groupe spécifique et de reproduire les catégories sociales basées sur le groupe d'âge, le sexe et la classe sociale; travailler avec les groupements spontanés puisqu'existe déjà une structuration et une cohésion au sein de ces groupes et les réunir autour d'une problématique;
- partir des communautés de base et des initiatives des femmes et les accompagner dans leurs démarches afin d'éviter l'importation de projets tout en les intégrant dans l'élaboration et la mise sur pied d'initiatives adaptées au milieu social;
- valoriser les savoirs locaux et les compétences afin de comprendre les logiques culturelles mais dépasser les clivages «traditionnels» afin de susciter des changements de mentalité;
- sensibiliser les hommes aux responsabilités des femmes.

### **3.3.2 Le politique**

L'État doit affirmer une certaine *volonté politique* en adoptant des lois favorables aux femmes. Cette dite volonté implique l'acceptation d'une participation effective des femmes à la prise de décision politique à différents niveaux. Ainsi, une implication réelle de l'État signifierait la nécessité de :

- proposer certains changements législatifs. Par exemple, l'existence d'un code de la famille peut alléger les modalités d'héritage ou encore permettre aux femmes de décider librement du moment de leur mariage ou du divorce tout comme des lois peuvent favoriser l'accès des femmes à la terre en insistant sur la nécessité d'un régime convenable de la propriété et de l'utilisation des terres;
- fournir les structures pour la diffusion d'information qui permettront aux femmes de mieux connaître leurs droits et non seulement leurs devoirs;
- nommer des femmes à certains postes de décision;
- décentraliser les instances de décision afin de composer avec les diversités régionales, écologiques et économiques afin d'éviter la construction de blocs homogènes. Il serait préférable d'intervenir avec une approche intégrée afin d'éviter la planification sectorielle : cette façon de faire pourrait permettre de réconcilier la vision globale des planificateurs avec celle du contexte local. Une telle façon d'agir favoriserait l'établissement d'un climat d'écoute, d'entente, de dialogue et de confiance réciproque;
- endiguer les migrations en faisant des plans d'aménagement du territoire et favoriser des plans de développement en mettant des infrastructures dans les zones rurales pour répondre aux besoins des collectivités et augmenter la production;
- éviter la duplication entre les services de l'État et ceux offerts par les ONG.

### **3.3.3 L'interdisciplinarité<sup>2</sup>**

L'interdisciplinarité est perçue comme la possibilité d'apporter des changements quantitatifs et qualitatifs en vue de répondre aux besoins essentiels exprimés par les femmes. Ainsi, les participantes ont jugé nécessaire d'appréhender la réalité dans sa globalité et sa complexité afin de mieux saisir la réalité des femmes plus souvent occultée que visible. L'intégration des actions des agences de développement doit s'inscrire dans le cadre de cette approche afin de prendre en

<sup>2</sup> Bien que ce terme ait été identifié plusieurs fois par les personnes présentes à la journée de consultation, il n'a pas été défini. Suite aux discussions, il semble davantage marquer et représenter la pluralité des points de vue des personnes qui interviennent dans les projets de développement.

con

don

ren

de

f

c

c

a

s

p

p

c

co

le

dér

con

défi

Afr

pou

aux

C'es

que

quel

Les

l'im

au d

liens

et le

dévt

### **3.3.2 Le politique**

L'État doit affirmer une certaine *volonté politique* en adoptant des lois favorables aux femmes. Cette dite volonté implique l'acceptation d'une participation effective des femmes à la prise de décision politique à différents niveaux. Ainsi, une implication réelle de l'État signifierait la nécessité de :

- proposer certains changements législatifs. Par exemple, l'existence d'un code de la famille peut alléger les modalités d'héritage ou encore permettre aux femmes de décider librement du moment de leur mariage ou du divorce tout comme des lois peuvent favoriser l'accès des femmes à la terre en insistant sur la nécessité d'un régime convenable de la propriété et de l'utilisation des terres;
- fournir les structures pour la diffusion d'information qui permettront aux femmes de mieux connaître leurs droits et non seulement leurs devoirs;
- nommer des femmes à certains postes de décision;
- décentraliser les instances de décision afin de composer avec les diversités régionales, écologiques et économiques afin d'éviter la construction de blocs homogènes. Il serait préférable d'intervenir avec une approche intégrée afin d'éviter la planification sectorielle : cette façon de faire pourrait permettre de réconcilier la vision globale des planificateurs avec celle du contexte local. Une telle façon d'agir favoriserait l'établissement d'un climat d'écoute, d'entente, de dialogue et de confiance réciproque;
- endiguer les migrations en faisant des plans d'aménagement du territoire et favoriser des plans de développement en mettant des infrastructures dans les zones rurales pour répondre aux besoins des collectivités et augmenter la production;
- éviter la duplication entre les services de l'État et ceux offerts par les ONG.

### **3.3.3 L'interdisciplinarité<sup>2</sup>**

L'interdisciplinarité est perçue comme la possibilité d'apporter des changements quantitatifs et qualitatifs en vue de répondre aux besoins essentiels exprimés par les femmes. Ainsi, les participantes ont jugé nécessaire d'appréhender la réalité dans sa globalité et sa complexité afin de mieux saisir la réalité des femmes plus souvent occultée que visible. L'intégration des actions des agences de développement doit s'inscrire dans le cadre de cette approche afin de prendre en

---

<sup>2</sup> Bien que ce terme ait été identifié plusieurs fois par les personnes présentes à la journée de consultation, il n'a pas été défini. Suite aux discussions, il semble davantage marquer et représenter la pluralité des points de vue des personnes qui interviennent dans les projets de développement.

considération un ensemble de secteurs d'activités pour assurer le développement et non laisser dominer un seul secteur. Les résultats des actions des divers secteurs, en complément et en se renforçant, pourraient donner des effets significatifs pour les femmes. Pour ce faire, il conviendrait de :

- favoriser une approche intégrée, globale et multisectorielle tout en mettant l'accent sur la coordination et la concertation entre les différents secteurs qui interviennent. Ainsi, cette concertation sera visible entre les différentes agences et aussi à l'intérieur des groupes ou associations de femmes;
- systématiser les informations malgré l'absence de structures informationnelles;
- favoriser les visites de terrain;
- partir des initiatives spontanées des femmes afin de répondre à leurs besoins réels;
- promouvoir l'approche communautaire pour ne pas isoler davantage les femmes tout en les considérant comme un groupe spécifique.

## CONCLUSION

Le présent document n'avait comme ambition que de livrer le contenu des discussions qui se sont déroulées lors de la journée de consultation du 27 novembre 1992. Rappelons que cette consultation est un des moments privilégiés d'une démarche visant à apporter une contribution à la définition d'une perspective différente susceptible d'enrichir le cadre stratégique d'intervention en Afrique de l'Ouest préparé par l'ACDI. La prise en considération de différents points de vue pourra, selon nous, permettre la réalisation de projets de développement plus adéquats et adaptés aux réalités quotidiennes des populations que l'on désire atteindre.

C'est autour des thèmes de l'économie, de la formation-éducation et des stratégies d'intervention que se sont concentrées les discussions des participantes et que différentes avenues de réflexion quant à l'intervention ont été proposées.

Les réflexions critiques des participantes sur la conception dominante du développement montrent l'importance de favoriser une approche qui intègre davantage les actions des communautés de base au détriment d'une approche uniquement de type macro-économique ou macro-sociale. Certains liens sont à développer et à solidifier entre ces différents niveaux afin de rapprocher les institutions et les personnes intéressées au développement et de briser une vision trop administrative du développement. Le développement est perçu comme étant valable si l'action initiée ou le

changement souhaité continue après le départ des développeurs et des agences. Pour ce faire, il conviendrait d'appréhender la réalité des populations selon le sens qu'elles lui confèrent, des objectifs qu'elles privilégient et en fonction des besoins qu'elles expriment. Cette démarche «d'accompagnement» consiste à impliquer les populations dans le processus de définition et d'élaboration des projets et à les encadrer pour les aider à atteindre les objectifs qu'elles auront identifiés par elles-mêmes et non l'inverse. Cette façon d'agir permettrait de considérer la complexité sociale, de tenir compte des rapports sociaux et de cesser d'intervenir de façon sectorielle et parcellaire. Ainsi, la continuité dans les activités de développement amorcées par les agences extérieures après leur départ signifie une intégration de la part des populations et joue en faveur de leur auto-promotion.

Favoriser les initiatives locales, diffuser les projets qui ont réussi, donner priorité et utiliser les savoirs locaux, reconnaître la créativité des populations et leur capacité d'organisation sociale adaptée aux réalités quotidiennes... toutes ces méthodes d'intervention sembleraient favoriser davantage l'auto-promotion.

Pour améliorer notre compréhension de la situation actuelle en Afrique, la réalité des femmes est à prendre en considération. L'absence de connaissances sur les comportements des femmes et des stratégies qu'elles utilisent dans leur vie quotidienne explique les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de projets de développement qui atteignent les objectifs visés. Cette ignorance de la réalité des femmes se manifeste par des préjugés et des conceptions erronées qui se traduisent par une importation de modèles occidentaux. Aussi, faut-il identifier les blocages structurels et culturels pour les femmes qui ne permettent pas d'aller plus loin. Les expériences individuelles et collectives contiennent diverses constructions sociales différencierées et la prise en compte des rapports sociaux et principalement des rapports sociaux de sexe permettent de redéfinir les pratiques quotidiennes de la réalité sociale.

Février 1993

